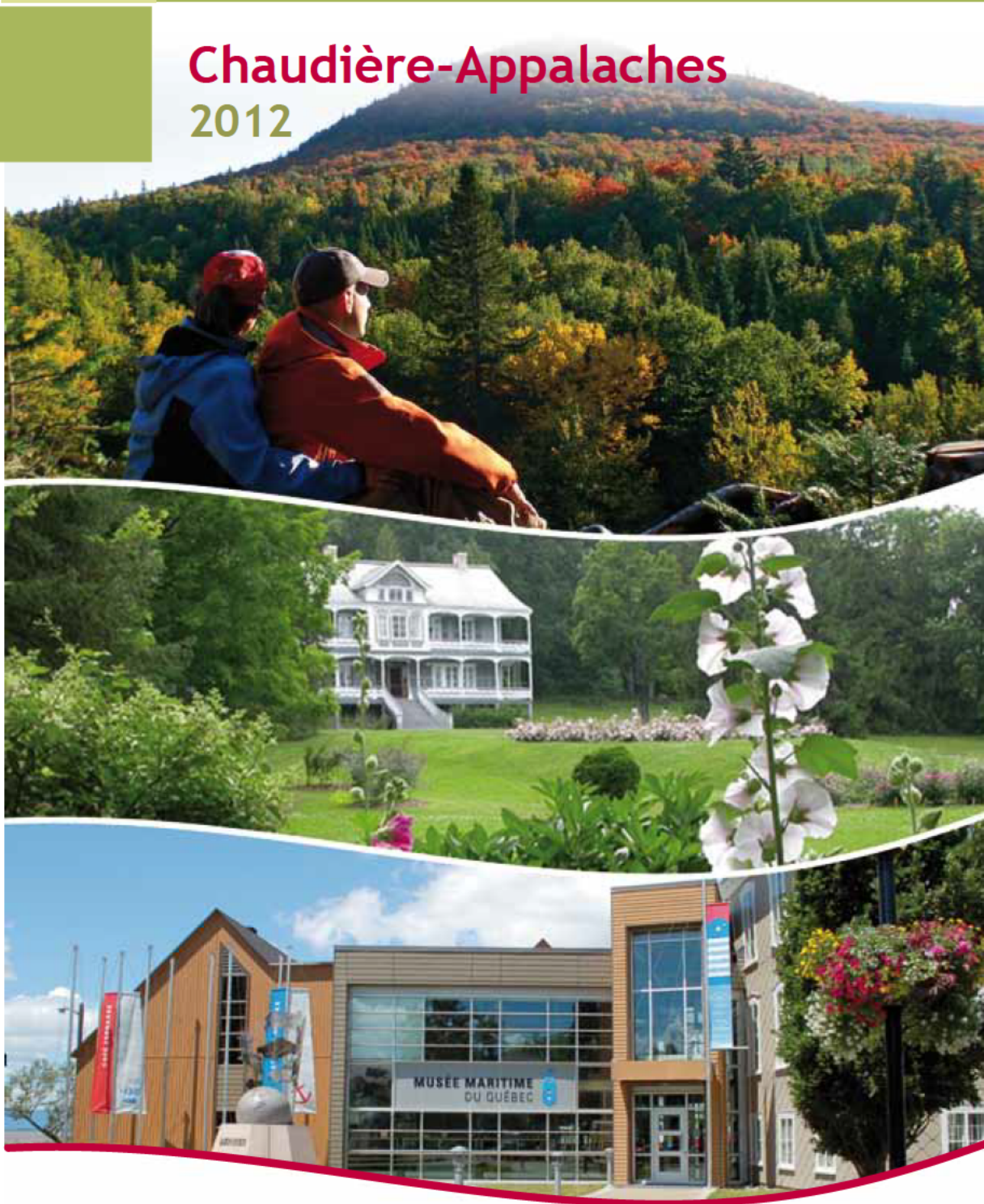


Portraits

statistiques régionaux en culture

Chaudière-Appalaches 2012



**PORTRAITS STATISTIQUES RÉGIONAUX EN CULTURE :
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Juin 2012

Cette publication a été réalisée
par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Rédaction	Steve Simard Agent de recherche Direction générale de la planification et des sociétés d'État
Coordination, collecte et traitement des données	Alexandra Roy Agente de recherche Direction générale de la planification et des sociétés d'État
Supervision	Jacques Laflamme Directeur Direction générale de la planification et des sociétés d'État
Collaboration	Nicole Champagne Directrice Direction régionale de la Chaudière-Appalaches Chantale Dumont Agente de développement culturel Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Révision linguistique	France Galarneau
Couverture	Chantal Audet Graphiste Direction des relations publiques
Production	Direction générale de la planification et des sociétés d'État 225, Grande Allée Est, 2 ^e étage, Bloc C Québec (Québec) G1R 5G5 Tél. 418 380-2362, poste 6362
Date	Juin 2012

Photographies en page couverture :

1. Parc régional Massif du Sud (2007). Crédit photo : Louis Chamberland.
2. Manoir Joly-De Lotbinière et roses trémières (2005). Crédit photo : Pierre Boucher.
3. Le Musée maritime du Québec (2010). Crédit photo : Musée maritime du Québec.

Dépôt légal 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-64934-2 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-64935-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la
Condition féminine, 2012

Régions administratives

01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
04	Mauricie
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montréal
17	Centre-du-Québec

Signes conventionnels et abréviations

x	Donnée confidentielle
..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
-	Néant ou zéro
n	Nombre
\$	En dollars
%	Pourcentage
km ²	Kilomètre carré
hab.	Habitant
BPA	Bibliothèque publique autonome
BA	Bibliothèque affiliée
CRSBP	Centre régional de services aux bibliothèques publiques
MRC	Municipalité régionale de comté
PIB	Produit intérieur brut
RMR	Région métropolitaine de recensement
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
TE	Territoire équivalent

Sigles et acronymes

ACPQ	Association des cinémas parallèles du Québec
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CMAQ	Conseil des métiers d'art du Québec
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles du Québec
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VVAP	Villes et villages d'art et de patrimoine

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DES PORTRAITS RÉGIONAUX.....	7
2. MÉTHODOLOGIE : UNE APPROCHE COMPARATIVE	9
2.1 Sources	9
2.2 Indications de lecture	10
2.3 Moyennes des régions périphériques calculées sur sept territoires	10
3. PROFIL DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES.....	13
4. PRÉSENTATION DES DONNÉES	17
4.1 ENVIRONNEMENT	17
4.2 RESSOURCES	21
4.3 PATRIMOINE, INSTITUTIONS MUSÉALES ET ARCHIVES	34
4.4 ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART	47
4.5 BIBLIOTHÈQUE, LIVRE ET LITTÉRATURE	52
4.6 ARTS DE LA SCÈNE	61
4.7 FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS	69
4.8 ENREGISTREMENT SONORE	71
4.9 CINÉMA ET AUDIOVISUEL.....	72
4.10 MÉDIAS.....	78
4.11 LOISIRS CULTURELS ET FORMATION	84
5. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES DONNÉES	93
6. CONCLUSION	97
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	99
LISTE DES TABLEAUX DE DONNÉES.....	101
LISTE DES CARTES.....	103
LISTE DES GRAPHIQUES	105

Fascicule *Portraits statistiques régionaux en culture. Annexes* (publication indépendante)

Annexe 1 : Limites et précisions méthodologiques

Annexe 2 : Définition des termes

Annexe 3 : Source des données

1. PRÉSENTATION DES PORTRAITS RÉGIONAUX

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) présente la seconde édition des portraits statistiques régionaux de la culture qui permet de mieux comprendre les enjeux culturels dans une perspective régionale et de reconnaître certains facteurs déterminants du développement culturel. L'idée globale des portraits régionaux en culture est de présenter une compilation de l'ensemble des données statistiques régionalisées disponibles, rassemblées dans un même document, pour chacune des régions administratives du Québec. Les portraits régionaux en culture, réalisés par le MCCCF, servent également de toile de fond pour la réalisation de diagnostics culturels régionaux, lesquels visent à cerner les enjeux de même que les forces et les faiblesses des régions sur le plan culturel.

Rappelons que la première édition des portraits régionaux en culture a rendu possibles la production et la diffusion d'un portrait statistique pour 16 régions administratives du Québec, en 2005, puis d'un bilan des portraits statistiques régionaux dans l'ensemble du Québec en 2006, excluant le Nord-du-Québec. Ces portraits statistiques ont pu servir à la production des 16 diagnostics culturels régionaux par les intervenants des milieux, de janvier 2006 à septembre 2009.

La réalisation de la deuxième mouture de ces portraits régionaux s'échelonna de 2010 à 2012, suivant les échéances des plans quinquennaux des Conférences régionales des élus (CRE) des différentes régions administratives du Québec.

Destiné au MCCCF, aux CRE, aux municipalités et aux milieux culturels, ce projet vise les objectifs suivants :

- Dresser un bilan statistique de la culture et des communications en région;
- Connaître les déterminants de l'action culturelle sur le territoire;
- Appuyer l'élaboration de politiques, la planification stratégique et la gestion de programmes à l'échelle nationale et locale.

Tous les portraits statistiques abordent en premier lieu des aspects socioéconomiques et sociodémographiques de l'environnement (territoire, démographie, économie, scolarité), permettant de saisir le portrait de l'ensemble de la situation de chacune des régions. Ce portrait sommaire est suivi de statistiques sur les ressources en culture de la région (main-d'œuvre culturelle et professions artistiques et littéraires, dépenses publiques, partenariat et collectivité). Un regard sur ces données globales (environnement et ressources) est nécessaire, puisque ce sont des aspects qui influent sur l'évolution de la culture et des communications dans les régions.

L'univers étudié couvre l'ensemble des secteurs d'intervention en culture et en communications qui témoignent de la vie culturelle. Les domaines retenus pour l'étude sont donc :

- Patrimoine, institutions muséales et archives;
- Arts visuels et métiers d'art : Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires / Métiers d'art;
- Bibliothèque et livre : Bibliothèque / Livre et littérature;
- Arts de la scène : Offre de spectacles en arts de la scène / Consommation de spectacles en arts de la scène;
- Festivals et événements;
- Enregistrement sonore;
- Cinéma et audiovisuel;
- Médias : Télévision / Radio / Presse écrite / Internet;
- Loisirs culturels et formation : Loisirs culturels / Formation artistique / La culture et l'école.

Les données des portraits régionaux en culture sont organisées tant par secteurs culturels (arts de la scène, patrimoine, médias, etc.) que sous l'angle du rapport du citoyen avec la culture qui est traitée de façon transversale. Ainsi, les domaines présentés regroupent autant des données sur l'équipement et les ressources que sur la consommation culturelle (p. ex. : l'assistance à des spectacles, le nombre de prêts effectués en bibliothèque). D'autres données qui font référence au rapport direct des citoyens avec la culture (p. ex. : le nombre de bénévoles, la participation à des ateliers culturels, la pratique en amateur d'activités culturelles telles que le théâtre, la peinture) permettent également de présenter un portrait complet de l'univers culturel.

2. MÉTHODOLOGIE : UNE APPROCHE COMPARATIVE

Les portraits régionaux sont basés sur une analyse comparative selon une typologie par types de régions (centres, périphériques, intermédiaires et éloignées) plutôt que sur une comparaison entre chacune d'elles. En regroupant les régions semblables sous une même catégorie, on évite ainsi de comparer des régions aux réalités différentes. Par exemple, Montréal, un grand pôle culturel, avec une région éloignée où la circulation de l'offre culturelle est moins évidente en raison de son poids démographique plus faible.

La typologie suivante est utilisée pour comparer les données régionales. Elle s'inspire des travaux de Fernand Harvey et Andrée Fortin (1995), deux spécialistes des questions régionales.

TYPOLOGIE DES RÉGIONS

TYPES	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	REMARQUES
Centrales	Montréal Capitale-Nationale	Grands centres urbains
Périphériques	Montérégie Laval Laurentides Lanaudière Chaudière-Appalaches	À proximité des grands centres urbains
Intermédiaires	Mauricie Centre-du-Québec Outaouais Estrie	Situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées
Éloignées	Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Côte-Nord Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Nord-du-Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean	Situées à grande distance des centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec

2.1 Sources

Dans le cadre de cet exercice de recueil statistique, nous utilisons les dernières données disponibles, soit les données des années 2009 et 2010, pour la majorité des indicateurs. Par contre, pour certains secteurs où les données statistiques sont en moins grand nombre, le portrait présente la donnée la plus récente entre 2004 et 2011. Ce compromis est nécessaire afin de bien couvrir tous les domaines culturels, même s'il limite l'actualité des données. De même, il va de soi que la disponibilité des données régionalisées est une préoccupation majeure dans la sélection des indicateurs constituant les portraits régionaux en culture.

Soulignons que l'ensemble des données disponibles pour la production de données statistiques a considérablement évolué depuis 2005, tant au MCCCf et à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), que par l'intermédiaire d'autres sources (p. ex. : Conseil des arts et des lettres du Québec [CALQ], Société de développement des entreprises culturelles du Québec [SODEC]). Par conséquent, une actualisation de l'inventaire des données disponibles était nécessaire. De même, le traitement des données a été raffiné dans plusieurs domaines au cours des dernières années, rendant maintenant accessibles des données régionalisées dans bien des secteurs culturels. Il a donc été nécessaire d'actualiser l'inventaire des données disponibles à partir de diverses sources d'information, mais aussi en fonction des volets moins traités lors de la première édition, ce qui permet de se doter de portraits statistiques régionaux encore plus complets.

Les données utilisées proviennent principalement du MCCCf (données relatives aux programmes et à l'*Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois et des Québécoises*) et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), dont particulièrement celles de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Certaines

données sont tirées d'autres sources telles que le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Les données proposées sont donc complémentaires, alliant tantôt des données plus factuelles d'industries culturelles ou de programmes, et tantôt des données provenant d'un sondage d'opinion sur les habitudes culturelles de la population québécoise. En effet, en ce qui concerne l'*Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois et des Québécoises*, il faut préciser qu'elle s'appuie sur un sondage mené auprès d'un échantillon de près de 7 000 personnes de 15 ans et plus, représentatif de l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, la mesure des comportements culturels de la population québécoise est établie selon les perceptions des personnes interviewées. Elle permet d'obtenir de l'information qui ne pourrait être mesurée autrement et de comparer des données de différents domaines culturels dans l'ensemble du Québec et par région administrative. Cependant, compte tenu de la nature même de cette enquête, il est normal qu'elle ne coïncide pas toujours avec les données réelles de consommation.

2.2 Indications de lecture

La présentation des données se fait sous la forme d'un recueil statistique, c'est-à-dire que l'ensemble des résultats relatifs aux indicateurs sélectionnés pour établir le portrait culturel de la région se trouve dans les tableaux de données. À l'intérieur de cette énumération de données, nous avons inséré des graphiques afin de bien représenter visuellement certains éléments. Les données comprises dans les graphiques ne sont donc pas des données supplémentaires, mais bien un traitement visuel de l'information des données présentées dans les tableaux.

Les signes conventionnels utilisés à l'intérieur des tableaux sont définis dans une légende, à la page 3.

Les indicateurs présentés dans les tableaux sont définis à l'intérieur du fascicule *Portraits statistiques régionaux en culture. Annexes*, dans la partie « Définition des termes ». La numérotation des indicateurs se réfère à celle qu'on trouve dans les tableaux de données.

Les sources des données, présentées en abréviation dans les tableaux, sont détaillées à l'intérieur du fascicule *Portraits statistiques régionaux en culture. Annexes*, dans la partie « Sources des données ».

En raison de l'arrondissement des nombres, le total peut parfois être différent de la somme des parties.

2.3 Moyennes des régions périphériques calculées sur sept territoires

Les régions suivantes forment le regroupement des régions périphériques : Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie. La moyenne des résultats observés dans l'ensemble de ces cinq régions permet de faire une comparaison avec des unités semblables.

Par contre, il faut également reconnaître que trois conférences régionales des élus (CRE) orientent le développement de la Montérégie, chacune étant responsable d'une partie distincte de la région. Les territoires concernés sont ceux de l'agglomération de Longueuil, de la Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. La mise en place de ces structures découle d'une décision gouvernementale (Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2006) qui visait à tenir compte de la taille de la population, de l'étendue du territoire et des dynamiques de développement ayant cours en fonction de l'existence de plusieurs pôles sous-régionaux.

Le poids démographique de la Montérégie étant équivalent à celui des trois régions périphériques de la couronne nord de Montréal, il convient donc, lorsque cela est possible, d'établir les comparaisons sur la base de sept territoires plutôt que de cinq régions. Cette manière s'avère des plus pertinentes lorsqu'on examine des données absolues alors que dans le cas d'indices pondérés, il n'y a pas d'incidence.

À titre d'exemple, le dénombrement d'artisans en métiers d'art sur chacun des territoires présente une différence significative dans les résultats des moyennes.

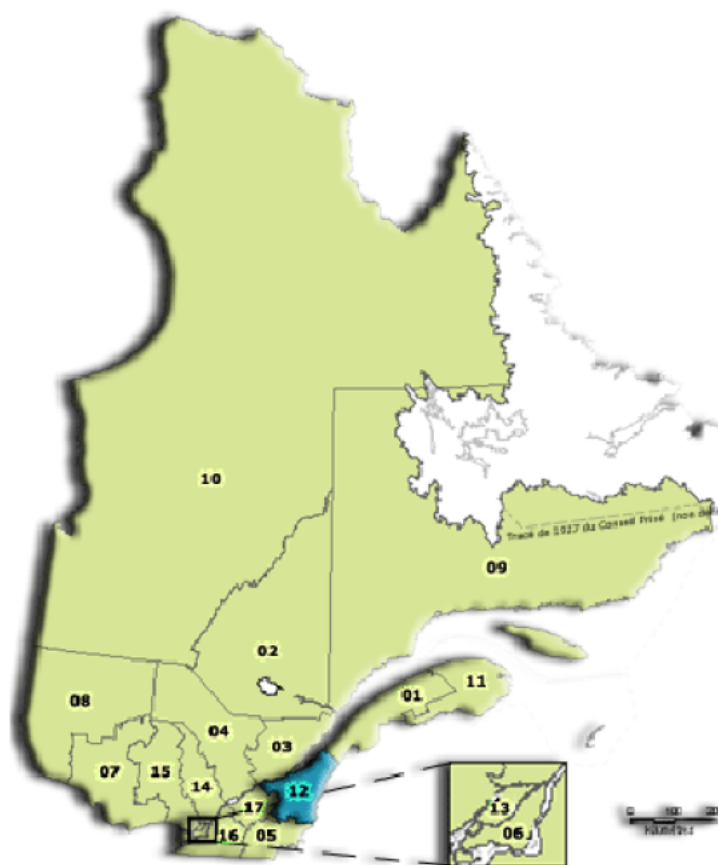
5 régions		7 territoires	
Laval	39	Laval	39
Laurentides	50	Laurentides	50
Lanaudière	43	Lanaudière	43
Chaudière-Appalaches	40	Chaudière-Appalaches	40
Montréal	153	CRE Montréal Est	91
		CRE de l'agglomération de Longueuil	34
		CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	28
Total	325	Total	325
Moyenne	65	Moyenne	46

La présentation des résultats sur la base de sept territoires permet de jeter un regard plus précis sur la situation, en réduisant la part de la Montréal.

Les simulations des moyennes des régions périphériques sur sept n'ont pas d'incidence sur les données pondérées telles qu'un pourcentage ou un ratio (relation d'un nombre par rapport à un autre). En effet, si l'on indique qu'il y a quatre salles de spectacles par 100 000 habitants dans les régions périphériques, le ratio est établi en fonction de la population totale. Celle-ci ne change pas que l'on divise l'ensemble en fonction de cinq ou de sept entités.

Ainsi, seulement dans certains cas, la colonne des régions périphériques présente deux données, soit la moyenne des régions périphériques sur cinq régions, suivie de la moyenne calculée sur sept territoires entre parenthèses.

3. PROFIL DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Carte 1. Carte des MRC et TE de la Chaudière-Appalaches.
Source : ISQ, 2010.

Carte 2. Localisation de la Chaudière-Appalaches par rapport au territoire québécois.
Source : ISQ, 2010.

La région de la Chaudière-Appalaches est située au centre-sud du Québec, entourée par les régions du Bas-Saint-Laurent au nord-est, de la Capitale-Nationale au nord, et du Centre-du-Québec et de l'Estrie au sud-ouest. Comme son nom l'indique, la Chaudière-Appalaches est jalonnée par la rivière Chaudière, qui traverse l'ensemble de la Beauce pour se déverser dans le fleuve Saint-Laurent, et par la chaîne de montagnes des Appalaches, d'où la rivière prend sa source (MCCCF, 2011b). La région s'étend sur plus 200 km et couvre une superficie de 16 088 km², composée essentiellement de forêts mixtes (40,2 %), de terres agricoles cultivées (25,3 %) et de forêts de feuillus (12,4 %).

Elle compte neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un territoire équivalent (TE), soit celui de la ville de Lévis (ISQ, 2010b). Étant l'une des plus vieilles zones habitées d'Amérique par les Européens, la Chaudière-Appalaches se caractérise par la force de son domaine patrimonial, arborant vieux manoirs, seigneuries et moulins ancestraux (MCCCF, 2011b).

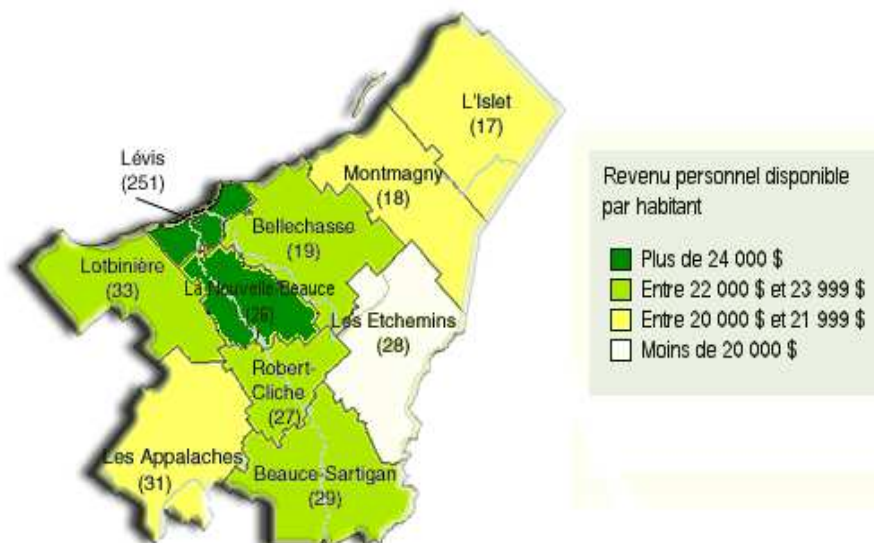
Au 1^{er} juillet 2009, la Chaudière-Appalaches comptait 403 000 habitants, ce qui faisait d'elle la sixième région la plus peuplée du Québec, derrière Lanaudière et devant Laval. D'ailleurs, environ le tiers de la population réside sur le territoire de la ville de Lévis (34 %); viennent ensuite les MRC de Beauce-Sartigan (13 %) et des Appalaches (11 %). Sa croissance s'est légèrement accélérée de 1996 à 2009 en raison d'un accroissement naturel et d'un solde migratoire interrégional positif, mais elle demeure moins rapide que dans l'ensemble du Québec. De 2001 à 2006, la croissance annuelle était de 3,1 pour 1 000, pour augmenter légèrement à 5,1 pour 1 000 au cours de la période de 2006 à 2010 – une croissance plus particulièrement concentrée dans le nord-ouest de la région, soit dans les MRC de Lotbinière, de La Nouvelle-Beauce et sur le territoire de la ville de

Lévis (ISQ, 2010b). À titre de comparaison, celle du Québec était de 8,5 pour 1 000 durant cette dernière période. Aussi, comme la majorité des régions québécoises, la Chaudière-Appalaches n'accueillait qu'un faible pourcentage de la population immigrante internationale, soit 0,5 % des immigrants admis au cours de la période 2003 à 2007 et présents en janvier 2009 (ISQ, 2010a).

La région de la Chaudière-Appalaches bénéficie de bons résultats économiques en ce qui concerne le taux d'emploi (l'un des plus élevés du Québec) et le taux de chômage (le deuxième plus faible du Québec). En 2009, contrairement à la majorité des régions, la Chaudière-Appalaches profite d'une légère hausse de l'emploi (+ 0,6 %), plus particulièrement dans le secteur des services (+ 6 600 emplois), alors que celui de la production de biens subissait des pertes (– 5 300 emplois).

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 13,1 G\$ en 2008, la Chaudière-Appalaches est la cinquième région en importance à ce chapitre, devant Laval et derrière les Laurentides, et son taux de croissance des dernières années s'établit à plus du double de celui du Québec (4,8 % contre 2,0 % en 2008). L'industrie productrice de biens caractérise fortement la région, en occupant 41,6 % du PIB, comparativement à 29,9 % pour la moyenne québécoise; une large part de celle-ci est par ailleurs prise par l'industrie de la fabrication (28,6 % de la production totale). La majeure partie du PIB reste occupée par le secteur des services (58,4 %), dont tous les sous-secteurs ont profité d'une augmentation en 2008, et plus particulièrement la catégorie des arts, spectacles et loisirs (+ 6,6 %).

Quant au revenu personnel disponible par habitant, il s'élève à 24 725 \$ dans cette région, qui se classe au dixième rang des régions québécoises à cet égard. Comme dans plusieurs régions, il faut toutefois tenir compte de différences marquées entre les milieux urbanisés et ruraux. À titre d'illustration, en 2009, le revenu personnel disponible par habitant pour la ville de Lévis est de 28 666 \$, comparativement à 19 307 \$ pour la MRC des Etchemins et à 20 522 \$ pour celle de L'Islet. Ces montants sont par ailleurs parmi les plus bas de l'ensemble des MRC de la province (ISQ, 2010b)¹.



Carte 3. Revenu personnel disponible par habitant des MRC et TE de la Chaudière-Appalaches, 2009. Adaptation du MCCCCF aux fins de la présente étude, réalisée à partir de la carte des MRC et TE de la Chaudière-Appalaches, 2011 (voir carte 1). Source : ISQ, 2010d.

Sur le plan culturel, la région se démarque par son important secteur des arts de la scène, qui rassemble pas moins de huit diffuseurs soutenus par le MCCCCF, et plusieurs événements artistiques, qui attirent près de 150 000 visiteurs par année. Région d'origine pour des auteurs littéraires tels Roch Carrier, Jacques Poulin, Michel Lessard et Pierre Morency, la Chaudière-Appalaches compte aussi des centres de diffusion des arts visuels, tels le Collectif Regart Inc. et la Galerie Louise-Carrier de Lévis.

La présence de plusieurs institutions muséales est observable sur le territoire, dont le Musée maritime du Québec, à L'Islet, qui est propriétaire de la collection nationale maritime du Québec, et le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, qui montre l'histoire géologique, minière et sociale de ce territoire, situé au cœur des Appalaches. Le Musée Marius-Barbeau, de Saint-Joseph-de-Beauce, expose, quant à lui, diverses collections en ethnologie et en arts visuels d'artistes régionaux et internationaux. D'autres institutions muséales dans des catégories très variées sont également présentes, allant de l'art littéraire aux sciences et technologies,

¹ Les régions périphériques de Lanaudière et des Laurentides présentent une situation similaire. Les MRC situées plus près de la Communauté urbaine de Montréal bénéficient de manière générale d'un revenu disponible par habitant plus élevé que celles plus éloignées.

en passant par le patrimoine sous toutes ses formes. On trouve d'ailleurs en Chaudière-Appalaches des artisans de métiers variés et peu communs, notamment dans la sellerie, la fonderie d'art et la fabrication d'accordéons.

Le dynamisme culturel se fait sentir dans des festivals et événements régionaux, dans les politiques culturelles et dans le cadre d'ententes de développement culturel avec les municipalités et les MRC qui touchent 75 % de la population. Enfin, sur ce territoire qui laisse des traces d'occupation de plus de 9 000 ans, on trouve également plusieurs sites archéologiques (MCCCF, 2011b).

De par sa proximité avec la région de la Capitale-Nationale, deuxième plus grand centre urbain du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches fait partie des régions périphériques. Ce type de région peut ainsi profiter des infrastructures et des services culturels offerts par ce pôle d'attraction, ainsi que d'un plus large bassin de population pour certaines manifestations culturelles; une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'offre régionale en culture et sur l'action des différents paliers de gouvernement.

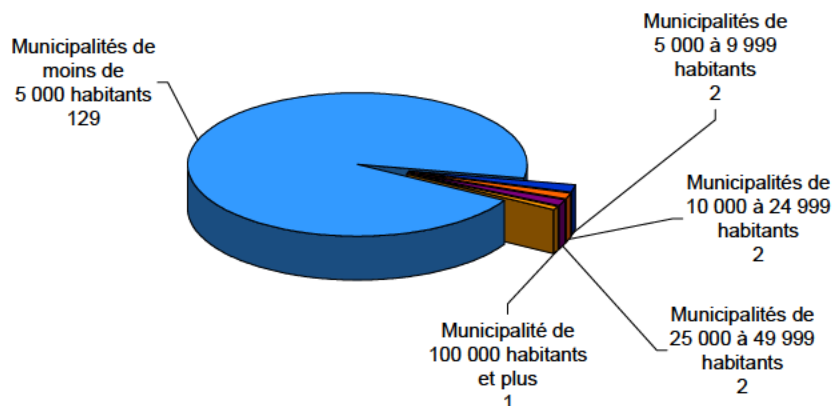
Malgré son appartenance aux régions périphériques, la région de la Chaudière-Appalaches a ses propres particularités. En effet, sa population est comparable à celle des autres régions périphériques et des trois CRE de la Montérégie, mais elle est toutefois plus dispersée sur l'ensemble du territoire. On trouve en Chaudière-Appalaches des MRC dont la densité de population varie de 8,9 hab./km² (MRC de L'Islet) à 36,6 hab./km² (MRC de La Nouvelle-Beauce). Par comparaison, les populations des régions de Lanaudière et des Laurentides sont plus concentrées dans le sud, soit près de Montréal, avec des MRC dont la densité de population est supérieure à celle des MRC de la Chaudière-Appalaches, dans la plupart des cas.

Aussi, la Chaudière-Appalaches est la deuxième région où l'on compte le plus de municipalités au Québec. Les deux plus grandes villes après Lévis (135 882 hab.) recensent moins de 35 000 habitants, soit Saint-Georges (30 526 hab.) et Thetford Mines (25 337 hab.; ISQ, 2010c). Ainsi, comparativement aux régions périphériques (à l'exception de Laval), la Chaudière-Appalaches ne compte aucune municipalité dans la catégorie des 50 000 à 99 999 habitants. Le nombre de municipalités de 5 000 à 49 999 habitants est également moindre que dans la moyenne des régions périphériques, alors que la proportion des municipalités de moins de 5 000 habitants est de 95 % (ISQ, 2010c). De surcroît, le tiers de la population de la Chaudière-Appalaches se trouve sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, alors que près de la moitié de la population des régions des Laurentides et de Lanaudière, ainsi que la totalité de la population de Laval, sont agglomérées à la Communauté métropolitaine de Montréal (MAMROT, 2012). En somme, la Chaudière-Appalaches présente une population plus répartie sur l'ensemble du territoire.

4. PRÉSENTATION DES DONNÉES

4.1 ENVIRONNEMENT

GRAPHIQUE 1. Répartition des municipalités¹ sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, selon la taille des municipalités, 2009



1. Aucune municipalité de 50 000 à 99 999 habitants.

Source : Institut de la statistique du Québec. (2010). *Données démographiques régionales*. (ISQ2)
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ La Chaudière-Appalaches est la deuxième région du Québec où l'on compte le plus de municipalités (136; tableau 1), derrière la Montérégie (177)². Comme dans la majorité des régions, la plupart de celles-ci ont moins de 5 000 habitants (129³; graphique 1).

TABEAU 1. Territoire

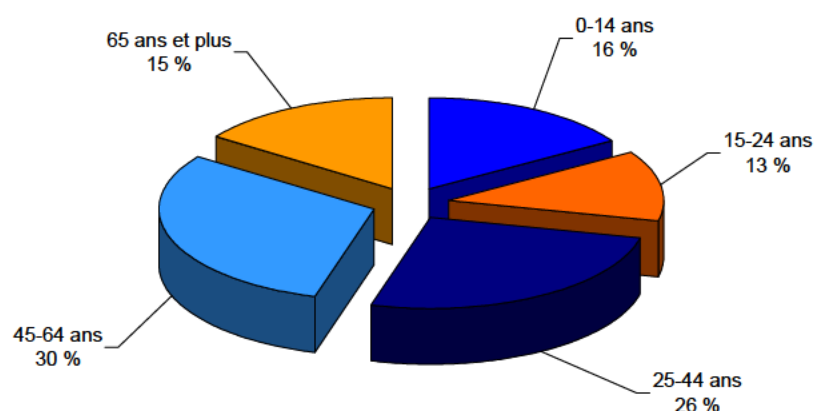
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
1	% du territoire québécois	1,1 %	4,5 % (total)	100 % (total)	2009	ISQ (1)
2	Répartition des municipalités sur le territoire					
2.1	n municipalités sur le territoire	136	90	66	2009	ISQ (2)
2.2	n MRC sur le territoire	9	7	5	2009	ISQ (2)
3	Répartition des municipalités sur le territoire, selon la taille					
3.1	n municipalités de moins de 5 000 habitants	129	70	56	2009	ISQ (2)
3.2	n municipalités de 5 000 à 9 999 habitants	2	8	4	2009	ISQ (2)
3.3	n municipalités de 10 000 à 24 999 habitants	2	7	3	2009	ISQ (2)
3.4	n municipalités de 25 000 à 49 999 habitants	2	3	1	2009	ISQ (2)
3.5	n municipalités de 50 000 à 99 999 habitants	–	1	1	2009	ISQ (2)
3.6	n municipalités de 100 000 habitants et plus	1	1	1	2009	ISQ (2)

⇒ La Chaudière-Appalaches est également la deuxième région du Québec où l'on dénombre le plus de MRC (9; tableau 1).

² Il s'agit de la première région lorsqu'on divise la Montérégie en trois territoires (136 contre 116 pour le Bas-Saint-Laurent).

³ Soulignons que la municipalité de Saint-Apollinaire est passée de 4 853 habitants en 2009 à 5 065 habitants en 2010. On compte ainsi, depuis 2010, 128 municipalités de moins de 5 000 habitants et 3 municipalités de 5 000 à 9 999 habitants (ISQ, 2010c).

GRAPHIQUE 2. Répartition des âges sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, 2009



⇒ La région présente une répartition des tranches d'âge très comparable à celles des régions périphériques et de l'ensemble du Québec (tableau 2). La tranche la plus nombreuse est celle des 45-64 ans (30 %; graphique 2), suivie de celle des 25-44 ans (26 %).

Source : Institut de la statistique du Québec. (2010). *Données démographiques régionales. Population et groupes d'âges selon le sexe*. (ISQ3)
Compilation de la coordonnatrice.

TABEAU 2. Démographie

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec	Année	Source
1	Nombre d'habitants	403 011	644 751 ² (460 537 ²)	460 522 ²	2009	ISQ (1)
1.1	% de la population québécoise	5,1 %	41,2 % (total)	100 % (total)	2009	ISQ (2)
1.2	Variation 2001-2009 de la population	3,0 %	9,3 %	5,5 %	2009	ISQ (2)
2	Densité de la population	26 hab./km ²	362 hab./km ²	6 hab./km ²	2009	ISQ (1)
3	Répartition des âges sur le territoire					
3.1	% de la population âgée de 0-14 ans	16 %	17 %	16 %	2009	ISQ (3)
3.2	% de la population âgée de 15-24 ans	13 %	13 %	13 %	2009	ISQ (3)
3.3	% de la population âgée de 25-44 ans	26 %	27 %	27 %	2009	ISQ (3)
3.4	% de la population âgée de 45-64 ans	30 %	30 %	29 %	2009	ISQ (3)
3.5	% de la population âgée de 65 ans et plus	15 %	14 %	15 %	2009	ISQ (3)

2. Donnée moyenne.

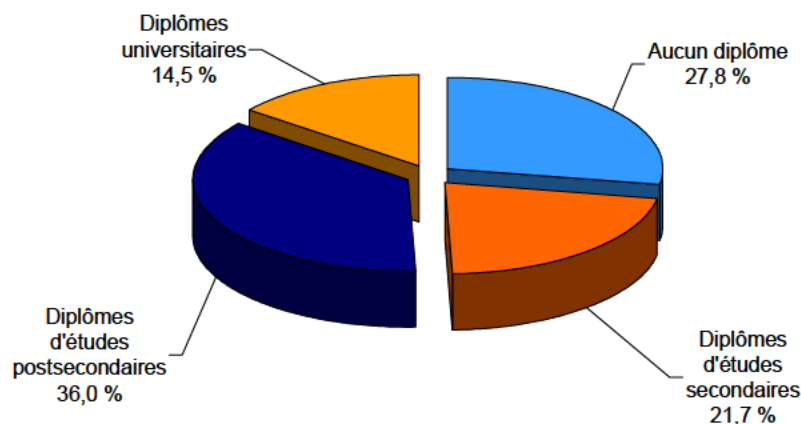
- ⇒ La taille de la population de la Chaudière-Appalaches est comparable à celle de la moyenne de l'ensemble du Québec (403 011 contre 460 522; tableau 2) et à celle de la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires (460 537).
- ⇒ La variation de la population de 2001 à 2009 est plutôt faible comparativement à celle des régions périphériques et à celle de l'ensemble du Québec (3,0 % contre 9,3 % et 5,5 %).
- ⇒ La région de la Chaudière-Appalaches se démarque également des régions périphériques par la densité de sa population qui est beaucoup plus faible (26 hab./km² contre 362 hab./km²). Par ailleurs, celle-ci est très près de la médiane québécoise (26,4 hab./km²).

TABLEAU 3. Économie

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
1	% PIB du Québec	4,6 %	33,6 % (total)	100 % (total)	2009	ISQ (4)
1.1	Variation 1999-2009 du PIB	32,2 %	36,6 %	30,8 %	1999-2009	ISQ (4)
2	Revenu personnel disponible par habitant	24 725 \$	25 778 \$	26 031 \$	2009	ISQ (5)
EMPLOYABILITÉ						
3	Taux d'activité	65,5 %	67,3 %	64,9 %	2009	ISQ (6)
4	Taux d'emploi	62,1 %	62,4 %	59,6 %	2009	ISQ (6)
5	Taux de chômage	5,2 %	7,3 %	8,3 %	2009	ISQ (6)

- ⇒ La Chaudière-Appalaches jouit d'un des plus faibles taux de chômage du Québec, qui s'établit à 5,2 % (tableau 3), et de bons résultats en ce qui concerne les autres indicateurs d'employabilité.
- ⇒ Parmi les régions périphériques, la Chaudière-Appalaches détient toutefois le plus bas pourcentage de variation du PIB (32,2 %), et l'un des revenus personnels disponibles par habitant les moins élevés (24 725 \$, tout juste derrière Lanaudière, avec 24 619 \$). Certaines disparités régionales sont à signaler en ce qui a trait au revenu personnel disponible par habitant : par exemple, celui-ci est de 28 666 \$ pour la ville de Lévis, comparativement à 19 307 \$ pour la MRC des Etchemins et à 20 522 \$ pour celle de L'Islet. Ces revenus sont par ailleurs parmi les plus bas de l'ensemble des MRC de la province (ISQ, 2010b).

GRAPHIQUE 3. Répartition du niveau de scolarité, Chaudière-Appalaches, 2006



Source: Institut de la statistique du Québec. (2009). *Éducation*, Documentation interne. (ISQ7)

- ⇒ Comme dans la majorité des régions québécoises, la plus grande part de la population de la Chaudière-Appalaches (36 %; graphique 3) détient un diplôme d'études postsecondaires non universitaires.
- ⇒ Soulignons des améliorations notables quant au pourcentage de la population qui est titulaire d'un diplôme. En effet, en 2006, 27,8 % de la population régionale ne possède aucun diplôme (tableau 4; page suivante), alors que ce pourcentage était de 35,4 % en 2001 (ISQ, 2001). De même, le pourcentage de la population régionale qui détient un diplôme universitaire a augmenté, passant de 9,1 % en 2001 à 14,5 % en 2006.

TABLEAU 4. Scolarité

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec	Année	Source
1	Répartition du niveau de scolarité					
1.1	% de la population avec diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	21,7 %	23,3 %	22,3 %	2006	ISQ (7)
1.2	% de la population avec certificat ou diplôme d'études postsecondaires (excluant études universitaires)	36,0 %	33,3 %	31,3 %	2006	ISQ (7)
1.3	% de la population avec certificat, diplôme ou grade universitaire	14,5 %	17,4 %	21,4 %	2006	ISQ (7)
1.4	% de la population sans diplôme, certificat ou grade	27,8 %	26,0 %	25,0 %	2006	ISQ (7)
2	Taux de décrochage du secondaire, en formation générale des jeunes	18,9 %	27,7 %	25,3 %	2006-2007	ISQ (8)

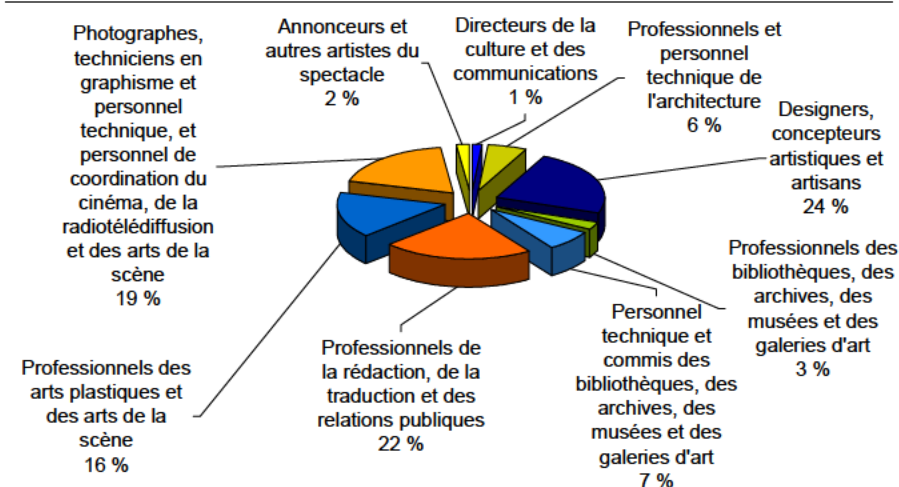
- ⇒ Le taux de décrochage du secondaire en formation générale des jeunes dans la Chaudière-Appalaches (18,9 %; tableau 4) est le plus bas des régions périphériques.
- ⇒ Toutefois, une plus petite proportion de la population de la Chaudière-Appalaches est titulaire d'un certificat, diplôme ou grade universitaire comparativement aux régions périphériques et à l'ensemble du Québec (14,5 %, contre 17,4 % et 21,4 %).

4.2 RESSOURCES

MAIN-D'ŒUVRE CULTURELLE ET PROFESSIONS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES

TRAVAILLEURS DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

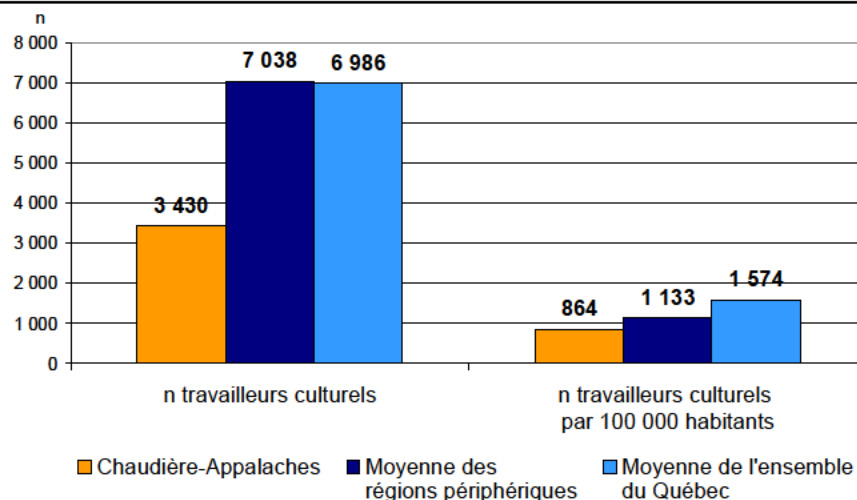
GRAPHIQUE 4. Répartition des travailleurs culturels, Chaudière-Appalaches, 2006



⇒ La catégorie de travailleurs culturels la plus nombreuse en Chaudière-Appalaches est celle des designers, concepteurs artistiques et artisans (24 %; graphique 4). Elle est suivie de près par celle des professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques (22 %).

Source : OCCQ (2010). *Effectif des professions culturelles par région administrative* (à partir des données du recensement de Statistique Canada). (STATCAN). Compilation de la coordonnatrice.

GRAPHIQUE 5. Nombre de travailleurs culturels par comparaison au nombre de travailleurs culturels par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2006



⇒ La région compte près de la moitié moins de travailleurs culturels (3 430; graphique 5) que la moyenne des régions périphériques (7 038). Ce nombre ramené à une échelle de 100 000 habitants présente toutefois un écart réduit (864 contre 1 133), soit un peu plus des deux tiers.

Source : Compilation spéciale de l'OCCQ (2010). *Effectif des professions culturelles par région administrative* (à partir des données du recensement de Statistique Canada). (STATCAN)

Soulignons que le recensement du nombre de travailleurs culturels est comptabilisé en fonction de la déclaration des répondants selon le travail auquel ils ont consacré le plus grand nombre d'heures pendant la semaine de référence (7 au 13 mai 2006). Ainsi, les artistes qui partagent leur temps en occupant un second emploi ne peuvent pas nécessairement se déclarer travailleurs culturels. De plus, le critère de la semaine de référence est une limite, puisque certains travailleurs culturels peuvent consacrer un temps variable à leur art.

TABEAU 5. Travailleurs de la culture et des communications

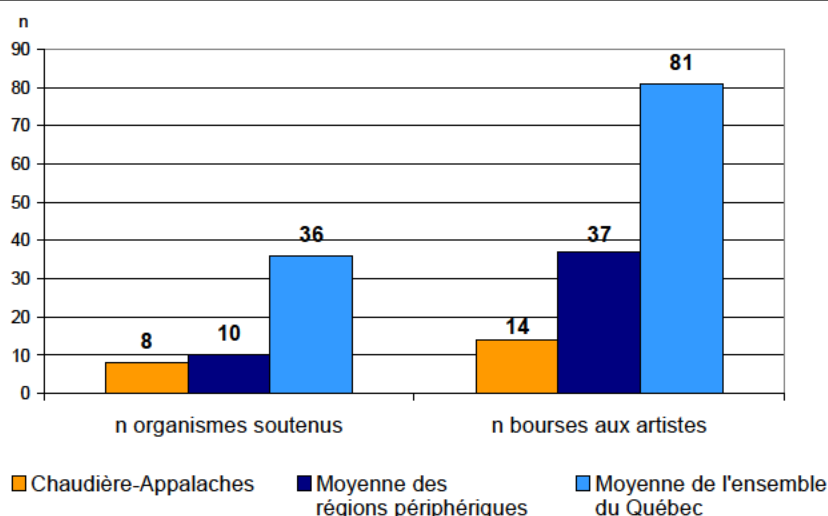
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
1	Nombre de travailleurs de la culture et des communications	3 430	7 038	6 986	2006	STATCAN
1.1	Nombre de travailleurs de la culture et des communications par 100 000 habitants	864	1 133 ¹	1 574 ³	2006	STATCAN
2	Répartition des travailleurs de la culture et des communications					
2.1	n directeurs de la culture et des communications	45	163	150	2006	STATCAN
2.2	n professionnels et personnel technique de l'architecture	200	397	400	2006	STATCAN
2.3	n designers, concepteurs artistiques et artisans	805	1 634	1 461	2006	STATCAN
2.4	n professionnels des archives, des bibliothèques, des musées et des galeries d'art	95	181	202	2006	STATCAN
2.5	n personnel technique et commis des archives, des bibliothèques, des musées et des galeries d'art	250	429	386	2006	STATCAN
2.6	n professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	770	1 717	1 931	2006	STATCAN
2.7	n professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	550	1 116	1 248	2006	STATCAN
2.8	n photographes, techniciens en graphisme, personnel technique, et personnel de la coordination du cinéma, de la radiodiffusion et des arts de la scène	645	1 216	1 018	2006	STATCAN
2.9	n annonceurs et autres artistes du spectacle	70	185	191	2006	STATCAN

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET BOURSES AUX ARTISTES

GRAPHIQUE 6. Nombre d'artistes et d'organismes soutenus par le CALQ, Chaudière-Appalaches, 2009-2010



Source : CALQ. (2010). *Fiches régionales*. Documentation interne. (CALQ2).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ La région de la Chaudière-Appalaches a un nombre d'organismes soutenus par le CALQ comparable à celui de la moyenne des régions périphériques (8 contre 10; graphique 6), tous deux bien inférieurs à la moyenne de l'ensemble du Québec (36). La région obtient toutefois un nombre inférieur de bourses du CALQ pour ses artistes par rapport à la moyenne des régions périphériques (14 contre 37).
- ⇒ Le nombre moyen de bourses attribuées par le CALQ dans les régions périphériques est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (37 contre 81), mais notons que la majeure partie de celles-ci sont accordées aux régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, qui englobent 74 % des bourses et subventions attribuées et qui contribuent largement à l'augmentation de cette moyenne.

TABLEAU 6. Subventions aux organismes et bourses aux artistes

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
1	Dépenses totales du CALQ imparties aux organismes et artistes en subventions et bourses	341 017 \$	833 018 \$ (595 013 \$)	4 687 903 \$	2009-2010	CALQ (1)
2	Taux de réponses favorables envers les demandes de subventions et de bourses au CALQ	29 %	31 % ¹	37 % ³	2009-2010	CALQ (1)
3	Nombre d'organismes subventionnés par le CALQ	8	10 (7)	36	2009-2010	CALQ (1)
3.1	n organismes en arts du cirque subventionnés	1	0,4	1	2009-2010	CALQ (1)
3.2	n organismes en arts (autres activités) subventionnés	–	1	1	2009-2010	CALQ (1)
3.3	n organismes en arts médiatiques subventionnés	–	–	2	2009-2010	CALQ (1)
3.4	n organismes en arts multidisciplinaires	–	–	1	2009-2010	CALQ (1)
3.5	n organismes en arts visuels subventionnés	2	2	4	2009-2010	CALQ (1)
3.6	n organismes en danse subventionnés	1	1	4	2009-2010	CALQ (1)
3.7	n organismes en littérature subventionnés	3	2	4	2009-2010	CALQ (1)
3.8	n organismes en métiers d'art subventionnés	–	–	0,2	2009-2010	CALQ (1)
3.9	n organismes en musique subventionnés	1	3	9	2009-2010	CALQ (1)
3.10	n organismes en théâtre subventionnés	–	2	10	2009-2010	CALQ (1)
4	Nombre de bourses du CALQ accordées aux artistes professionnels	14	37 (27)	81	2009-2010	CALQ (1)
4.1	n bourses aux artistes professionnels en arts du cirque	1	–	1	2009-2010	CALQ (1)
4.2	n bourses aux artistes professionnels en arts médiatiques	1	4	15	2009-2010	CALQ (1)
4.3	n bourses aux artistes professionnels en arts multidisciplinaires	1	0,6	2	2009-2010	CALQ (1)
4.4	n bourses aux artistes professionnels en arts visuels	5	7	17	2009-2010	CALQ (1)
4.5	n bourses aux artistes professionnels en danse	–	1	4	2009-2010	CALQ (1)
4.6	n bourses aux artistes professionnels en littérature	4	8	13	2009-2010	CALQ (1)
4.7	n bourses aux artistes professionnels en métiers d'art	–	2	2	2009-2010	CALQ (1)
4.8	n bourses aux artistes professionnels en musique	2	13	22	2009-2010	CALQ (1)
4.9	n bourses aux artistes professionnels en théâtre	–	2	5	2009-2010	CALQ (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

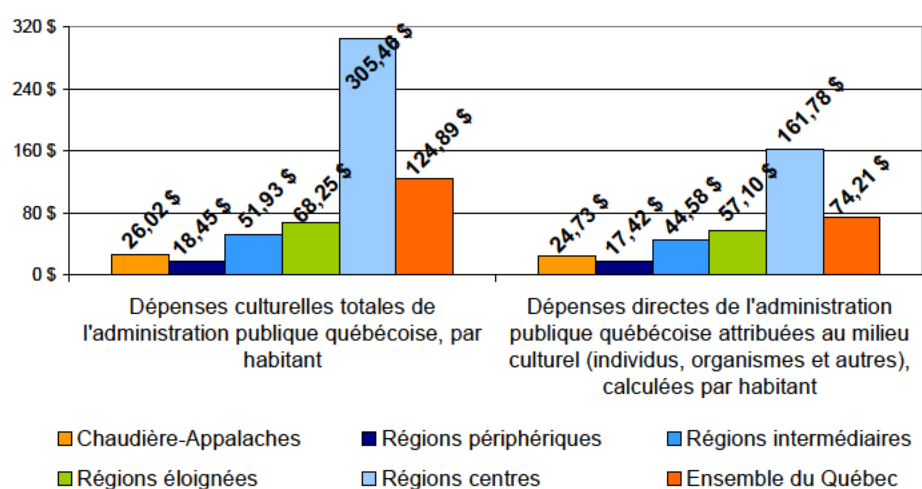
- ⇒ Le taux de réponses favorables du CALQ pour les demandes de subventions et de bourses provenant de la Chaudière-Appalaches est comparable à celui des régions périphériques (29 % contre 31 %; tableau 6).
- ⇒ On remarque toutefois que le montant des dépenses du CALQ imparties aux organismes et artistes est plus faible que celui accordé à la moyenne des régions périphériques (341 017 \$ contre 833 018 \$), ou à la moyenne calculée sur sept territoires (595 013 \$).
- ⇒ On observe que c'est surtout dans les catégories de la littérature, de la musique et des arts médiatiques que la région obtient un nombre de bourses aux artistes professionnels inférieur à la moyenne des régions périphériques (4 contre 8 pour la littérature, 2 contre 13 pour la musique et 1 contre 4 pour les arts médiatiques).

DÉPENSES CULTURELLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DÉPENSES CULTURELLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Le graphique suivant présente les dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise par habitant (partie gauche) et les dépenses directes de l'administration publique québécoise attribuées au milieu culturel par habitant (partie droite). Ces dernières comprennent les dépenses externes de fonctionnement et d'investissement (subventions, bourses, etc.) attribuées aux particuliers, aux associations et organismes, aux administrations municipales, et autres. Elles excluent donc les dépenses internes de fonctionnement (salaires et traitements, achat de biens et services) et d'investissement plus particulièrement élevées dans les régions centrales, qui tendent à dresser un portrait déséquilibré des montants alloués directement à la culture en région.

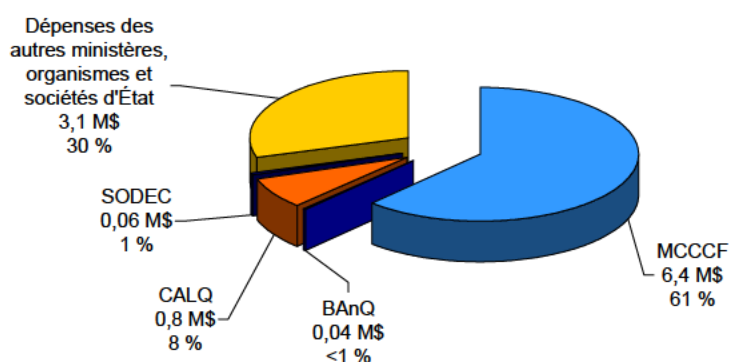
GRAPHIQUE 7. Dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise et dépenses directes attribuées au milieu culturel, calculées par habitant, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : Compilation spéciale du MCCCFC par M. Pelletier (2010) à partir des données de l'OCCQ sur les *Dépenses de l'Administration publique au titre de la culture 2008-2009*. (MCCCFC2)

- ⇒ On remarque que la région de la Chaudière-Appalaches perçoit un montant supérieur de dépenses culturelles par habitant en comparaison des régions périphériques, autant pour les dépenses totales de l'administration publique québécoise (26,02 \$ contre 18,45 \$; graphique 7) que pour les dépenses directes attribuées au milieu culturel (24,73 \$ contre 17,42 \$).
- ⇒ En raison du bassin de créateurs, d'organisations artistiques et d'entreprises culturelles dans la métropole et dans la région de la Capitale-Nationale, les dépenses culturelles totales par habitant sont nettement plus élevées dans les régions centres (305,46 \$ par habitant) que dans les autres types de régions. Notons également que les régions centres disposent de plus d'administrations culturelles à portée nationale que les autres.
- ⇒ Comme ce sont les régions centres qui attirent une bonne part de la production et de la consommation dans le domaine culturel, on remarque que les dépenses culturelles dans les autres régions augmentent selon la distance avec elles. Les dépenses culturelles totales de l'administration publique par habitant passent de 18,45 \$ dans les régions périphériques à 51,93 \$ dans les régions intermédiaires, puis à 68,25 \$ dans les régions éloignées.

GRAPHIQUE 8. Répartition des dépenses culturelles de l'administration publique québécoise selon les différents acteurs gouvernementaux¹, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



1. Aucune dépense effectuée par le Conservatoire de musique et d'art dramatique, Télé-Québec et les autres organismes relevant du portefeuille ministériel dans la région.
Source : Compilation spéciale du MCCCCF par M. Pelletier (2010) à partir des données de l'OCCQ sur les *Dépenses de l'Administration publique au titre de la culture 2008-2009*. (MCCCCF2)

⇒ Comme dans la majorité des régions périphériques, ce sont les dépenses du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui sont les plus élevées en Chaudière-Appalaches avec 61 % (graphique 8), suivies de celles des autres ministères, organismes et sociétés d'État (autres que la SODEC, le CALQ et BAnQ) avec 30 %.

TABEAU 7. Dépenses culturelles de l'administration publique québécoise (partie 1)

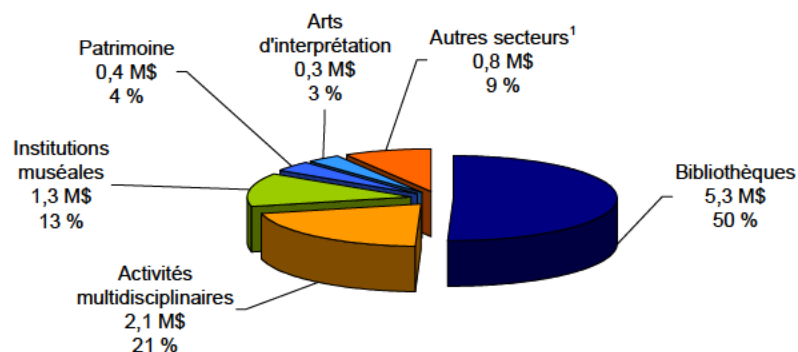
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
1	Dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise	10 402 454 \$	11 733 214 \$	56 962 372 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
2	Dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise, par habitant	26,02 \$	18,45 \$ ¹	124,89 \$ ³	2008-2009	MCCCCF (2)
2.1	Dépenses directes de l'administration publique québécoise attribuées au milieu culturel (individus, organismes et autres), calculées par habitant ⁴	24,73 \$	17,42 \$ ¹	74,21 \$ ³	2008-2009	MCCCCF (2)
3	Répartition des dépenses culturelles entre les différents acteurs gouvernementaux					
3.1	Dépenses du MCCCCF	6 441 454 \$	6 057 107 \$	12 680 103 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.2	Dépenses de BAnQ	37 910 \$	44 576 \$	4 586 824 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.3	Dépenses du CALQ	783 600 \$	1 188 300 \$	5 595 371 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.4	Dépenses du Conservatoire de musique et d'art dramatique	—	—	1 593 068 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.5	Dépenses de la SODEC	60 360 \$	642 453 \$	4 327 827 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.6	Dépenses de Télé-Québec	—	—	5 370 984 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.7	Dépenses des autres organismes relevant du portefeuille ministériel	—	—	7 235 596 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.8	TOTAL PARTIEL : le MCCCCF et les organismes et sociétés d'État relevant de la ministre	7 323 324 \$	7 932 437 \$	41 389 773 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.9	Dépenses des autres ministères, organismes et sociétés d'État	3 079 130 \$	3 800 777 \$	15 572 597 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
3.10	TOTAL	10 402 454 \$	11 733 214 \$	56 962 372 \$	2008-2009	MCCCCF (2)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Dépenses externes de fonctionnement et d'investissement (subventions, bourses, etc.) attribuées aux particuliers, aux associations et organismes, aux administrations municipales, et autres. Ces dépenses excluent donc les dépenses internes de fonctionnement (salaires et traitements, achat de biens et services) et d'investissement.

GRAPHIQUE 9. Répartition des dépenses culturelles de l'administration publique entre cinq secteurs culturels et les autres secteurs, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



⇒ Comme dans l'ensemble du Québec, c'est dans le secteur des bibliothèques que les dépenses culturelles de l'administration publique sont les plus grandes en Chaudière-Appalaches. Elles représentent 50 % (graphique 9) du total des montants alloués. Viennent ensuite les dépenses en activités multidisciplinaires (21 %).

1. Autres secteurs : archives publiques, enseignement des arts, littérature, arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, cinéma et vidéo, radiodiffusion et télévision, industrie du disque, multiculturalisme, multimédia et langue française.

Source : Compilation spéciale du MCCCCF par M. Pelletier (2010) à partir des données de l'OCCQ sur les Dépenses de l'Administration publique au titre de la culture 2008-2009. (MCCCCF2)

TABEAU 8. Dépenses culturelles de l'administration publique québécoise (partie 2)

Indicateurs	Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
4 Répartition des dépenses culturelles entre les différents secteurs culturels					
4.1 Dépenses Bibliothèques ¹	5 261 587 \$	5 394 117 \$	15 272 944 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.2 Dépenses Institutions muséales	1 322 591 \$	967 510 \$	6 479 877 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.3 Dépenses Archives publiques	37 910 \$	72 154 \$	549 905 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.4 Dépenses Patrimoine	413 303 \$	290 573 \$	2 722 688 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.5 Dépenses Enseignement des arts	—	46 155 \$	2 064 538 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.6 Dépenses Littérature	206 281 \$	307 638 \$	704 827 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.7 Dépenses Arts d'interprétation	345 901 \$	1 084 807 \$	7 586 156 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.8 Dépenses Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	261 382 \$	399 636 \$	1 488 948 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.9 Dépenses Cinéma et vidéo	88 472 \$	180 055 \$	2 492 296 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.10 Dépenses Radiodiffusion et télévision	133 679 \$	146 491 \$	6 124 246 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.11 Dépenses Industrie du disque	—	48 234 \$	143 985 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.12 Dépenses Multiculturalisme	50 456 \$	113 717 \$	604 883 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.13 Dépenses Activités multidisciplinaires	2 170 594 \$	2 512 169 \$	5 037 224 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.14 Dépenses Multimédia	—	—	27 036 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.15 Dépenses Langue française	46 068 \$	106 035 \$	1 567 095 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.16 Dépenses Autres	64 078 \$	63 922 \$	4 095 721 \$	2008-2009	MCCCCF (2)
4.17 TOTAL	10 402 302 \$	11 733 212 \$	56 962 370 \$	2008-2009	MCCCCF (2)

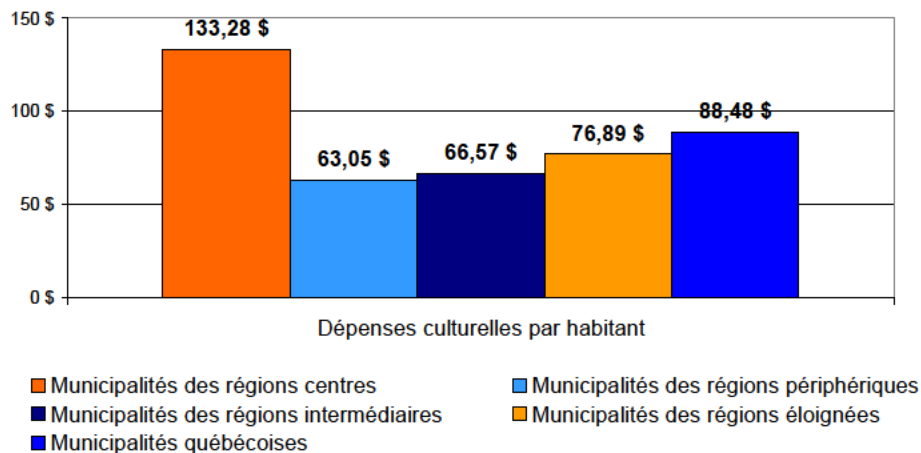
1. Dépenses de la bibliothèque nationale (Grande Bibliothèque) et des bibliothèques publiques municipales et scolaires (y compris les bibliothèques collégiales et universitaires).

- ⇒ Comparativement aux moyennes des régions périphériques, on note dans la région des dépenses plus particulièrement importantes dans le domaine du patrimoine (413 303 \$ contre 290 573 \$; tableau 8) et dans les institutions muséales (1 322 591 \$ contre 967 510 \$).
- ⇒ En contrepartie, on observe des dépenses culturelles de l'administration publique inférieures dans la plupart des secteurs, et plus particulièrement dans les arts d'interprétation (345 901 \$ contre 1 084 807 \$), le cinéma et la vidéo (88 472 \$ contre 180 055 \$) et la langue française (46 068 \$ contre 106 035 \$).

DÉPENSES CULTURELLES MUNICIPALES

La taille de l'échantillon pour les dépenses culturelles municipales ne permet pas de montrer les résultats par région administrative. Par conséquent, nous présentons ici seulement les données par type de régions.

GRAPHIQUE 10. Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon le type de régions, 2009



⇒ La dépense culturelle par habitant des municipalités des régions périphériques est la plus faible des quatre types de régions, bien qu'elle soit légèrement en dessous de celle des régions intermédiaires (63,05 \$ contre 66,57 \$; graphique 10).

⇒ Par ailleurs, plus on s'éloigne des régions centres, plus la dépense culturelle par habitant des municipalités tend à augmenter.

Source : OCCQ; Bernier, S. (2011). Les dépenses culturelles des municipalités en 2009. Bulletin *Optique Culture*, n° 5, mai.

⇒ Soulignons également que la proportion des dépenses des capitales régionales⁴ sur la dépense culturelle totale est nettement inférieure dans les régions périphériques, par rapport à celle dans l'ensemble du Québec (63,05 \$ contre 88,48 \$; tableau 9).

TABEAU 9. Dépenses culturelles de l'administration publique (partie 3) - Dépenses culturelles municipales

Indicateurs		Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
5	Dépenses culturelles de fonctionnement des municipalités québécoises (Total \$)	202 061 727 \$	686 190 130 \$	2009	OCCQ (1)*
5.1	Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	4,1 %	4,7 %	2009	OCCQ (1)*
5.2	Proportion des dépenses des capitales régionales sur la dépense culturelle totale	31,2 %	64,1 %	2009	OCCQ (1)*
5.3	Proportion de la contribution municipale dans la dépense culturelle totale	85,0 %	82,1 %	2009	OCCQ (1)*
6	Dépenses culturelles des municipalités / hab.	63,05 \$	88,48 \$	2009	OCCQ (1)*
7	Répartition des dépenses culturelles en services rendus par habitant, selon le domaine culturel				
7.1	% dépenses Bibliothèques	57,9 %	44,3 %	2009	OCCQ (1)*
7.2	% dépenses Arts et lettres	6,7 %	19,7 %	2009	OCCQ (1)*
7.3	% dépenses Festivals et événements culturels	10,6 %	6,3 %	2009	OCCQ (1)*
7.4	% dépenses Festivals et événements à composante culturelle	2,7 %	2,0 %	2009	OCCQ (1)*
7.5	% dépenses Loisir culturel et scientifique	7,3 %	5,1 %	2009	OCCQ (1)*
7.6	% dépenses Patrimoine, art public et design	5,5 %	17,1 %	2009	OCCQ (1)*
7.7	% dépenses Conservation d'archives historiques	0,4 %	0,5 %	2009	OCCQ (1)*
7.8	% dépenses Non réparties par domaine	9,0 %	5,1 %	2009	OCCQ (1)*

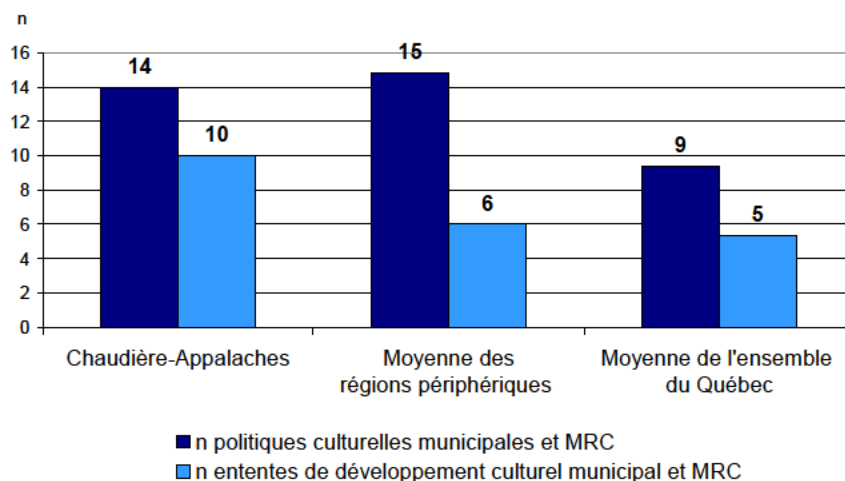
* La référence aux sources de données dans le fascicule *Portraits statistiques régionaux. Annexe s*, renvoie aux dépenses culturelles municipales 2008, alors qu'ici les données sont actualisées pour 2009 : OCCQ; Bernier, S. (2011). « Les dépenses culturelles des municipalités en 2009 ». *Optique Culture*, n° 5.

⁴ Le terme « capitale régionale » réfère à la municipalité la plus peuplée de chaque région administrative.

PARTENARIAT ET COLLECTIVITÉ

Le partenariat, qui se réalise à l'échelle municipale et régionale, concerne diverses actions collectives favorisant le développement culturel.

GRAPHIQUE 11. Nombre de politiques culturelles municipales et MRC, 2010, et nombre d'ententes de développement culturel municipal et MRC, 2009-2010, Chaudière-Appalaches

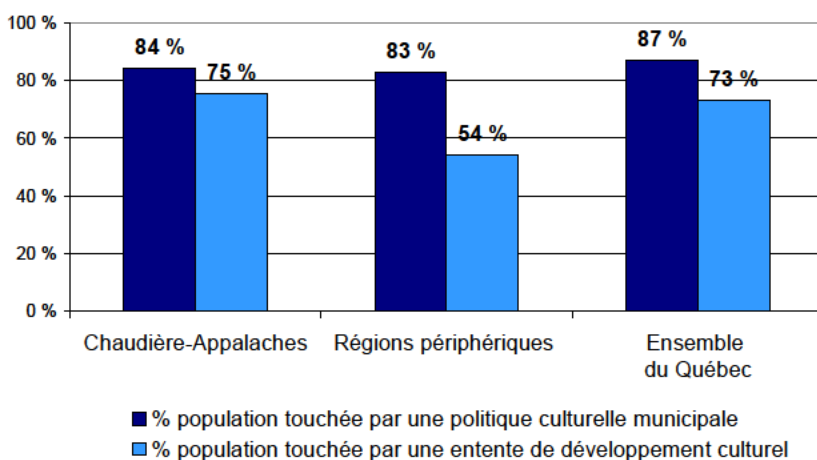


⇒ Comparativement à la moyenne des régions périphériques, on compte un nombre semblable de politiques culturelles municipales et MRC en Chaudière-Appalaches (14 contre 15; graphique 11) et davantage d'ententes de développement culturel municipal et MRC (10 contre 6).

Source: MCCCCF. (2010). Direction de la coordination des programmes, documentation interne. (MCCCCF3). Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Les écarts sont encore plus grands lorsque l'on compare la région à la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires, soit 14 politiques culturelles municipales et MRC contre 11, et 10 ententes de développement culturel municipal et MRC contre 4 (tableau 10; page suivante).

GRAPHIQUE 12. Pourcentage de la population touchée par une politique culturelle municipale et MRC, 2010, et par une entente de développement culturel municipal et MRC, 2009-2010, Chaudière-Appalaches



⇒ On observe pour la région un pourcentage de la population touchée par les ententes de développement culturel supérieur à celui des régions périphériques (75 % contre 54 %; graphique 12) et semblable à celui de l'ensemble du Québec (75 % contre 73 %).

Source: MCCCCF. (2010). Direction de la coordination des programmes, documentation interne. (MCCCCF3). Compilation de la coordonnatrice.

TABLEAU 10. Partenariat et collectivité (partie 1) - Municipal et Local / Régional

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
MUNICIPAL						
1	Nombre de politiques culturelles municipales et MRC (en incluant les nations autochtones)	14	15 (11)	9	2010 ⁴	MCCCF (3)
1.1	n politiques culturelles municipales	9	11 (8)	6	2010 ⁴	MCCCF (3)
1.2	n politiques culturelles MRC	5	4 (3)	3	2010 ⁴	MCCCF (3)
1.3	% population touchée par une politique culturelle municipale et MRC (en incluant les nations autochtones)	84 %	83 % ¹	87 % ³	2010 ⁴	MCCCF (3)
2	Nombre d'ententes de développement culturel municipal et MRC (en incluant les nations autochtones)	10	6 (4)	5	2009-2010 ⁵	MCCCF (3)
2.1	n ententes de développement culturel municipal	7	4 (3)	3	2009-2010 ⁵	MCCCF (3)
2.2	n ententes de développement culturel MRC	3	2 (1)	2	2009-2010 ⁵	MCCCF (3)
2.3	% population touchée par une entente de développement culturel municipal et MRC (en incluant les nations autochtones)	75 %	54 % ¹	73 % ³	2009-2010 ⁵	MCCCF ³
3	Nombre d'ententes du CALQ avec les municipalités	1	0,2	1	2009-2010	CALQ (3)
LOCAL / RÉGIONAL						
4	Nombre d'ententes actives avec le programme VVAP (municipalités, MRC, nations autochtones et organismes)	6	6 (4)	5	2010-2011 ⁴	MCCCF (3)
4.1	n ententes VVAP avec les municipalités (en incluant les nations autochtones)	4	3 (2)	2	2010-2011 ⁴	MCCCF (3)
4.2	n ententes VVAP avec les MRC	2	3 (2)	3	2010-2011 ⁴	MCCCF (3)
5	Nombre d'ententes spécifiques MCCCF	—	1 (1)	1	2009-2010 ⁵	MCCCF (3)
6	Nombre d'ententes ciblées MCCCF	3	1 (1)	2	2009-2010 ⁵	MCCCF (3)
7	Nombre d'organismes soutenus dans le cadre d'ententes régionales du CALQ	1	2 (2)	5	2009-2010	CALQ (3)
8	% contribution des partenaires dans les ententes régionales gérées par le CALQ	100 %	100 % ¹	85 % ³	2009-2010	CALQ (3)

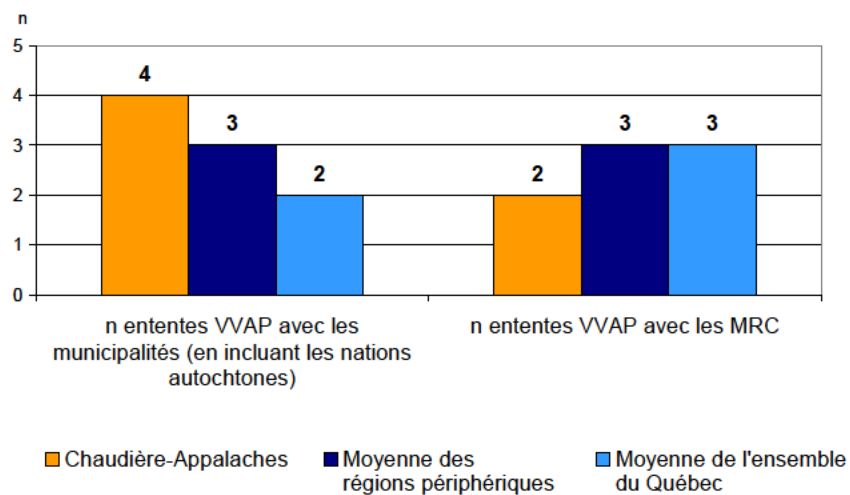
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. En date du 15 octobre 2010.

5. En date du 31 mars 2010.

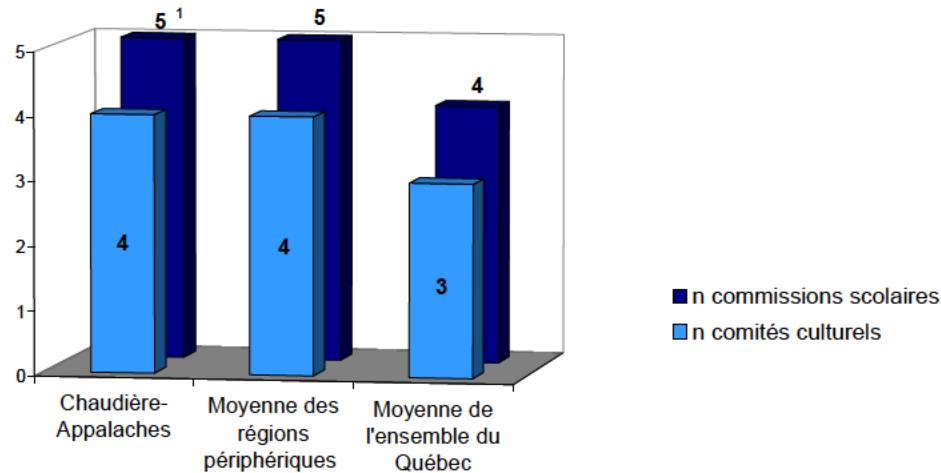
GRAPHIQUE 13. Nombre d'ententes Villes et villages d'art et de patrimoine, Chaudière-Appalaches, 2010-2011



Source: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. (2010). Direction de la coordination des programmes, documentation interne. (MCCCF3).

⇒ On compte également quatre ententes Villes et villages d'art et de patrimoine avec les municipalités et deux avec les MRC en Chaudière-Appalaches (graphique 13).

GRAPHIQUE 14. Nombre de comités culturels par rapport au nombre de commissions scolaires, Chaudière-Appalaches, 2010

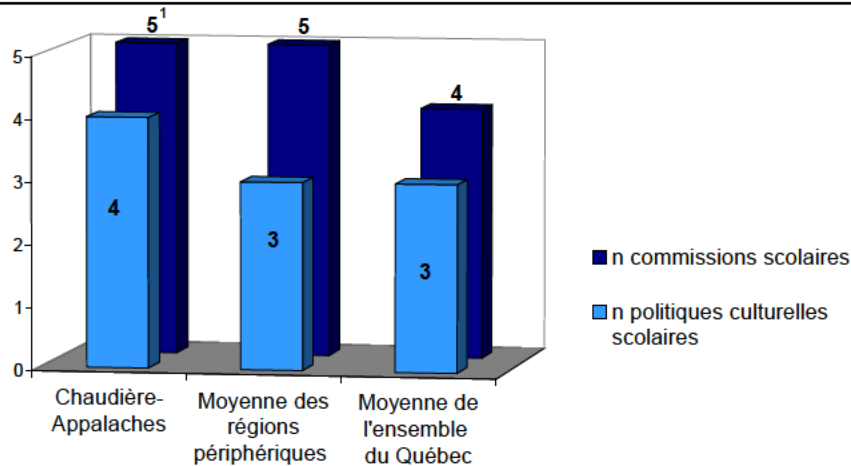


1. En incluant la commission scolaire anglophone Central Québec dont le siège social est situé à Québec, mais qui dispose d'une école à Thetford Mines.

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2010). Documentation interne. (MELS1).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Il existe quatre comités culturels (graphique 14) et quatre politiques culturelles scolaires (graphique 15) dans les cinq commissions scolaires de la région⁵; ces proportions sont comparables à celles des moyennes des régions similaires (4/5 et 3/5) et de l'ensemble du Québec (3/4 et 3/4).

GRAPHIQUE 15. Nombre de politiques culturelles scolaires par rapport au nombre de commissions scolaires, Chaudière-Appalaches, 2010



1. En incluant la commission scolaire anglophone Central Québec dont le siège social est situé à Québec, mais qui dispose d'une école à Thetford Mines.

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2010). Documentation interne. (MELS1).
Compilation de la coordonnatrice.

⁵ Les commissions scolaires sont celles de la Beauce-Etchemin, de la Côte-du-Sud, des Appalaches, des Navigateurs et la commission scolaire anglophone Central Québec dont le siège social est situé à Québec, mais qui dispose d'une école à Thetford Mines.

TABLEAU 11. Partenariat et collectivité (partie 2) - Scolaire et Mécénat

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
SCOLAIRE						
9	Nombre de comités culturels des commissions scolaires / nombre total commissions scolaires	4/5	4/5	3/4	2010	MELS (1)
10	Nombre de politiques culturelles des commissions scolaires / nombre total commissions scolaires	4/5	3/5	3/4	2010	MELS (1)
MÉCÉNAT						
11	% de la population qui fait des dons à des organismes artistiques et culturels	13,3 %	16,0 % ¹	16,7 % ³	2009	MCCCCF (1)
12	Nombre d'ententes engagées pour les organismes dans le cadre de Placements Culture	3	4 (2)	6	2009-2010	CALQ (2)
13	Soutien financier engagé pour les organismes dans le cadre de Placements Culture (\$)	505 000 \$	573 800 \$ (295 429 \$)	711 052 \$	2009-2010	CALQ (2)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

⇒ Dans le cadre de Placements culture, le nombre d'ententes pour les organismes et le soutien financier engagé sont supérieurs aux moyennes des régions périphériques calculées sur sept territoires (3 ententes contre 2 et 505 000 \$ contre 295 429 \$; tableau 11).

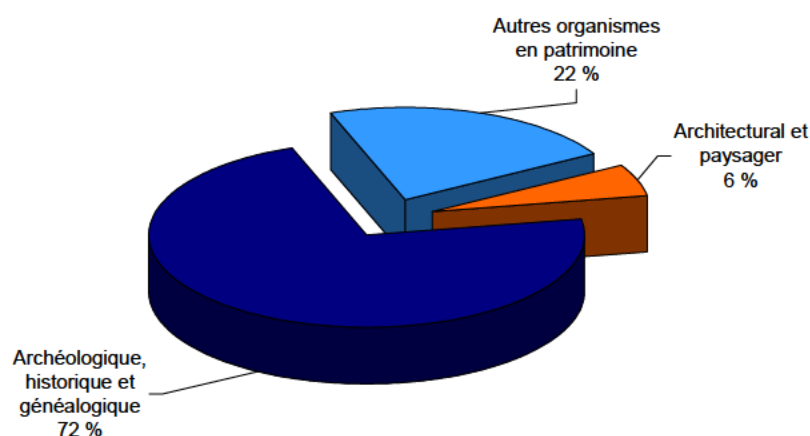
4.3 PATRIMOINE, INSTITUTIONS MUSÉALES ET ARCHIVES

Cette section porte sur la gestion, la protection, la conservation, la diffusion ou la mise en valeur du patrimoine, des institutions muséales et des archives (OCCQ, 2004). Chaque sous-section débute par une courte description du secteur.

PATRIMOINE

Par établissements du patrimoine, on entend ceux dont l'activité principale consiste à étudier, acquérir, gérer, conserver, restaurer, protéger et entretenir des biens et des sites patrimoniaux. Ils ont également pour mission de transmettre la culture traditionnelle, de la promouvoir et enfin, de mettre en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation le patrimoine national, régional ou local. Le champ d'intervention de ces établissements correspond à ce que l'UNESCO appelle le patrimoine culturel matériel et immatériel, ainsi que les paysages culturels. Le patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération (OCCQ, 2004).

GRAPHIQUE 16. Répartition des organismes du patrimoine par discipline, Chaudière-Appalaches, 2004



⇒ Les organismes du patrimoine archéologique, historique et généalogique représentent 72 % (graphique 16) de l'ensemble des organismes du patrimoine de la Chaudière-Appalaches, soit 13 organismes sur 18 (tableau 12). C'est également ce type d'organisme patrimonial que l'on trouve en plus grand nombre dans l'ensemble du Québec.

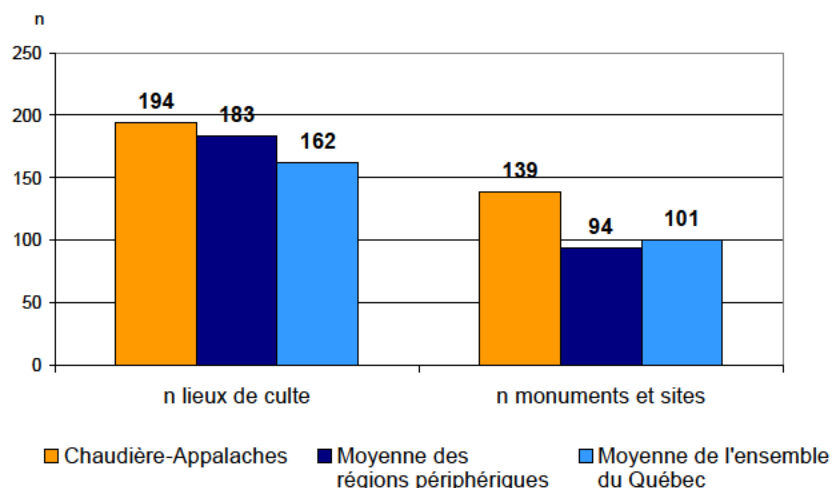
Source : OCCQ. (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Cahier 5, Territoires. (OCCQ4)

⇒ Soulignons également la présence d'un grand nombre de bénévoles dans les organismes en patrimoine dans la région comparativement à la moyenne des régions périphériques (512 contre 326; tableau 12), ce qui constitue un bon indicateur du dynamisme du domaine dans une région.

TABEAU 12. Patrimoine (partie 1) - Ressources

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Répartition des organismes du patrimoine, par discipline	18	24	21	2004	OCCQ (4)
1.1	n organismes du patrimoine architectural et paysager	1	2	2	2004	OCCQ (4)
1.2	n organismes du patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles	—	3	3	2004	OCCQ (4)
1.3	n organismes du patrimoine historique, généalogique et archéologique	13	16	12	2004	OCCQ (4)
1.4	n autres organismes en patrimoine	4	3	4	2004	OCCQ (4)
2	Nombre de bénévoles dans les organismes en patrimoine	512	326	509	2004	OCCQ (2)

GRAPHIQUE 17. Nombre de lieux de culte, 2006, et nombre de monuments et sites¹, 2010, Chaudière-Appalaches



1. Nombre de statuts de protection accordés aux biens culturels immobiliers, tout niveau territorial de protection et toutes catégories confondus.

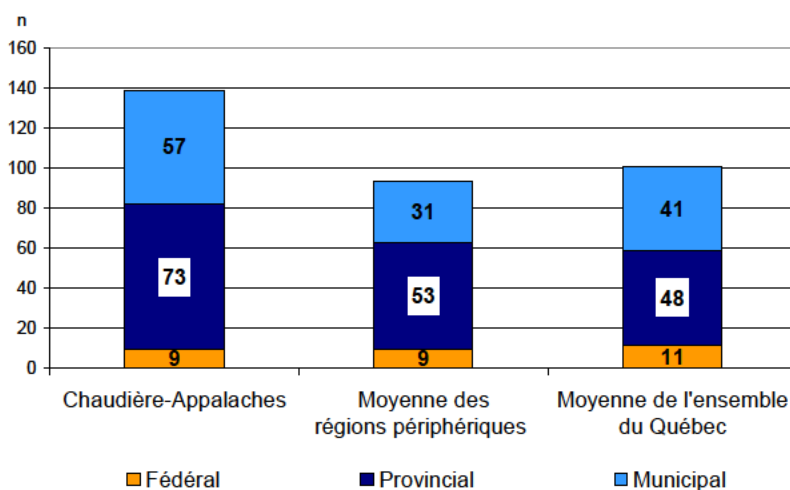
Sources multiples : OCCQ3 et MCCCCF4. Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ La région de la Chaudière-Appalaches compte davantage de lieux de culte, et de monuments et sites⁶, que la moyenne des régions périphériques et celle de l'ensemble du Québec (graphique 17).
- ⇒ Avec 194 lieux de culte, la Chaudière-Appalaches est l'une des régions du Québec où l'on en recense le plus. Cela s'explique notamment par le nombre élevé de municipalités, mais aussi par la diversité des confessions religieuses. Prenons par exemple la municipalité de Kinneir's Mill où l'on trouve quatre églises pour une population de 354 habitants (Tourisme Région de Thetford Mines, 2012).

⁶ Nombre de statuts de protection accordés aux biens culturels immobiliers, tout niveau territorial de protection et toutes catégories confondus. Ces chiffres ne portent pas sur le nombre de bâtiments protégés, mais sur le nombre de statuts de protection accordés. Certaines catégories comptent plus d'un bâtiment, et certains immeubles ou ensembles d'immeubles ont plus d'un statut de protection.

⇒ Pour ce qui est du nombre de monuments et sites, soulignons que parmi l'ensemble des régions du Québec, la Chaudière-Appalaches est la quatrième région qui enregistre le nombre le plus élevé de statuts de protection pour des biens culturels immobiliers.

GRAPHIQUE 18. Répartition des monuments et sites, selon les trois niveaux territoriaux de protection, Chaudière-Appalaches, 2010

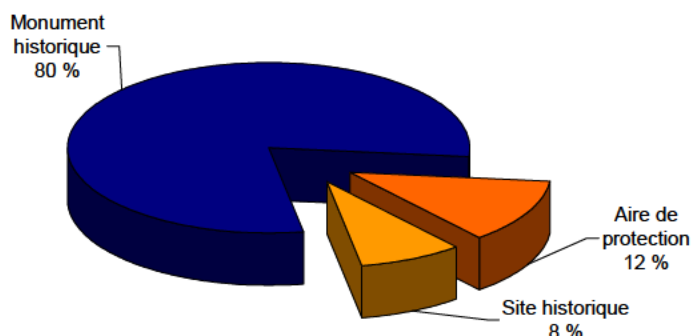


⇒ C'est plus particulièrement pour les niveaux de protection municipal (57) et provincial (73) que l'on trouve davantage de monuments et sites dans la région comparativement aux deux autres moyennes (graphique 18).

Source: OCCQ. (2010). *Répartition du statut de protection accordé aux biens culturels immobiliers, selon le niveau territorial de protection, par catégorie et région administrative.* (OCCQ3).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Les monuments historiques regroupent la plus grande part des monuments et sites de niveau de protection provincial de la Chaudière-Appalaches, soit 58 sur 73 (tableau 13, page 38) ou 80 % (graphique 19). Cette situation est également la même pour la moyenne des régions périphériques et celle de l'ensemble du Québec.

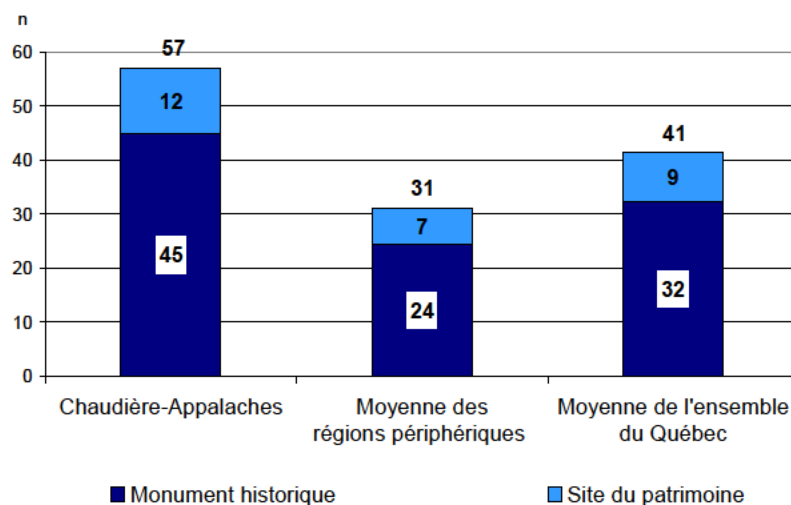
GRAPHIQUE 19. Répartition des monuments et sites¹, de niveau de protection provincial, Chaudière-Appalaches, 2010



1. Aucun bien et site archéologique, bien historique, site historique national, arrondissement historique et naturel dans la région.

Source : OCCQ (2010). *Répartition du statut de protection accordé aux biens culturels immobiliers, selon le niveau territorial de protection, par catégorie.* (OCCQ3).

GRAPHIQUE 20. Répartition des monuments et sites, de niveau de protection municipal, Chaudière-Appalaches, 2010



Source : OCCCQ. (2010). *Répartition du statut de protection accordé aux biens culturels immobiliers, selon le niveau territorial de protection, par catégorie et région administrative.* (OCCQ3).

⇒ Un même constat peut être fait sur le plan municipal : les monuments historiques sont les plus nombreux (45/57; graphique 20), et cette proportion est semblable aux deux autres moyennes comparables (24/31 et 32/41).

TABLEAU 13. Patrimoine (partie 2) - Équipements et fréquentation

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
ÉQUIPEMENTS						
3	Nombre de monuments et sites ⁵ (tout niveau territorial de protection confondu)	139	94	101	2010	OCCQ (3)
4	Nombre de sites du patrimoine mondial, protection au niveau mondial	–	–	0,1	2010	OCCQ (3)
5	Nombre de lieux historiques nationaux du Canada, protection au niveau fédéral	9	9	11	2010	OCCQ (3)
6	Nombre de monuments et sites protégés au niveau provincial	73	53	48	2010	OCCQ (3)
6.1	n biens archéologiques	–	0,4	0,4	2010	OCCQ (3)
6.2	n sites archéologiques	–	1	1	2010	OCCQ (3)
6.3	n biens historiques	–	–	0,2	2010	OCCQ (3)
6.4	n sites historiques	6	4	4	2010	OCCQ (3)
6.5	n sites historiques nationaux	–	–	0,1	2010	OCCQ (3)
6.6	n monuments historiques	58	38	34	2010	OCCQ (3)
6.7	n arrondissements historiques	–	0,4	1	2010	OCCQ (3)
6.8	n arrondissements naturels	–	–	0,2	2010	OCCQ (3)
6.9	n aires de protection	9	10	7	2010	OCCQ (3)
7	Nombre de monuments et sites protégés au niveau municipal	57	31	41	2010	OCCQ (3)
7.1	n monuments historiques	45	24	32	2010	OCCQ (3)
7.2	n sites du patrimoine	12	7	9	2010	OCCQ (3)
8	Nombre de lieux de culte ⁶	194	183	162	2006	MCCCF (4)
9	% de la population qui fréquente des monuments et sites	47,0 %	44,6 % ¹	46,1 % ³	2009	MCCCF (1)

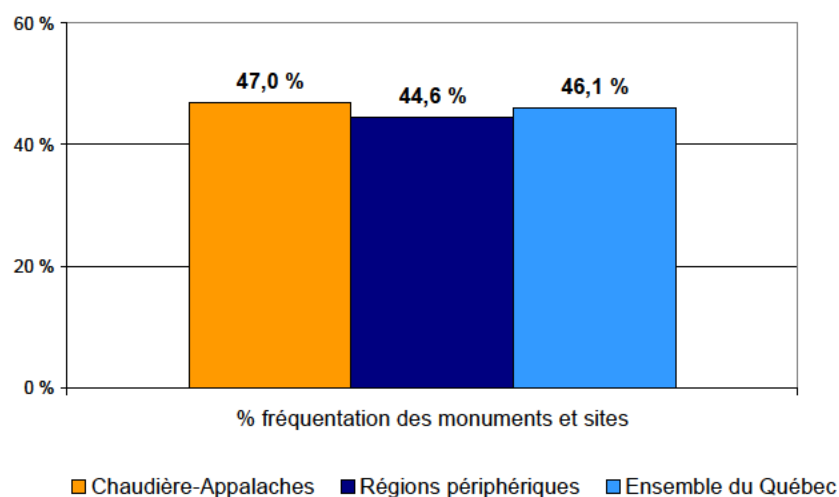
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

5. Nombre de statuts de protection accordés aux biens culturels immobiliers, tout niveau territorial de protection et toutes catégories confondus. Ces chiffres ne portent pas sur le nombre de bâtiments protégés mais sur le nombre de statuts de protection accordés. Certaines catégories comptent plus d'un bâtiment, et certains immeubles ou ensembles d'immeubles ont plus d'un statut de protection.

6. Réfère aux lieux de culte ouverts en 2003 ou fermés peu avant 2003.

**GRAPHIQUE 21. Fréquentation des monuments et sites,
Chaudière-Appalaches, 2009**



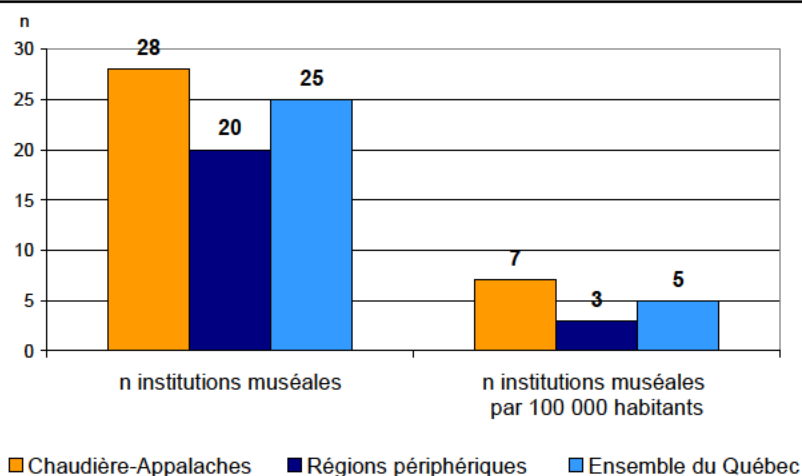
Source : MCCC.F. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCC.F1).

⇒ On observe en Chaudière-Appalaches un pourcentage de fréquentation des monuments et sites légèrement supérieur à celui des régions périphériques (47,0 % contre 44,6 %; graphique 21) et comparable à celui de l'ensemble du Québec (46,1 %).

INSTITUTIONS MUSÉALES

Par institutions muséales, on entend les établissements à but non lucratif, musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation, qui, outre les fonctions d'acquisition, de conservation, de recherche et de gestion de collections assumées par certains, ont en commun d'être des lieux d'éducation et de diffusion consacrés à l'art, à l'histoire et aux sciences (OCCQ, 2004).

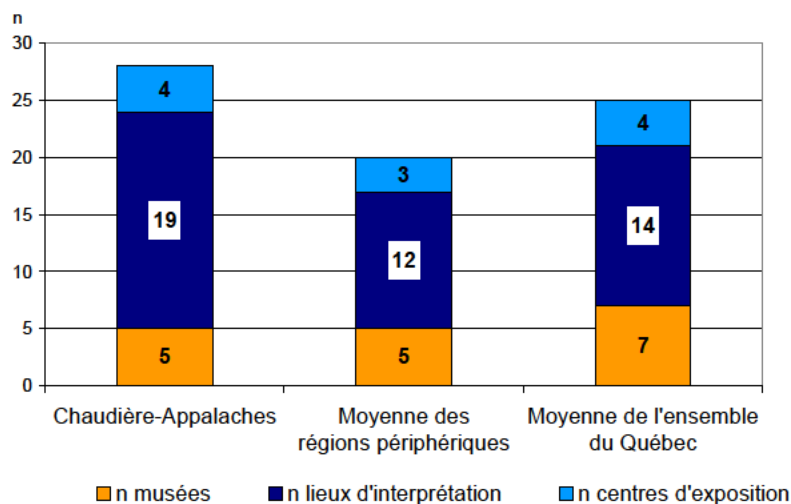
GRAPHIQUE 22. Nombre d'institutions muséales par comparaison au nombre d'institutions par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



⇒ En Chaudière-Appalaches, le nombre d'institutions muséales est particulièrement élevé, comparativement à la moyenne des régions périphériques, et il se rapproche de l'ensemble du Québec (28 contre 20 et 25; graphique 22). À une échelle de 100 000 habitants, l'écart est encore plus grand (7 contre 3 et 5).

Source : OCCQ. (2010). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes*. (OCCQ6). Compilation de la coordonnatrice.

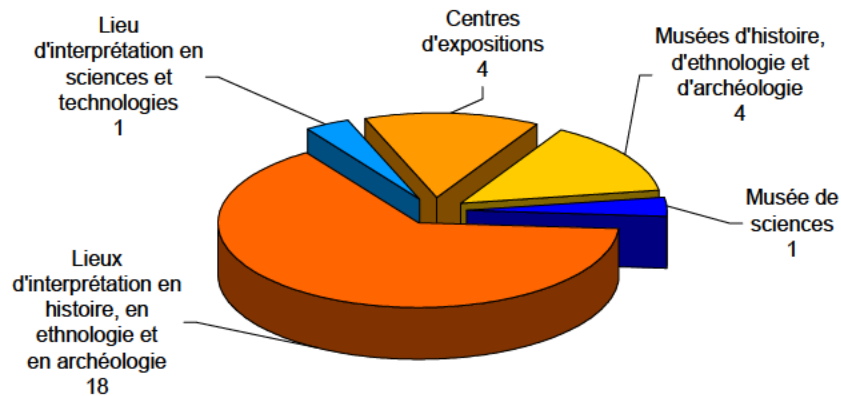
GRAPHIQUE 23. Répartition des institutions muséales par type d'établissement, Chaudière-Appalaches, 2009



⇒ C'est plus précisément dans la catégorie des lieux d'interprétation que le nombre d'institutions muséales de la région est le plus élevé (19 contre 12 et 14; graphique 23).

Source : OCCQ. (2011). *Nombre d'établissements pour certains groupes et sous-groupes de la culture et des communications, 2004-2009*. (OCCQ5).

GRAPHIQUE 24. Répartition des institutions muséales par discipline, Chaudière-Appalaches, 2009¹



1. Aucun musée d'art dans la région.

Source : OCCQ. (2011). *Nombre d'établissements pour certains groupes et sous-groupes de la culture et des communications, 2004-2009*. (OCCQ5).

⇒ Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie appartiennent à la discipline des institutions muséales la plus présente dans la région (18 sur 27; graphique 24).

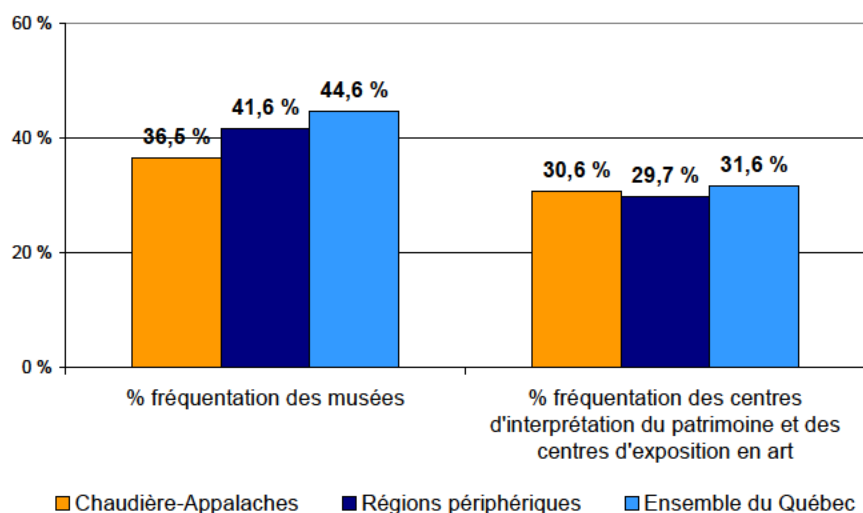
TABEAU 14. Institutions muséales (partie 1) - Ressources et Équipements

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre de bénévoles dans les institutions muséales	303	286 (204)	334	2004	OCCQ (2)
ÉQUIPEMENTS						
2	Nombre d'institutions muséales	28	20 (14)	25	2009	OCCQ (6)
2.1	n institutions muséales par 100 000 habitants	7	3 ¹	5 ³	2009	OCCQ (6)
3	Répartition des institutions muséales par type d'établissements					
3.1	n musées	5	5 (4)	7	2009	OCCQ (5)
3.2	n lieux d'interprétation	19	12 (9)	14	2009	OCCQ (5)
3.3	n centres d'expositions	4	3 (2)	4	2009	OCCQ (5)
4	Répartition des institutions muséales par discipline					
4.1	n musées d'art	—	1	1	2009	OCCQ (5)
4.2	n musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	4	3	5	2009	OCCQ (5)
4.3	n musées de sciences	1	1	2	2009	OCCQ (5)
4.4	n lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	18	11	11	2009	OCCQ (5)
4.5	n lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales, et technologies	1	2	3	2009	OCCQ (5)
4.6	n centres d'expositions	4	3	4	2009	OCCQ (5)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

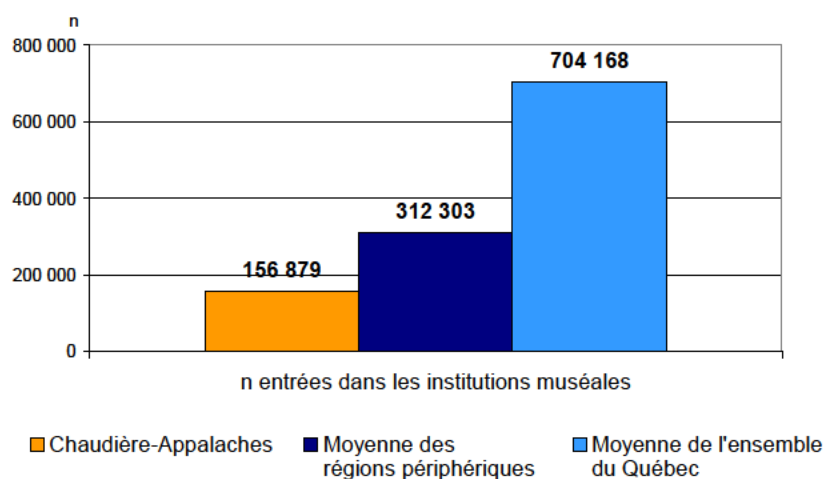
GRAPHIQUE 25. Fréquentation des institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCC.F. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCC.F1).

⇒ Le pourcentage de fréquentation des centres d'interprétation du patrimoine et des centres d'exposition en art en Chaudière-Appalaches est comparable à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec (30,6 % contre 29,7 % et 31,6 %; graphique 25). Le pourcentage de fréquentation des musées y est toutefois inférieur (36,5 % contre 41,6 % et 44,6 %)⁷.

GRAPHIQUE 26. Nombre d'entrées dans les institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009



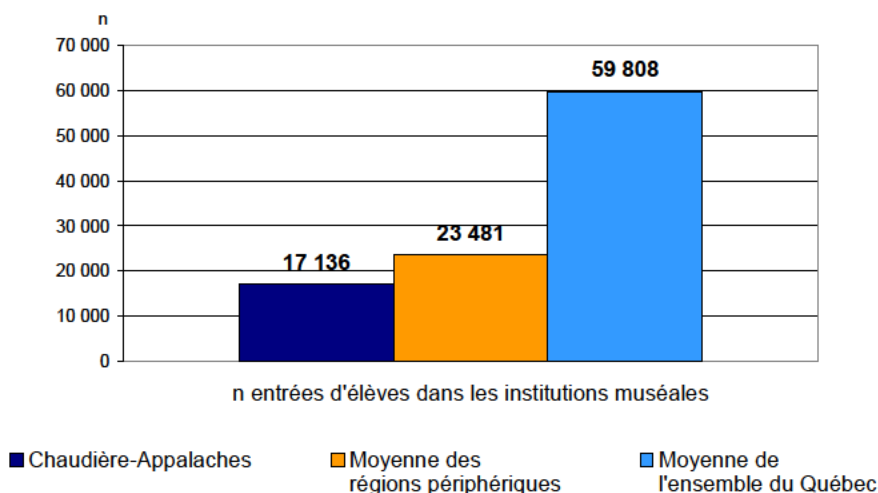
Sources : OCCQ. (2010). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes*. (OCCQ6). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes, par région administrative, Québec, 3e trimestre* (OCCQ7). Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Le nombre d'entrées dans les institutions muséales de la Chaudière-Appalaches est particulièrement bas : 156 879 contre 312 303 (graphique 26) pour la moyenne des régions périphériques. Ce dernier chiffre est lui-même inférieur de moitié au nombre d'entrées dans la moyenne de l'ensemble du Québec. L'écart

est toutefois moindre entre la Chaudière-Appalaches et la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires (156 879 contre 223 073; tableau 15, page 44).

⁷ Soulignons que les statistiques provenant de l'Enquête sur les pratiques culturelles concernent la fréquentation de la population, sans égard à la région où la pratique est exercée. Par conséquent, les pourcentages du graphique 25 s'appliquent autant aux musées et centres de la Chaudière-Appalaches qu'à ceux de l'extérieur de la région.

GRAPHIQUE 27. Nombre d'entrées d'élèves dans les institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009

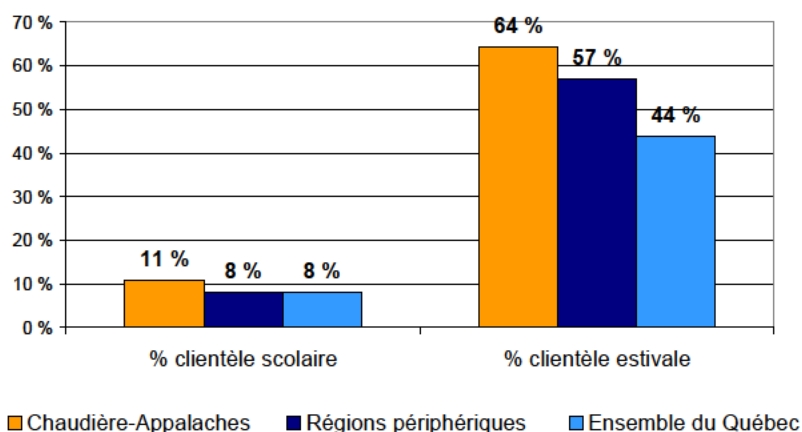


⇒ Le nombre d'entrées d'élèves dans les institutions muséales de la Chaudière-Appalaches se rapproche de la moyenne des régions périphériques (17 136 contre 23 481; graphique 27) et dépasse celle calculée sur sept territoires (16 772), qui sont toutes deux derrière la moyenne de l'ensemble du Québec (59 808).

Source : OCCQ. (2010). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes*. (OCCQ6).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Toutefois, la part de la clientèle scolaire en Chaudière-Appalaches est légèrement supérieure aux deux autres ensembles comparables (11 % contre 8 % et 8 %; graphique 28), étant donné le nombre total d'entrées moins élevé. Quant au pourcentage de la clientèle estivale en Chaudière-Appalaches, il est nettement supérieur (64 % contre 57 % et 44 %). Les institutions muséales de la Chaudière-Appalaches et des régions périphériques sont ainsi plus visitées en été, comparativement à la situation dans l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 28. Pourcentage de la clientèle scolaire et de la clientèle estivale par rapport à la clientèle annuelle des institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009



Sources : OCCQ. (2010). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes*. (OCCQ6). *Visiteurs dans les institutions muséales répondantes, par région administrative, Québec, 3e trimestre* (OCCQ7).
Compilation de la coordonnatrice.

TABLEAU 15. Institutions muséales (partie 2) - Fréquentation

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
FRÉQUENTATION : % DE LA POPULATION						
5	% de la population qui fréquente les musées	36,5 %	41,6 %	44,6 %	2009	MCCCF (1)
6	% de la population qui fréquente les centres d'interprétation du patrimoine et des centres d'exposition en art	30,6 %	29,7 %	31,6 %	2009	MCCCF (1)
FRÉQUENTATION : NOMBRE D'ENTRÉES		Chaudière-Appalaches	Moyenne des régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
7	Nombre d'entrées dans les institutions muséales	156 879	312 303 (223 073)	704 168	2009	OCCQ (6)
8	Part de visiteurs qui est une clientèle scolaire	11 %	8 % ¹	8 % ³	2009	OCCQ (6)
9	Répartition de la clientèle scolaire dans les institutions muséales					
9.1	n élèves du primaire	12 852	16 393	38 527	2009	OCCQ (6)
9.2	n élèves du secondaire	4 284	2 968	16 757	2009	OCCQ (6)
9.3	n élèves - niveau scolaire non spécifié	—	4 120	4 524	2009	OCCQ (6)
10	Part de visiteurs en saison estivale par rapport aux visiteurs annuels des institutions muséales	64 %	57 % ¹	44 % ³	2009	OCCQ (7)

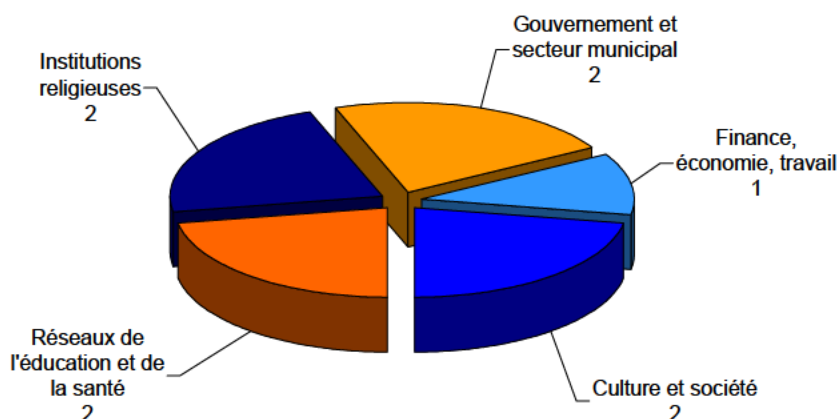
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

ARCHIVES

Par centres et services d'archives, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter, conserver et diffuser des documents inactifs de valeur permanente (archives historiques) et à gérer des documents actifs et semi-actifs. Sont inclus les établissements de formation professionnelle en patrimoine, en archivistique et en muséologie (OCCQ, 2004).

GRAPHIQUE 29. Répartition des services et centres d'archives par discipline¹, Chaudière-Appalaches, 2004



1. Aucun centre d'archives nationales du Québec.

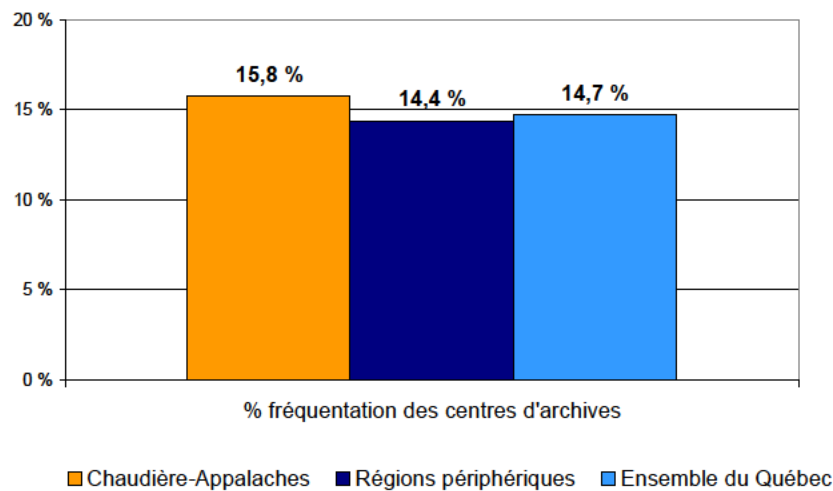
Source : OCCQ. (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Cahier 5, Territoires. (OCCQ 4)

⇒ On trouve neuf services et centres d'archives en Chaudière-Appalaches (graphique 29). Soulignons toutefois que le Centre d'archives de Québec assure les services d'archives nationales du Québec pour la région de la Chaudière-Appalaches.

TABEAU 16. Archives (partie 1) - Ressources

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre de subventions accordées aux organismes par BAnQ	5	4	5	2009-2010	BAnQ (1)
2	Nombre de bénévoles dans les centres d'archives	17	24	43	2004	OCCQ (2)

GRAPHIQUE 30. Fréquentation des centres d'archives,
Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCFC. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCFC1).

⇒ On fréquente légèrement plus les centres d'archives en Chaudière-Appalaches que dans les deux autres ensembles comparables (15,8 % contre 14,4 % et 14,7 %; graphique 30).

TABEAU 17. Archives (partie 2) – Équipements et Fréquentation

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
EQUIPEMENTS						
3	Nombre de centres d'archives régionaux des archives nationales	–	–	0,5	2010	BAnQ (2)
4	Nombre de services agréés d'archives privées	3	2	2	2010	BAnQ (3)
5	Répartition des services et centres d'archives par discipline	9	11	18	2004	OCCQ (4)
5.1	n d'établissements de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ et centres d'archives régionaux)	–	–	1	2004	OCCQ (4)
5.2	n centres d'archives en culture et société	2	2	4	2004	OCCQ (4)
5.3	n centres d'archives des réseaux de l'éducation et de la santé	2	2	4	2004	OCCQ (4)
5.4	n centres d'archives des institutions religieuses	2	4	5	2004	OCCQ (4)
5.5	n centres d'archives du gouvernement et du secteur municipal	2	3	3	2004	OCCQ (4)
5.6	n centres d'archives en finance, économie et travail	1	–	1	2004	OCCQ (4)
FRÉQUENTATION : % DE LA POPULATION						
6	% fréquentation des centres d'archives	15,8 %	14,4 % ¹	14,7 % ³	2009	MCCCFC (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

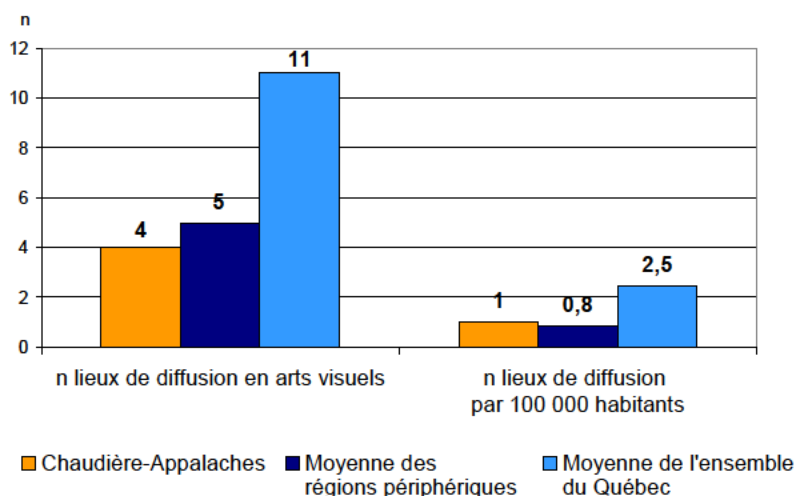
3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4.4 ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

ARTS VISUELS, MÉDIATIQUES ET MULTIDISCIPLINAIRES

Cette section présente des données sur les arts visuels et métiers d'art. « Par arts visuels, on entend la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, la photographie, les arts textiles, l'installation, la performance, la vidéo d'art ou toute autre forme d'expression de même nature. Par arts médiatiques, on entend la création d'œuvres d'expression, à caractère expérimental ou de recherche, impliquant l'utilisation du cinéma, de la vidéo, de l'enregistrement audio ou du multimédia. Par métiers d'art, on entend la production artisanale d'œuvres utilitaires, décoratives ou expressives à travers l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière » (OCCQ, 2004).

GRAPHIQUE 31. Nombre de lieux de diffusion en arts visuels, Chaudière-Appalaches, 2009

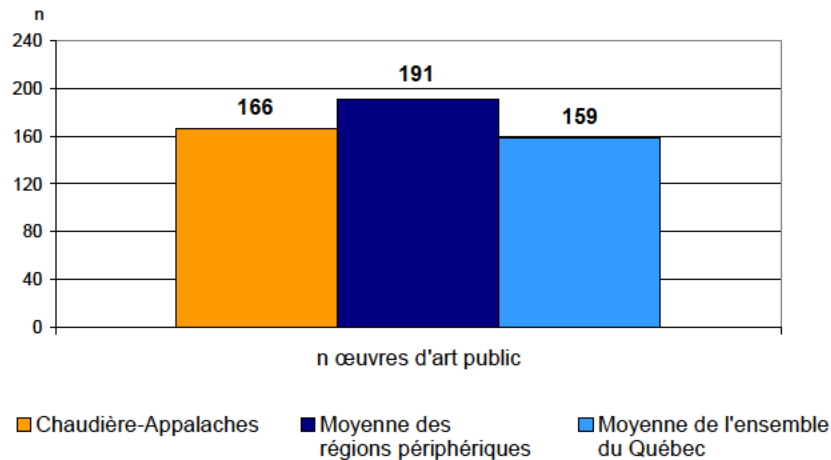


Sources multiples : CALQ3, MCCC5, OCCQ7 et RCAAQ.
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ Si la Chaudière-Appalaches compte un lieu de diffusion en arts visuels de moins que la moyenne des régions périphériques (4 contre 5), elle en compte un peu plus par 100 000 habitants (1 contre 0,8; graphique 31).

Soulignons toutefois la présence de salles d'exposition dans différents lieux culturels (musées autres que musées d'art, maisons de la culture, etc.) qui permettent également une diffusion de l'art visuel, mais qui ne peuvent être comptabilisés en tant que lieux de diffusion dans les statistiques officielles.

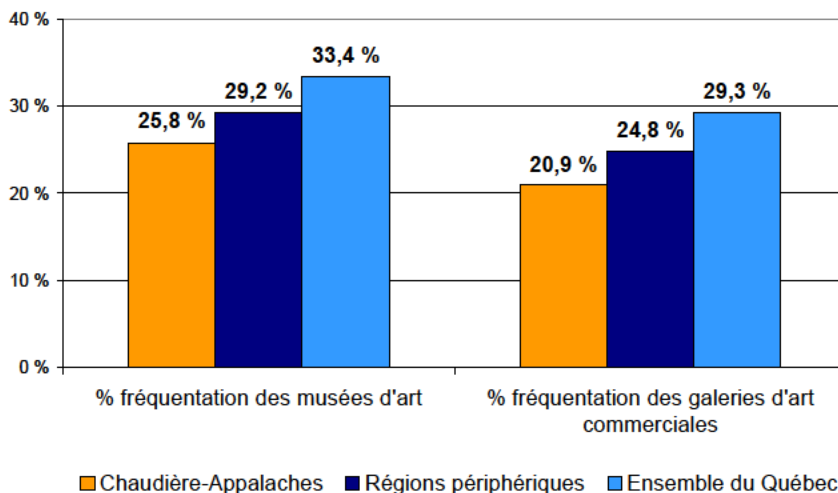
GRAPHIQUE 32. Nombre d'œuvres d'art public réalisées entre 1961 et 2009, dans le cadre de la politique d'intégration des œuvres d'art, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCCF. *Politique d'intégration des arts à l'architecture*, documentation interne. (MCCCCF5).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ En Chaudière-Appalaches, le nombre d'œuvres d'art public réalisées entre 1961 et 2009, dans le cadre de la politique d'intégration des œuvres d'art, est de 166. Ce nombre est inférieur à la moyenne des régions périphériques (191), mais supérieur à celle calculée sur sept territoires (136; tableau 18; page suivante).

GRAPHIQUE 33. Fréquentation dans les musées d'art et les galeries d'art commerciales, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCCF1).

⇒ Le pourcentage de la population de la Chaudière-Appalaches qui fréquente les musées d'art (25,8 %; graphique 33) est le moins élevé des régions périphériques, mais il reste néanmoins près de la médiane de l'ensemble des régions du Québec (26,3 %)⁸.

⇒ Quant au pourcentage de fréquentation des galeries d'art commerciales (20,9 %), il est l'un des plus bas parmi les régions périphériques.

⁸ Rappelons que les statistiques provenant de l'Enquête sur les pratiques culturelles concernent la fréquentation de la population, sans égard à la région où la pratique est exercée.

TABLEAU 18. Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires

TABLEAU 16: Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires						
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre d'organismes subventionnés par le CALQ					
1.1	n organismes subventionnés en arts médiatiques	–	–	2	2009-2010	CALQ (1)
1.2	n organismes subventionnés en arts multidisciplinaires	–	–	1	2009-2010	CALQ (1)
1.3	n organismes subventionnés en arts visuels	2	2	4	2009-2010	CALQ (1)
2	Nombre de bourses du CALQ accordées aux artistes professionnels					
2.1	n bourses aux artistes professionnels en arts médiatiques	1	4	15	2009-2010	CALQ (1)
2.2	n bourses aux artistes professionnels en arts multidisciplinaires	1	0,6	2	2009-2010	CALQ (1)
2.3	n bourses aux artistes professionnels en arts visuels	5	7	17	2009-2010	CALQ (1)
ÉQUIPEMENTS						
3	Nombre de lieux de diffusion en arts visuels	4	5	11	2009	CALQ (3) MCCCF (5) OCCQ (14) RCAAQ
3.1	n lieux de diffusion en arts visuels par 100 000 habitants	1	0,8 ¹	2,5 ³	2009	
ART PUBLIC						
4	Nombre d'œuvres d'art public ⁴	166	191 (136)	159	2009	MCCCF (5)
FRÉQUENTATION						
5	% de la population qui fréquente les musées d'art	25,8 %	29,2 % ¹	33,4 % ³	2009	MCCCF (1)
6	% de la population qui fréquente les galeries d'art commerciales	20,9 %	24,8 % ¹	29,3 % ³	2009	MCCCF (1)
CONSUMMATION						
7	% de la population qui achète des œuvres d'art	6,2 %	10,2 % ¹	11,9 % ³	2009	MCCCF (1)

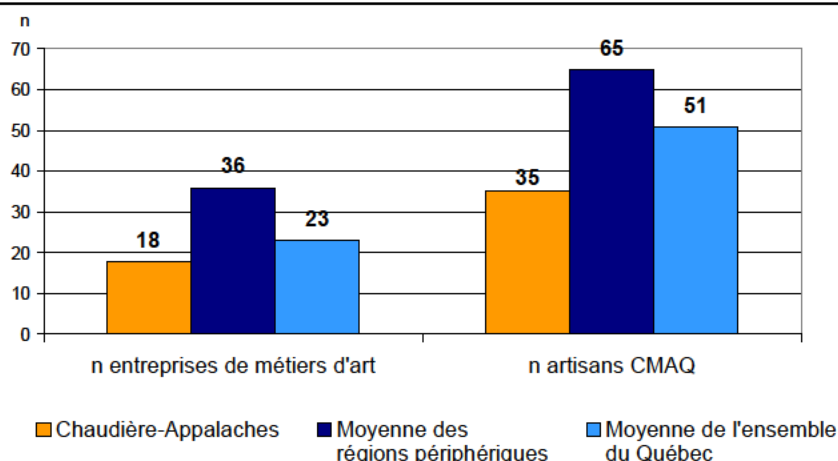
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Réalisées entre 1961 et 2009, dans le cadre de la politique d'intégration des œuvres d'art.

⇒ Le pourcentage de la population qui achète des œuvres d'art (6,2 %; tableau 18) est l'un des plus faibles au Québec (derrière la région du Centre-du-Québec, avec 6,0 %).

GRAPHIQUE 34. Nombre d'entreprises de métiers d'art, 2005, et nombre d'artisans du Conseil des métiers d'art du Québec, 2010, Chaudière-Appalaches

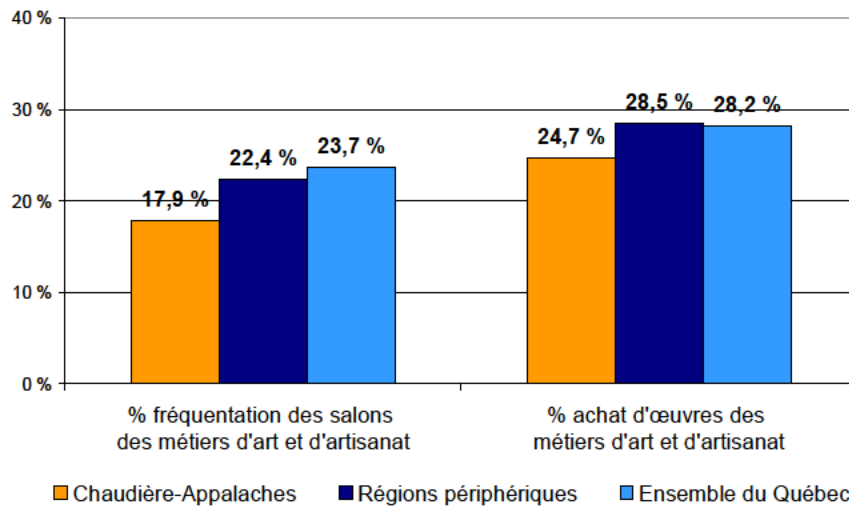


Source : OCCQ. (2009). *Portrait économique des entreprises de métiers d'art au Québec. Bulletin Statistiques en bref*, 50. (OCCQ9). Conseil des métiers d'art du Québec. (2010). *Répertoire des membres. Index Régions*. Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ La Chaudière-Appalaches compte un nombre d'entreprises de métiers d'art inférieur à la moyenne des régions périphériques et à celle de l'ensemble du Québec (18 contre 36 et 23; graphique 34).
- ⇒ Le nombre d'artisans membres du Conseil des métiers d'art du Québec est lui aussi inférieur à la moyenne des régions périphériques (35 contre 65), mais l'écart est moindre par rapport à cette moyenne calculée sur sept territoires (35 contre 47; tableau 19, page suivante).

Soulignons d'autant plus que de nombreux artistes contribuent au dynamisme du secteur des métiers d'art sans que ce soit pour autant leur profession principale, ce qui peut parfois entraîner une sous-estimation de ce domaine d'activité dans certaines régions. En Chaudière-Appalaches, on dénombre effectivement 23 lieux de diffusion selon le Répertoire des lieux de diffusion de produits métiers d'art au Québec (CMAQ, 2010a).

GRAPHIQUE 35. Fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat et achat d'œuvres des métiers d'art et artisanat, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCCF1).

⇒ Enfin, les pourcentages de fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat (17,9 %; graphique 35) et d'achats d'œuvres des métiers d'art et d'artisanat (24,7 %) sont les plus faibles parmi les régions périphériques.

TABEAU 19. Métiers d'art

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre d'entreprises de métiers d'art	18	36 (24)	23	2005	OCCQ (8)
2	Nombre de salons des métiers d'art soutenus par la SODEC	–	1 (1)	1	2009-2010	SODEC (2)
3	Nombre d'artisans membres du CMAQ	35	65 (47)	51	2010	CMAQ
4	Nombre d'organismes en métiers d'art subventionnés par le CALQ	–	–	0,2	2009-2010	CALQ (1)
5	Nombre de bourses du CALQ attribuées aux artistes professionnels en métiers d'art	–	2 (1)	2	2009-2010	CALQ (1)
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS						
6	Nombre d'événements et festivals en arts et métiers d'art	10	6 (4)	4	2010	MTourisme
FRÉQUENTATION						
7	% de la population qui fréquente les salons de métiers d'art ou d'artisanat	17,9 %	22,4 % ¹	23,7 % ³	2009	MCCCCF (1)
CONSUMMATION						
8	% de la population qui achète des œuvres de métiers d'art et d'artisanat	24,7 %	28,5 % ¹	28,2 % ³	2009	MCCCCF (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

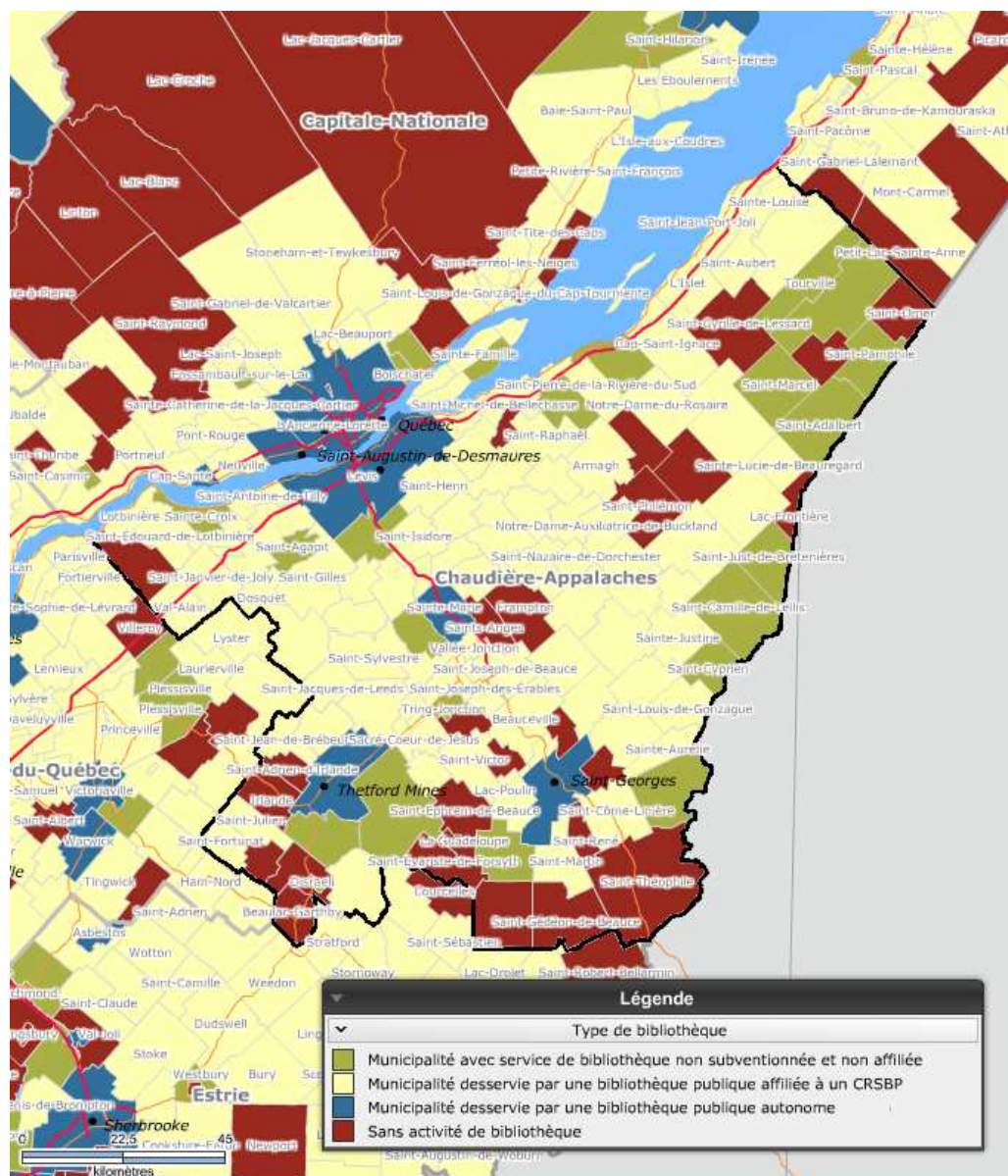
⇒ Mentionnons que, outre les salons soutenus par la SODEC, le CMAQ répertorie quatre événements et salons dans la Chaudière-Appalaches (CMAQ, 2010b).

4.5 BIBLIOTHÈQUE, LIVRE ET LITTÉRATURE

BIBLIOTHÈQUE

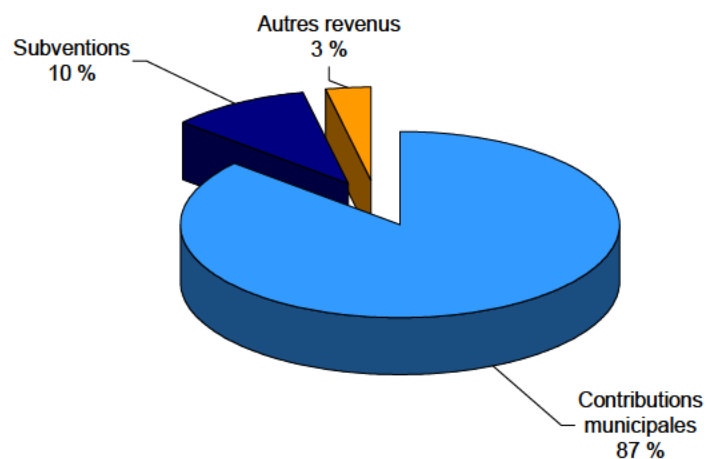
Le réseau des bibliothèques municipales au Québec est composé de deux types d'établissements : les bibliothèques publiques autonomes (BPA), qui sont habituellement présentes dans les municipalités de plus de 5 000 habitants, et les bibliothèques publiques affiliées (BA), qui se trouvent généralement dans les municipalités de moins de 5 000 habitants. Les bibliothèques affiliées bénéficient d'un service assuré par leur centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP, 11 au Québec).

La carte 3 présente la desserte des municipalités pour la Chaudière-Appalaches. Les bibliothèques publiques autonomes de la région se situent à Lévis, Sainte-Marie, Thetford Mines et à Saint-Georges. Soulignons que deux nouvelles bibliothèques publiques autonomes se sont ajoutées depuis 2007, soit celles de Montmagny (2008) et de Saint-Lambert-de-Lauzon (2011).



Carte 4. Desserte des municipalités avec services de bibliothèque selon le type de services, région de la Chaudière-Appalaches, 2007
Source : Allaire, B. (2010). Importante progression des bibliothèques publiques du Québec entre 1995 et 2007.
Bulletin *Statistiques en bref*, 58, mars 2010.

GRAPHIQUE 36. Répartition des sources de revenus des bibliothèques publiques autonomes, Chaudière-Appalaches, 2007



Source : OCCQ (2010). *Statistiques des bibliothèques publiques autonomes*. (OCCQ9).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Au Québec, le financement des bibliothèques publiques autonomes provient principalement des fonds municipaux. La région de la Chaudière-Appalaches n'échappe pas à cette donne et les contributions municipales s'élèvent à 87 % dans la région (graphique 36).

TABEAU 20. Bibliothèque (partie 1) - Ressources

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Répartition des sources de revenus des BPA					
1.1	% contributions municipales	87 %	85 % ¹	88 % ³	2007	OCCQ (9/12)
1.2	% subventions	10 %	10 % ¹	8 % ³	2007	OCCQ (9/12)
1.3	% autres revenus	3 %	4 % ¹	4 % ³	2007	OCCQ (9/12)
2	Nombre de bénévoles dans les bibliothèques municipales	2 565 ⁵	1 188 ⁴	608	2007	MCCCF (6)
2.1	n bénévoles dans les BPA	32	137	115	2007	MCCCF (6)
2.2	n bénévoles dans les bibliothèques affiliées	2 533 ⁵	1 051 ⁴	493	2007	MCCCF (6)

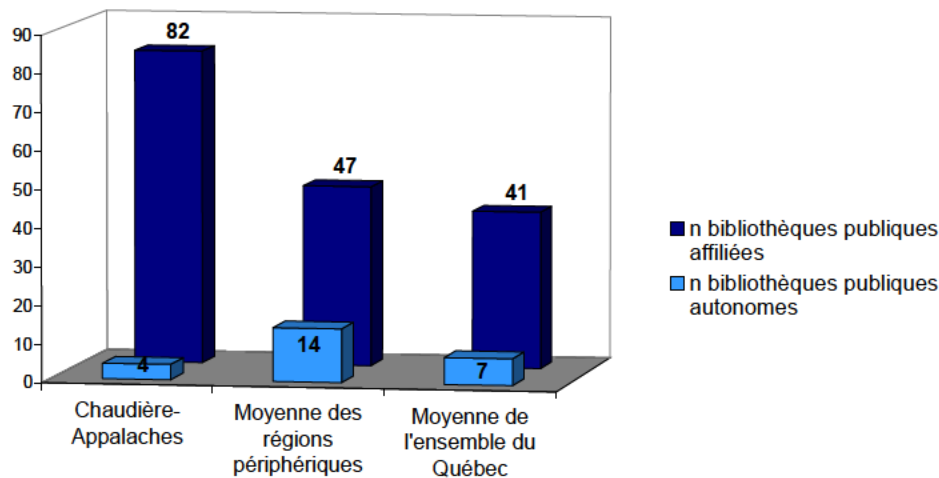
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et du CRSBP CQLM (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie).

5. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

GRAPHIQUE 37. Nombre de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques publiques affiliées, Chaudière-Appalaches, 2007



Source : MCCCCF (2010). *Statistiques des bibliothèques publiques 2007*, documentation interne. (MCCCCF6). Compilation de la coordonnatrice

- ⇒ On observe que la vaste majorité des bibliothèques de la Chaudière-Appalaches sont des bibliothèques publiques affiliées (82; graphique 37). On en trouve près de deux fois plus que dans la moyenne des régions périphériques et celle de l'ensemble du Québec (82 contre 47 et 41). Le nombre élevé de bibliothèques affiliées s'explique par le grand nombre de municipalités dans la région de la Chaudière-Appalaches, notamment celles de moins de 5 000 habitants, généralement desservies par ce type de bibliothèques. On observe toutefois un pourcentage de la population desservie par une bibliothèque municipale moindre dans la région de la Chaudière-Appalaches que dans les régions périphériques et l'ensemble du Québec (82,8 % contre 93,7 % et 95,3 %; tableau 21).

TABEAU 21. Bibliothèque (partie 2) - Équipements

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
ÉQUIPEMENTS						
3	Nombre de bibliothèques publiques autonomes	4 ⁴	14 (10)	7	2007	MCCCCF (6)
3.1	n points de service des BPA	19	26 (19)	19	2007	MCCCCF (6)
4	Nombre de bibliothèques publiques affiliées	82	47 (33)	41	2007	MCCCCF (6)
4.1	n points de service des BA	84	49 (35)	44	2007	MCCCCF (6)
5	% population desservie par une bibliothèque municipale	82,8 %	93,7 % ¹	95,3 % ³	2007	MCCCCF (6)
5.1	% population desservie par une BPA	50,3 %	76,1 % ¹	79,1 % ³	2007	MCCCCF (6)
5.2	% population desservie par une bibliothèque affiliée	32,5 %	17,6 % ¹	16,1 % ³	2007	MCCCCF (6)

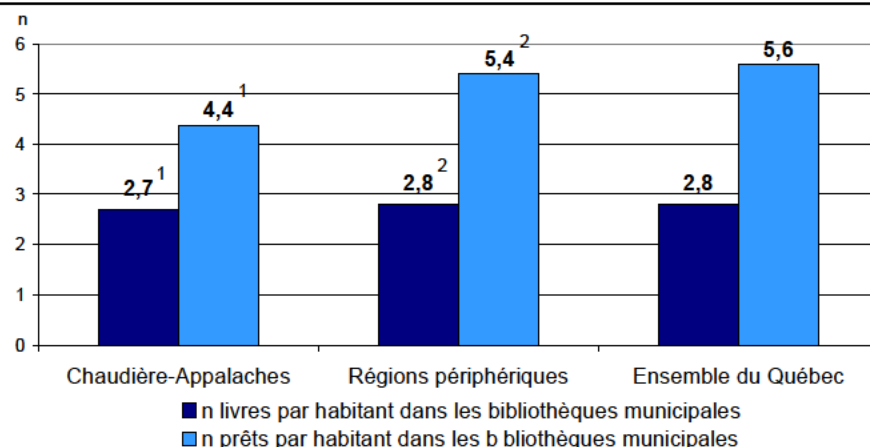
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Deux nouvelles bibliothèques publiques affiliées se sont ajoutées depuis 2007, soit celles de Montmagny (2008) et de Saint-Lambert-de-Lauzon (2011).

- ⇒ Malgré un petit nombre de bibliothèques publiques autonomes, la région compte autant de points de service de ce type de bibliothèques que la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires et que celle de l'ensemble du Québec (19; tableau 21).

GRAPHIQUE 38. Nombre de livres et de prêts par habitant dans les bibliothèques municipales, Chaudière-Appalaches, 2007



⇒ Les résidents de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale disposent d'un nombre de livres par habitant équivalent à celui de l'ensemble du Québec (2,7 contre 2,8). Le nombre de prêts par habitant est toutefois moins élevé (4,4 contre 5,6; graphique 38).

1. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

2. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et du CRSBP CQLM (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie).

Sources : OCCQ (2010). *Statistiques des bibliothèques publiques autonomes*. (OCCQ9)

MCCCF. (2010). *Statistiques 2007 des bibliothèques publiques*, documentation interne. (MCCCF6)

TABEAU 22. Bibliothèque (partie 3) - Offre : documents

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
OFFRE : DOCUMENTS						
6	Nombre de livres dans les bibliothèques municipales	1 133 630 ⁵	1 795 366 ⁴	1 186 153	2007	MCCCF (6) OCCQ (9)
6.1	n livres par habitant dans les bibliothèques municipales	2,7 ⁵	2,8 ^{1 et 4}	2,8 ³	2007	MCCCF (6) OCCQ (9)
7	Répartition des livres dans les bibliothèques municipales					
7.1	n livres dans les BPA	502 237	1 250 681 (893 343)	922 579	2007	OCCQ (9)
7.2	n livres dans les bibliothèques affiliées	631 393 ⁵	544 689 ⁴ (389 061)	263 574	2007	MCCCF (6)
8	Nombre de documents audiovisuels dans les bibliothèques publiques autonomes	38 951	53 529 (38 235)	48 076	2007	MCCCF (6) OCCQ (10)
9	Nombre d'acquisitions de documents dans les bibliothèques publiques autonomes	1 776	7 358 (5 256)	6 610	2007	MCCCF (6)

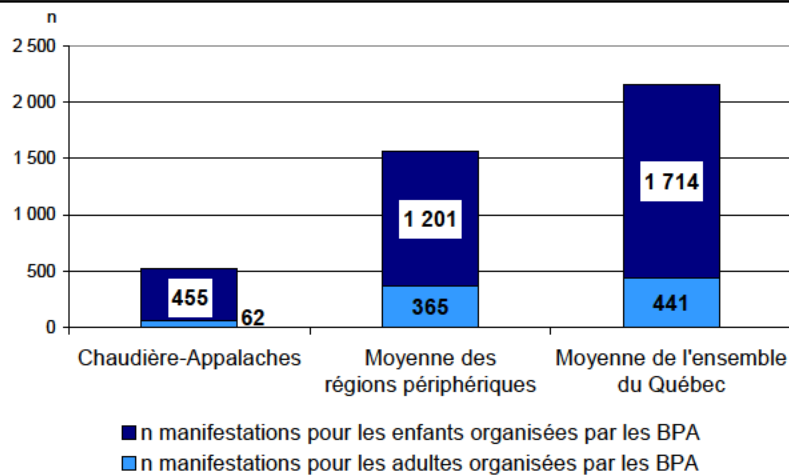
1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

4. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et du CRSBP CQLM (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie).

5. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

⇒ Dans les bibliothèques publiques autonomes de la Chaudière-Appalaches, on observe que le nombre de documents audiovisuels est comparable à celui de la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires (38 951 contre 38 235; tableau 22), mais que le nombre d'acquisitions de documents est nettement inférieur (1 776 contre 5 256). Rappelons ici que le nombre de bibliothèques publiques autonomes est moindre dans la région de la Chaudière-Appalaches, ce qui a une incidence sur les résultats mentionnés.

GRAPHIQUE 39. Nombre de manifestations organisées par les bibliothèques publiques autonomes, pour les adultes et pour les enfants, Chaudière-Appalaches, 2007



Sources : OCCQ (2010). *Activités des bibliothèques publiques autonomes*. (OCCQ11)
MCCCF. (2010). *Statistiques 2007 des bibliothèques publiques*, documentation interne. (MCCCF6)
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ On remarque que le nombre de manifestations organisées par les bibliothèques publiques autonomes pour les enfants (455; graphique 39) et celui pour les adultes (62) en Chaudière-Appalaches sont relativement bas. Le nombre total de manifestations dans la Chaudière-Appalaches (517; tableau 23) est le plus faible des régions périphériques.

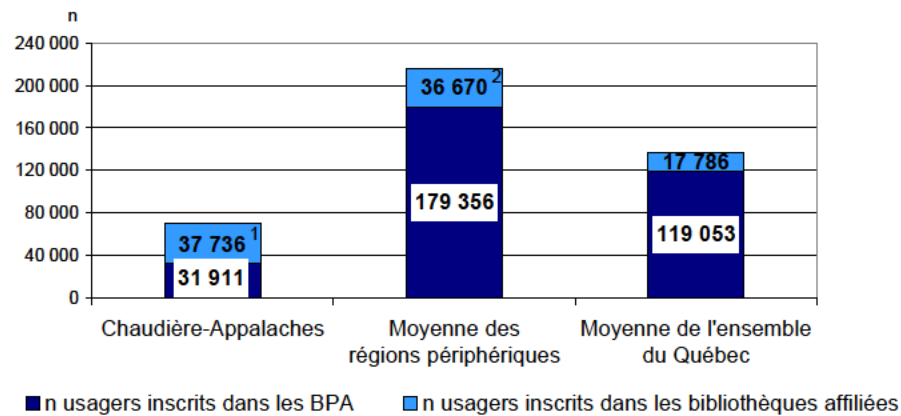
TABLEAU 23. Bibliothèque (partie 4) - Offre : manifestations culturelles et services technologiques

Indicateurs	Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
OFFRE : MANIFESTATIONS CULTURELLES ET EXPOSITIONS					
10 Nombre de manifestations organisées par les bibliothèques publiques autonomes	517	1 565 (1 118)	2 155	2007	MCCCF (6) OCCQ (11)
10.1 n manifestations pour les adultes organisées par les bibliothèques publiques autonomes	62	365 (260)	441	2007	MCCCF (6) OCCQ (11)
10.2 n manifestations pour les enfants organisées par les bibliothèques publiques autonomes	455	1 201 (858)	1 714	2007	MCCCF (6) OCCQ (11)
11 Nombre d'expositions organisées par les bibliothèques publiques autonomes	24	259 (185)	191	2007	MCCCF (6) OCCQ (11)
OFFRE : SERVICES TECHNOLOGIQUES					
12 Nombre de BPA offrant un catalogue disponible à distance / n BPA ⁴	4/4	11/14	6/7	2007	MCCCF (6)
13 Nombre de BPA offrant l'accès au dossier d'abonné à distance / n BPA ⁴	2/4	9/14	4/7	2007	MCCCF (6)

4. Ces services technologiques sont disponibles pour toutes les bibliothèques affiliées puisqu'ils sont mis en place par les CRSBP.

⇒ Le nombre d'expositions organisées par les bibliothèques publiques autonomes (24; tableau 23) est également le plus bas parmi les régions périphériques.

GRAPHIQUE 40. Nombre d'usagers des bibliothèques publiques autonomes et des bibliothèques affiliées, Chaudière-Appalaches, 2007



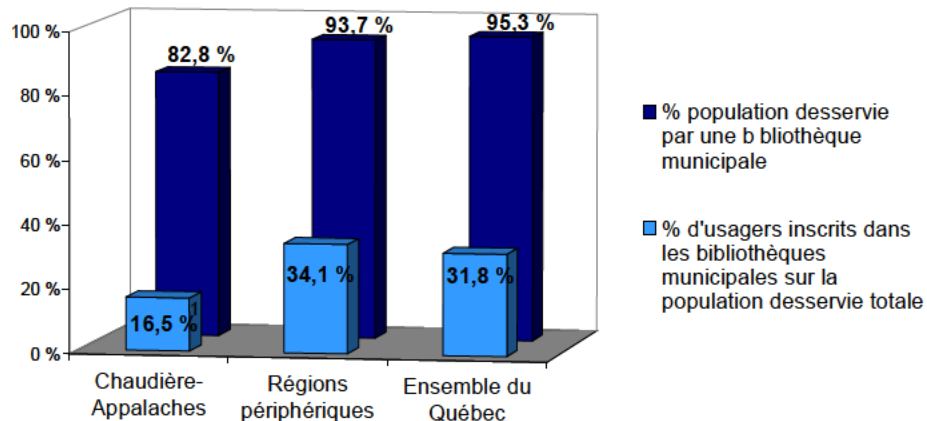
1. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

2. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et du CRSBP CQLM (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie).

Sources multiples : OCCQ9 et MCCC6. Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Si le pourcentage de la population desservie par une bibliothèque municipale de la région de la Chaudière-Appalaches est moindre que ceux des régions périphériques et de l'ensemble du Québec (82,8 % contre 93,7 % et 95,3 %; graphique 41), soulignons que le nombre d'usagers est également nettement plus faible (69 647 contre 216 026 et 136 839; tableau 24, page suivante). Il en va de même pour le pourcentage d'usagers inscrits dans les bibliothèques municipales qui est près de deux fois inférieur à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec (16,5 % contre 34,1 % et 31,8 %; graphique 41). Ces données de fréquentation sont les plus basses parmi les régions périphériques.

GRAPHIQUE 41. Pourcentage de la population desservie par comparaison au pourcentage d'usagers inscrits dans les bibliothèques municipales, Chaudière-Appalaches, 2007



1. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

Source : MCCC6 (2010). *Statistiques des bibliothèques publiques 2007*, documentation interne. (MCCC6). Compilation de la coordonnatrice.

TABLEAU 24. Bibliothèque (partie 5) - Fréquentation et Utilisation des services

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec	Année	Source
FRÉQUENTATION						
14	% de la population qui fréquente les bibliothèques municipales	45,1 %	49,5 %	51,4 %	2009	MCCCCF (1)
15	Nombre d'usagers inscrits dans les bibliothèques municipales	69 647 ⁵	216 026 ^{2 et 4}	136 839 ²	2007	MCCCCF (6) OCCQ (9)
15.1	n usagers inscrits dans les BPA	31 911	179 356 ² (128 112) ²	119 053 ²	2007	OCCQ (9)
15.2	n usagers inscrits dans les bibliothèques affiliées	37 736 ⁵	36 670 ^{2 et 4}	17 786 ²	2007	MCCCCF (6)
16	% d'usagers inscrits dans les bibliothèques municipales sur la population desservie totale	16,5 % ⁵	34,1 % ⁴	31,8 %	2007	MCCCCF (6)
16.1	% d'usagers inscrits dans les BPA sur la population desservie par les BPA	15,9 %	37,5 %	33,3 %	2007	MCCCCF (6)
16.2	% d'usagers inscrits dans les bibliothèques affiliées sur la population desservie par les BA	17,1 % ⁵	23,5 % ⁴	24,4 %	2007	MCCCCF (6)
UTILISATION DES SERVICES : PRÊTS DE DOCUMENTS						
17	Nombre de prêts de documents dans les bibliothèques municipales	1 842 654 ⁵	3 453 245 ^{2 et 4}	2 422 622 ²	2007	MCCCCF (6) OCCQ (9)
17.1	n prêts de documents dans les bibliothèques municipales par habitant	4,4 ⁵	5,4 ⁴	5,6	2007	OCCQ (9)
18	Répartition des prêts de documents dans les bibliothèques municipales					
18.1	n prêts de documents dans les BPA	1 132 005	2 849 519 ² (2 035 371) ²	2 162 052 ²	2007	OCCQ (9)
18.2	n prêts de documents dans les bibliothèques affiliées	710 649 ⁵	603 726 ^{2 et 4}	260 570 ²	2007	MCCCCF (6)

2. Donnée moyenne.

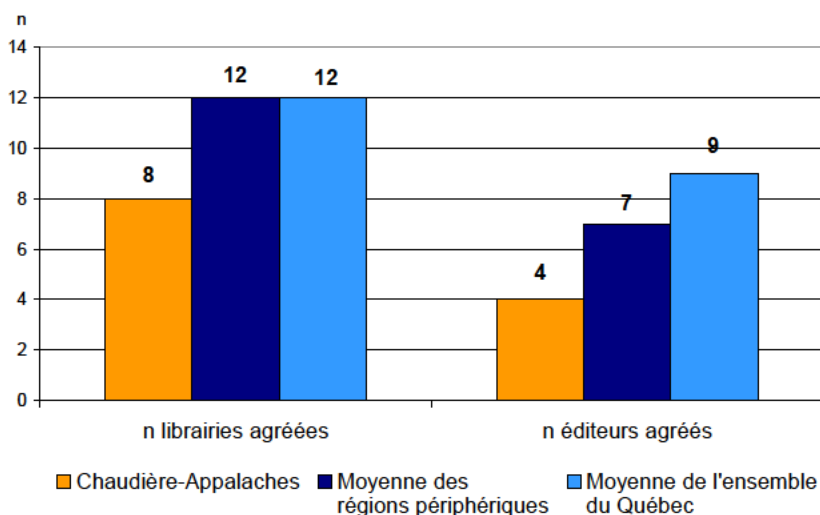
4. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et du CRSBP CQLM (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie).

5. La donnée est majorée puisqu'elle inclut les données du CRSBP CNCA (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

LIVRE ET LITTÉRATURE

Cette section porte à la fois sur quelques données de la chaîne du livre, sur la fréquentation de certains établissements et sur les pratiques de lecture de la population.

GRAPHIQUE 42. Nombre de librairies agréées et d'éditeurs agréés, Chaudière-Appalaches, 2009



⇒ Comparativement aux moyennes des régions périphériques et à celles de l'ensemble du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches compte moins de librairies agréées (8 contre 12 et 12; graphique 42) et d'éditeurs agréés (4 contre 7 et 9). Par 100 000 habitants, le nombre de librairies agréées est toutefois équivalent à celui des régions périphériques (2; tableau 25).

Sources : MCCCCF. (2009). *Liste des librairies agréées*. (MCCCCF7).
Liste des éditeurs agréés. (MCCCCF8). Compilation de la coordonnatrice.

TABEAU 25. Livre et littérature (partie 1)

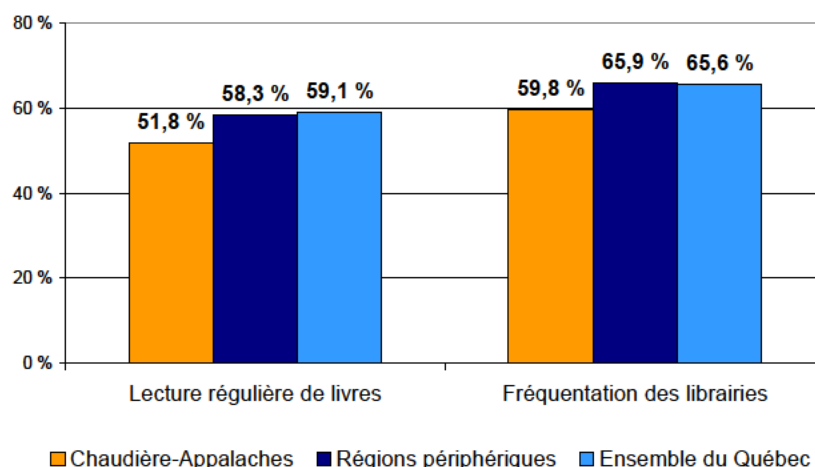
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
CHAÎNE DU LIVRE						
1	Nombre d'organismes en littérature subventionnés par le CALQ	3	2	4	2009-2010	CALQ (1)
2	Nombre de bourses du CALQ attribuées aux artistes professionnels en littérature	4	8	13	2009-2010	CALQ (1)
3	Nombre de librairies agréées	8	12	12	2009	MCCCCF (7)
3.1	n librairies agréées par 100 000 habitants	2	2 ¹	3 ³	2009	MCCCCF (7)
4	Nombre d'éditeurs agréés	4	7	9	2009	MCCCCF (8)
4.1	n éditeurs soutenus par la SODEC	3	8	9	2009-2010	SODEC (2)
5	Nombre de salons du livre	—	—	1	2009-2010	SODEC (1)
6	Nombre d'événements et festivals en littérature	—	—	1	2010	MTourisme
7	Ventes de livres neufs par les librairies et les grandes surfaces	11 237 926 \$	24 598 981 \$	29 369 024 \$	2009	OCCQ (13)
7.1	Ventes de livres neufs par habitant	28 \$	38 \$ ¹	64 \$ ³	2009	OCCQ (13)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

⇒ Les ventes de livres neufs par habitant de la Chaudière-Appalaches sont peu élevées, soit 28 \$ (tableau 25). Ce montant est l'un des plus faibles des régions québécoises.

GRAPHIQUE 43. Lecture régulière de livres¹ et fréquentation des librairies, Chaudière-Appalaches, 2009



1. Pourcentage de la population qui affirme lire assez souvent et très souvent des livres sur format papier, électronique, sur ordinateur ou sur Internet.

Source : MCCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCCF1).

⇒ En Chaudière-Appalaches, on note un taux de lecture régulière de livres (51,8 %; graphique 43) et un taux de fréquentation des librairies (59,8 %) légèrement inférieurs à ceux des deux ensembles comparables.

TABEAU 26. Livre et littérature (partie 2)

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
FRÉQUENTATION						
8	% de la population qui fréquente les librairies	59,8 %	65,9 %	65,6 %	2009	MCCCCF (1)
9	% de la population qui fréquente les salons du livre	10,5 %	12,3 %	15,2 %	2009	MCCCCF (1)
PRATIQUES DE LECTURE						
10	% de la population qui lit régulièrement des livres (assez souvent et très souvent)	51,8 %	58,3 %	59,1 %	2009	MCCCCF (1)
11	Répartition des types de livres les plus lus					
11.1	% de mentions des romans	44,3 %	49,3 %	48,0 %	2009	MCCCCF (1)
11.2	% de mentions des biographies, autobiographies, mémoires, faits vécus	17,6 %	17,0 %	16,8 %	2009	MCCCCF (1)
11.3	% de mentions des essais et livres scientifiques	8,4 %	8,4 %	9,3 %	2009	MCCCCF (1)
12	Nombre moyen de livres lus / habitant	12,8	16,4	17,4	2009	MCCCCF (1)

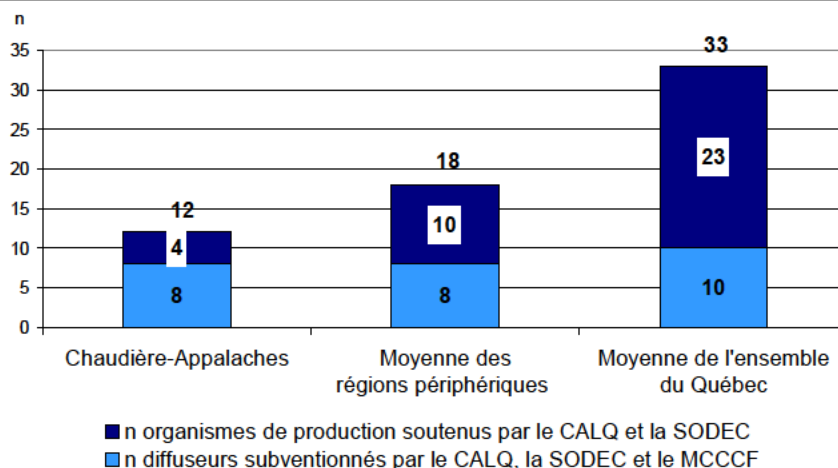
⇒ Enfin, le nombre moyen de livres lus par habitant (12,8; tableau 26) en Chaudière-Appalaches est le plus bas parmi les régions québécoises.

4.6 ARTS DE LA SCÈNE

La section sur les arts de la scène porte essentiellement sur la production et la fréquentation des spectacles en arts de la scène. On s'attarde aux ressources de ce milieu, soit les diffuseurs et les bourses et subventions remises aux organismes et artistes en arts de la scène. D'autres données informent sur le réseau des salles de spectacles et sur leur offre. Puis, les données de consommation des spectacles en arts de la scène complètent cette section.

OFFRE DE SPECTACLES EN ARTS DE LA SCÈNE

GRAPHIQUE 44. Répartition des organismes de production en arts de la scène subventionnés et des diffuseurs de spectacles subventionnés, Chaudière-Appalaches, 2009-2010



Sources : CALQ. (2010). Documentation interne. (CALQ3); MCCCCF. (2010). Direction de la coordination des programmes, documentation interne. (MCCCCF3); SODEC. (2010). Documentation interne. (SODEC2). Compilation de la coordonnatrice.

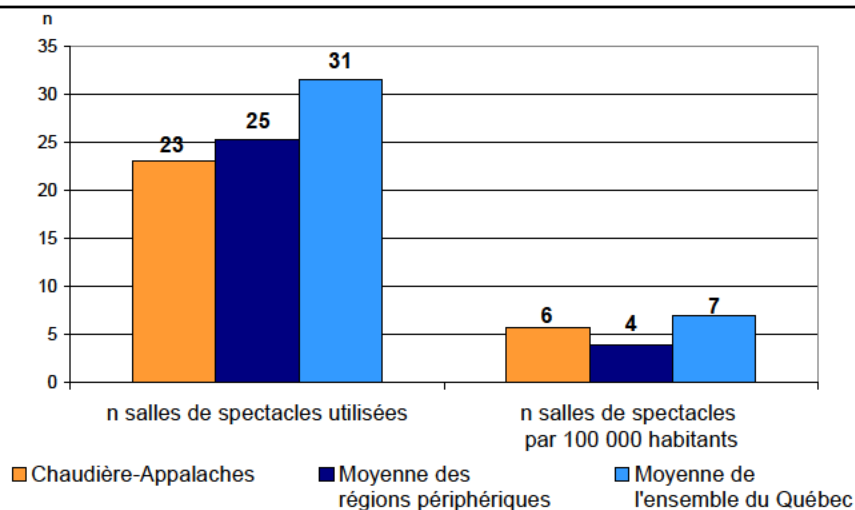
- ⇒ La région de la Chaudière-Appalaches compte autant de diffuseurs de spectacles subventionnés par le CALQ, la SODEC et le MCCCCF que la moyenne des régions périphériques (8; graphique 44), mais un nombre inférieur d'organismes de production en arts de la scène soutenus par le CALQ et la SODEC (4 contre 10).

TABLEAU 27. Offre en arts de la scène (partie 1) - Ressources

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Moyenne des 5 régions périphériques (7 territoires)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre d'organismes de production soutenus par le CALQ et la SODEC	4	10 (7)	23	2009-2010	CALQ (3) SODEC (2)
1.1	n organismes de production en arts du cirque soutenus	1	0,4	0,4	2009-2010	CALQ (3)
1.2	n organismes de production en arts multidisciplinaires soutenus	–	–	1	2009-2010	CALQ (3)
1.3	n organismes de production en danse soutenus	1	0,4	3	2009-2010	CALQ (3)
1.4	n organismes de production en musique soutenus	–	1	5	2009-2010	CALQ (3)
1.5	n organismes de production en théâtre soutenus	–	1	6	2009-2010	CALQ (3)
1.6	n organismes de production en chanson et variétés soutenus	2	6	8	2009-2010	SODEC (2)
2	Nombre de diffuseurs subventionnés	8	8 (5)	10	2009-2010	CALQ (3) SODEC (2) MCCCF (3)
2.1	n diffuseurs de spectacles subventionnés par le CALQ et la SODEC	–	2 (1)	4	2009-2010	CALQ (3) SODEC (2)
2.2	n diffuseurs de spectacles pluridisciplinaires subventionnés par le MCCCF	8	6 (4)	6	2009-2010	MCCCF (3)
3	Répartition des organismes en arts de la scène subventionnés par le CALQ					
3.1	n organismes en arts du cirque subventionnés	1	0,4	1	2009-2010	CALQ (1)
3.2	n organismes en danse subventionnés	1	1	4	2009-2010	CALQ (1)
3.3	n organismes en musique subventionnés	–	3	9	2009-2010	CALQ (1)
3.4	n organismes en théâtre subventionnés	–	2	10	2009-2010	CALQ (1)
4	Répartition des bourses du CALQ accordées aux artistes professionnels en arts de la scène					
4.1	n bourses aux artistes professionnels en arts du cirque	1	–	1	2009-2010	CALQ (1)
4.2	n bourses aux artistes professionnels en danse	–	1	4	2009-2010	CALQ (1)
4.3	n bourses aux artistes professionnels en musique	2	13	22	2009-2010	CALQ (1)
4.4	n bourses aux artistes professionnels en théâtre	–	2	5	2009-2010	CALQ (1)

- ⇒ Le nombre de diffuseurs subventionnés de la Chaudière-Appalaches est supérieur à la moyenne des régions périphériques calculée sur sept territoires (8 contre 5; tableau 27), mais le nombre d'organismes de production soutenus par le CALQ et la SODEC est inférieur (4 contre 7).
- ⇒ Parmi les différentes catégories, on observe un nombre particulièrement peu élevé de bourses attribuées par le CALQ aux artistes professionnels en musique, comparativement à la moyenne des régions périphériques (2 contre 13), et aucun organisme subventionné dans le même domaine (comparativement à 3 pour la moyenne des régions périphériques). Rappelons néanmoins que le taux de réponses positives envers les demandes de subventions et de bourses au CALQ en Chaudière-Appalaches demeure comparable à celui des régions périphériques (voir page 24).

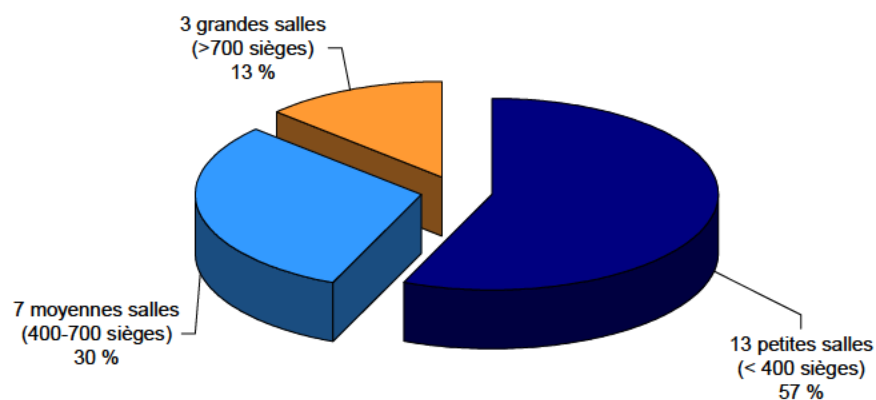
GRAPHIQUE 45. Nombre de salles de spectacles utilisées par comparaison au nombre de salles par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : OCCQ. (2010). *Statistiques principales des représentations payantes en arts de la scène, selon la région administrative*. (OCCQ15).

- ⇒ On compte six salles de spectacles par 100 000 habitants en Chaudière-Appalaches (graphique 45), soit un nombre supérieur à celui des régions périphériques (4).

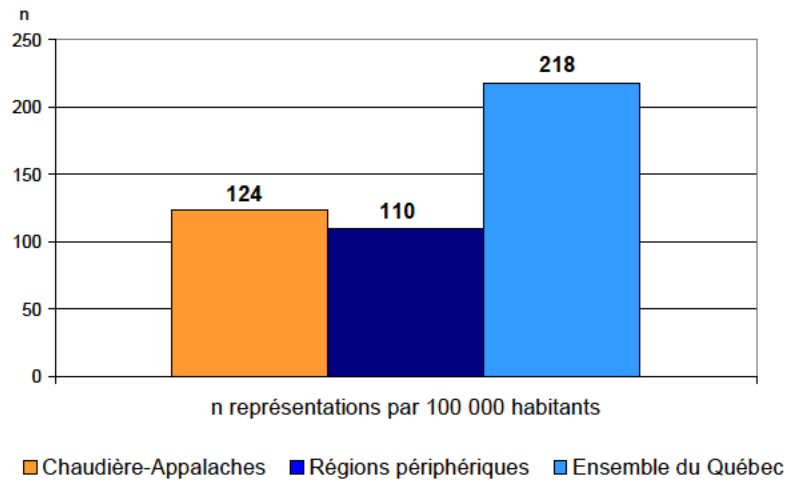
GRAPHIQUE 46. Répartition des salles de spectacles en arts de la scène, selon la taille, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Observatoire de la Culture et des Communications du Québec. (2010). Documentation interne. (OCCQ14).

- ⇒ Les salles de spectacles de petite taille (< 400 sièges) sont majoritaires dans la région de la Chaudière-Appalaches (57 %; graphique 46) et la situation est comparable dans les régions périphériques et dans l'ensemble du Québec (tableau 28, page suivante 65).

GRAPHIQUE 47. Nombre de représentations de spectacles en arts de la scène par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Observatoire de la Culture et des Communications du Québec. (2010). *Statistiques principales des représentations payantes en arts de la scène, selon la région administrative*. (OCCQ15).

⇒ On observe un nombre de représentations de spectacles en arts de la scène par 100 000 habitants un peu plus élevé en Chaudière-Appalaches que dans les régions périphériques (124 contre 110; graphique 47).

TABLEAU 28. Offre de spectacles en arts de la scène (partie 2) - Équipements et Offre de spectacles

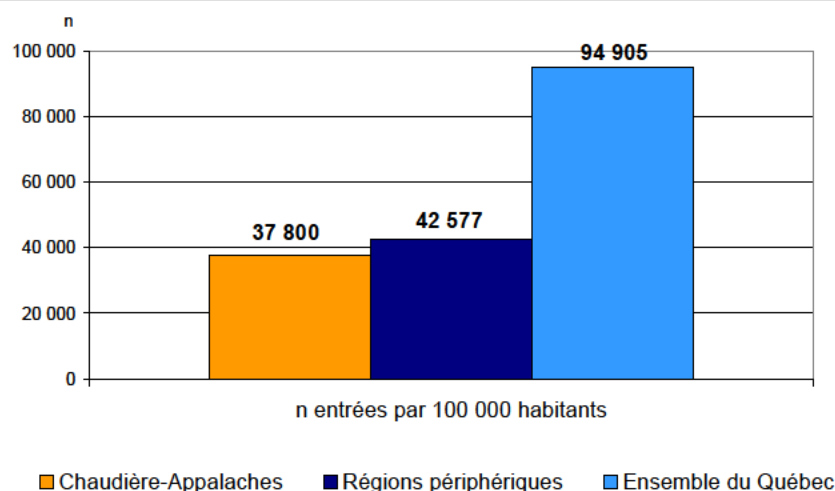
Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
ÉQUIPEMENTS						
5	Nombre de salles de spectacles	23	25	31	2009	OCCQ (15)
5.1	n salles de spectacles par 100 000 habitants	6	4 ¹	7 ³	2009	OCCQ (15)
6	Répartition des salles de spectacles par taille					
6.1	n petites salles de spectacles (< 400 sièges)	13	14	18	2009	OCCQ (14)
6.2	n moyennes salles de spectacles (400 à 700 sièges)	7	6	7	2009	OCCQ (14)
6.3	n grandes salles de spectacles (> 700 sièges)	3	5	7	2009	OCCQ (14)
OFFRE DE SPECTACLES						
7	Nombre de représentations en arts de la scène	498	711	1 002	2009	OCCQ (15)
7.1	n représentations par 100 000 habitants	124	110 ¹	218 ³	2009	OCCQ (15)
8	Répartition des représentations par discipline					
8.1	n représentations en théâtre	214	262	370	2009	OCCQ (15)
8.2	n représentations en danse	4	14 ⁴	46	2009	OCCQ (15)
8.3	n représentations en musique	85	87 ⁴	151	2009	OCCQ (15)
8.4	n représentations en chanson	138	170	246	2009	OCCQ (15)
8.5	n représentations en spectacles de variétés	56	171	184	2009	OCCQ (15)
9	Nombre de représentations selon le public cible des spectacles					
9.1	n représentations de spectacles enfants-jeunesse	47	97	95	2009	OCCQ (14)
9.2	n représentations de spectacles adultes ou public inconnu	451	614	904	2009	OCCQ (14)
10	Nombre de représentations selon la provenance des spectacles					
10.1	n représentations de spectacles produits au Québec	404	659	834	2009	OCCQ (14)
10.2	n représentations de spectacles produits à l'extérieur du Québec	94	52	168	2009	OCCQ (14)
11	Nombre d'événements et festivals en arts de la scène	6	5	7	2010	MTourisme

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Exclut Lanaudière, données confidentielles.

GRAPHIQUE 48. Nombre d'entrées en salles en arts de la scène par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec. (2010). *Statistiques principales des représentations payantes en arts de la scène*. (OCCQ15).

- ⇒ Malgré un nombre de représentations de spectacles en arts de la scène par 100 000 habitants supérieur en Chaudière-Appalaches par comparaison à celui des régions périphériques (graphique 47, page 64), le nombre d'entrées en salles en arts de la scène par 100 000 habitants est inférieur (37 800 contre 42 577; graphique 48). Soulignons toutefois que le taux d'occupation des salles de spectacles en arts de la scène est supérieur en Chaudière-Appalaches, comparativement à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec (79 % contre 67,6 % et 71,8 %; graphique 49, page 68).

TABLEAU 29. Consommation de spectacles en arts de la scène (partie 1) - Fréquentation

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
FRÉQUENTATION : % DE LA POPULATION						
1	Assistance des spectacles selon la discipline					
1.1	% de la population assistant à des spectacles de danse	12,9 %	17,5 %	19,2 %	2009	MCCCF (1)
1.2	% de la population assistant à des spectacles de théâtre	38,7 %	42,6 %	43,0 %	2009	MCCCF (1)
1.3	% de la population assistant à des spectacles de musique	64,2 %	66,4 %	65,6 %	2009	MCCCF (1)
1.4	% de la population assistant à des spectacles de variétés ⁴	50,8 %	53,9 %	51,7 %	2009	MCCCF (1)
2	Assistance des spectacles selon le lieu					
2.1	% de la population assistant à des spectacles dans le cadre d'un festival	64,4 %	56,5 %	58,8 %	2009	MCCCF (1)
2.2	% de la population assistant à des spectacles dans un bar, un café-concert ou un autre lieu que les auditoriums et les salles de spectacles conventionnelles	42,2 %	37,9 %	39,8 %	2009	MCCCF (1)
2.3	Ville où l'on se rend habituellement pour voir des spectacles : Québec	69,0 %	... ⁵	... ⁵	2009	MCCCF (1)
3	% de la population assistant à des spectacles amateurs	41,7 %	41,9 %	42,0 %	2009	MCCCF (1)
FRÉQUENTATION : NOMBRE D'ENTRÉES		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
4	Nombre d'entrées en salles	152 338	274 513	437 061	2009	OCCQ (15)
4.1	n entrées en salles par 100 000 habitants	37 800	42 577 ¹	94 905 ³	2009	OCCQ (15)
5	Assistance selon la discipline des spectacles					
5.1	n entrées à des spectacles de théâtre	62 005	85 352	94 700	2009	OCCQ (15)
5.2	n entrées à des spectacles de danse	774	3 787 ⁷	16 003	2009	OCCQ (15)
5.3	n entrées à des spectacles de musique	14 742	18 456 ⁷	57 397	2009	OCCQ (15)
5.4	n entrées à des spectacles de chanson	46 643	63 891	128 496	2009	OCCQ (15)
5.5	n entrées à des spectacles de variétés	24 777	94 588	136 593	2009	OCCQ (15)
6	Assistance selon le public cible des spectacles					
6.1	n entrées à des spectacles enfants-jeunesse	14 346	26 520 ⁸	25 019	2009	OCCQ (14)
6.2	n entrées à des spectacles pour adultes ou public inconnu	137 992	279 370 ⁸	411 767	2009	OCCQ (14)
7	Assistance selon la provenance des spectacles					
7.1	n entrées à des spectacles produits au Québec	119 958	278 931 ⁸	336 770	2009	OCCQ (14)
7.2	n entrées à des spectacles produits à l'extérieur du Québec (ou provenance inconnue)	32 380	26 958 ⁸	100 291	2009	OCCQ (14)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Les spectacles de variétés sont ici composés des spectacles ethniques ou autochtones, des spectacles d'humour et des spectacles de cirque, d'art clownesque ou d'acroba ties.

5. Donnée n'ayant pas lieu de figurer parce que différente selon la région.

7. Exclut Lanaudière, données confidentielles.

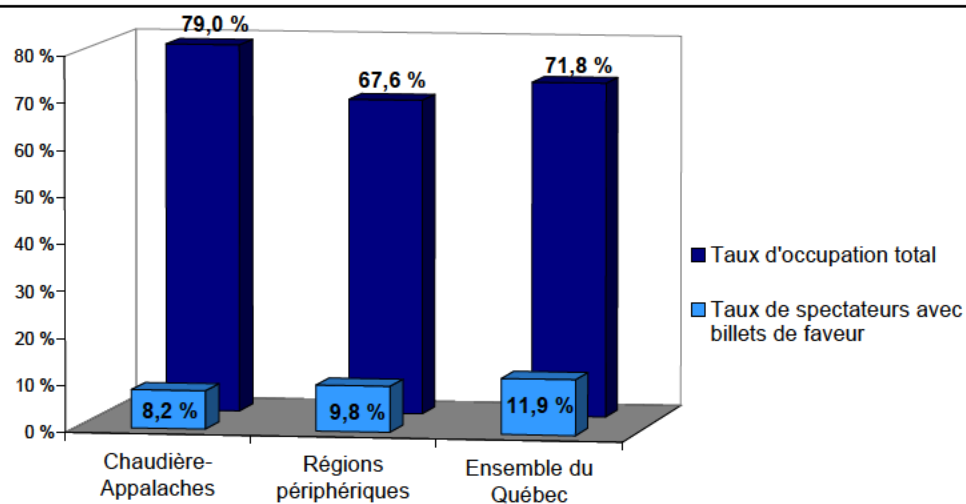
8. Exclut Lanaudière et Laval, données confidentielles.

⇒ Comparativement aux régions périphériques, on observe dans la région de la Chaudière-Appalaches les plus hauts pourcentages d'assistance à des spectacles dans le cadre d'un festival (64,4 %; tableau 29) et à des spectacles dans des salles de spectacles non conventionnelles (42,2 %). Néanmoins, on note une part un peu moins grande de l'assistance aux différentes disciplines de spectacles.

⇒ La part des entrées pour des spectacles produits au Québec en Chaudière-Appalaches est de 79 %⁹, ce qui est très près de la moyenne de l'ensemble du Québec qui se situe à 77 %.

⁹ Nombre d'entrées à des spectacles produits au Québec (119 958) / Nombre d'entrées en salles (152 338).

GRAPHIQUE 49. Taux d'occupation de l'assistance totale (payante et non payante) et taux de spectateurs avec des billets de faveur, Chaudière-Appalaches, 2009



⇒ Bien que le nombre d'entrées en salles par 100 000 habitants de la région soit plus bas que celui des régions périphériques, le taux d'occupation de l'assistance totale y est nettement supérieur (79,0 % contre 67,6 %; graphique 49). Il s'agit par ailleurs du taux le plus élevé des régions québécoises.

Source : OCCQ. (2010). *Statistiques principales des représentations payantes en arts de la scène, selon la région administrative*. (OCCQ15).

⇒ À priori, cette situation peut sembler paradoxale, mais elle montre surtout que le taux d'occupation est en adéquation avec l'offre de représentations de spectacles par rapport au nombre de sièges disponibles. Ainsi, la région enregistre un bon taux d'occupation en raison du nombre de sièges plus restreint de ses salles de spectacles. On y trouve un nombre inférieur de grandes salles de spectacles (plus de 700 sièges) comparativement à la moyenne des régions périphériques (3 contre 5; tableau 28, page 65) et un nombre de sièges relativement bas. Soulignons également que l'on trouve dans la catégorie des salles de moins de 400 sièges, des salles de spectacles dont le nombre de sièges est bien inférieur. Mentionnons à titre d'exemples le Vieux Bureau de Poste (100 places), le Moulin du Portage (165 places) et le Théâtre du Ganoué (199 places; Tourisme Chaudière-Appalaches, 2012).

⇒ Toutefois, le revenu moyen de billetterie par spectateur payant (25,47 \$; tableau 30) demeure le moins élevé des régions périphériques.

TABLEAU 30. Consommation de spectacles en arts de la scène (partie 2) - Performance

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
PERFORMANCE						
8	Taux d'occupation de l'assistance payante et non payante des salles de spectacles	79,0 %	67,6 %	71,8 %	2009	OCCQ (15)
9	Taux de spectateurs avec billets de faveur⁴	8,2 %	9,8 %	11,9 %	2009	OCCQ (15)
10	Taux d'occupation selon la discipline					
10.1	Taux d'occupation des spectacles de théâtre	77 %	69 %	71 %	2009	OCCQ (15)
10.2	Taux d'occupation des spectacles de danse	71 %	54 %	68 %	2009	OCCQ (15)
10.3	Taux d'occupation des spectacles de musique	63 %	46 %	62 %	2009	OCCQ (15)
10.4	Taux d'occupation des spectacles de chanson	71 %	64 %	72 %	2009	OCCQ (15)
10.5	Taux d'occupation des spectacles de variétés	85 %	80 %	79 %	2009	OCCQ (15)
11	Revenus de billetterie excluant les taxes	3 562 842 \$	6 985 776 \$ ²	16 153 269 \$ ²	2009	OCCQ (15)
11.1	Revenu moyen de billetterie par spectateur payant	25,47 \$	28,37 \$	41,97 \$	2009	OCCQ (15)

2. Donnée moyenne.

4. Proportion du nombre de spectateurs avec billets de faveur par rapport au nombre total de spectateurs.

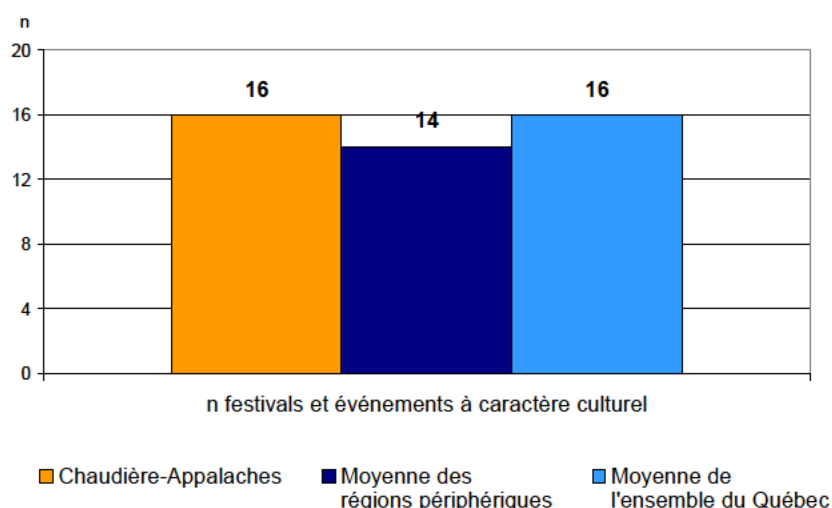
4.7 FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Les statistiques sur les festivals et événements à caractère culturel, bien qu'incomplètes¹⁰, répondent à un besoin de données sur des pratiques culturelles qui se vivent dans un cadre festif, faisant un pont entre la culture et le divertissement. Les festivals et événements peuvent alors être une initiation à différentes formes d'art pour certains publics qui, autrement, n'auraient pas ce contact avec les arts et la culture.

Les données présentées sont complémentaires à celles sur les spectacles, puisque environ 50 % des festivals et événements à caractère culturel relèvent du secteur des arts de la scène et que près de 60 % de la population assiste à des spectacles présentés dans le cadre de festivals et événements (MCCCF; Garon, R. et M.-C. Lapointe, 2011). Ces données nous renseignent également sur l'assistance aux spectacles présentés dans des lieux non traditionnels et souvent non payants, joignant ainsi un public qui n'est pas toujours présent dans le réseau des salles de spectacles habituelles.

Les fêtes et festivals de toutes sortes, anciens et nouveaux, sont devenus des occasions de faire connaître de nouveaux artistes, de nouvelles formes d'expression et des spectacles de genres différents. [...] Ces fêtes et festivals, qui présentent des spectacles hors des lieux institutionnalisés, procurent une expérience du spectacle libérée des hiérarchies et des contraintes sociales (MCCCF; Garon, 2009).

GRAPHIQUE 50. Nombre de festivals et événements à caractère culturel, Chaudière-Appalaches, 2010



Source : Ministère du tourisme; Bonjour Québec. (2010). *Événements*.
Compilation de la coordonnatrice.

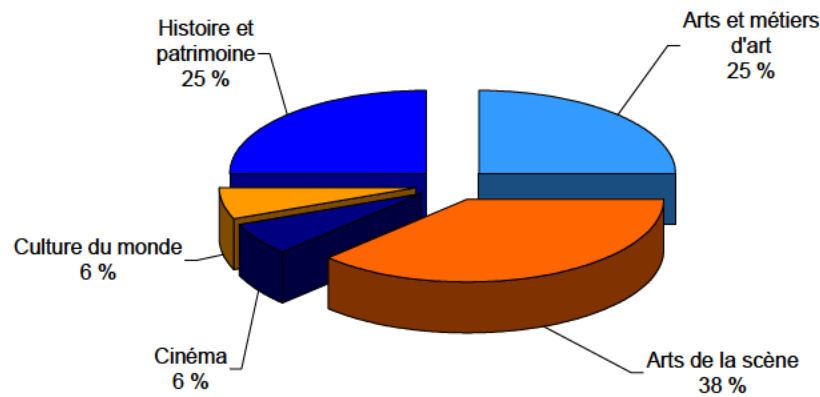
⇒ Le nombre de festivals et événements à caractère culturel en Chaudière-Appalaches est supérieur à la moyenne des régions périphériques et égal à celle de l'ensemble du Québec (16¹¹ contre 14 et 16; graphique 50). Ce nombre est également supérieur pour la région lorsque ramené à une échelle de 100 000 habitants (4 contre 2,1 et 3,4; tableau 31; page suivante).

¹⁰ Aucune statistique complète n'existe sur les festivals et événements à caractère culturel au Québec. Nous utilisons donc la source officielle, soit la banque de données sur les produits et services touristiques du ministère du Tourisme du Québec, disponible via Bonjour Québec.

¹¹ Festival international Contes en Îles, Sur le Chemin des Artisans, Internationale d'art miniature, Village en Arts, Woodstock en Beauce, Festivités Western de Saint-Victor, Festival Jazz etcetera Lévis, Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines, La Fête des chants de marins, Carrefour mondial de l'accordéon, Les Violons d'Automne, Festival Couleurs du monde, Festival rétro de Joly, Mois de l'archéologie, Festival choral, patrimonial et culturel de Saint-Michel-de-Bellechasse, Fête costumée la Mi-Carême.

Soulignons que le nombre de festivals et événements à caractère culturel est établi en fonction de la base de données du ministère du Tourisme¹², laquelle n'est pas exhaustive.

GRAPHIQUE 51. Répartition des festivals et événements¹ à caractère culturel, Chaudière-Appalaches, 2010



1. Aucun événement en littérature.

Source : Ministère du tourisme; Bonjour Québec. (2010). *Événements*.
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ La région de la Chaudière-Appalaches présente une grande diversité de festivals et événements (graphique 51). Ceux de la catégorie des arts de la scène sont les plus fréquents et ils représentent 38 % de l'ensemble de l'offre dans la région, soit 6 festivals et événements sur 16 (tableau 31).

TABEAU 31. Festivals et événements

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
1	Nombre de festivals et événements à caractère culturel	16	14	16	2010	MTourisme
1.1	n festivals et événements à caractère culturel par 100 000 habitants	4	2,1 ¹	3,4 ³	2010	
2	Répartition des festivals et événements selon la discipline					
2.1	n événements et festivals en arts et métiers d'art	4	6	4	2010	MTourisme
2.2	n événements et festivals en arts de la scène	6	5	7	2010	
2.3	n événements et festivals en cinéma	1	—	1	2010	
2.4	n événements et festivals de cultures du monde	1	1	1	2010	
2.5	n événements et festivals en histoire et patrimoine	4	2	2	2010	
2.6	n événements et festivals en littérature	—	—	1	2010	

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

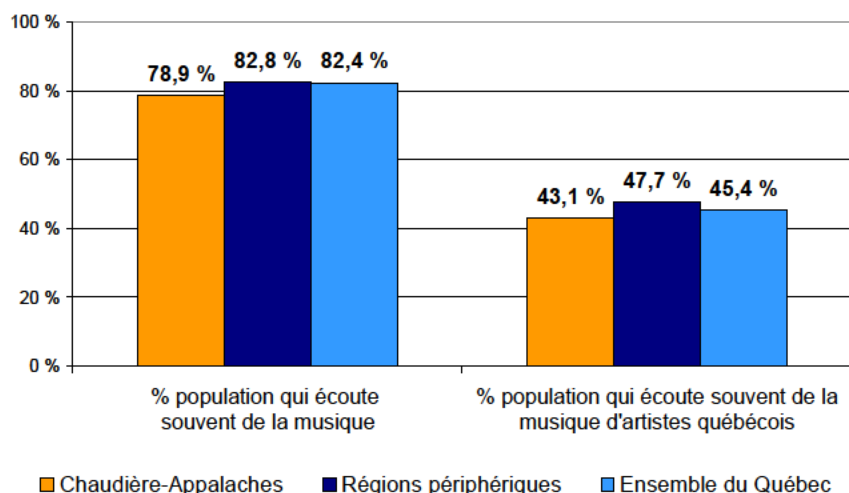
⇒ Avec quatre festivals et événements à caractère culturel par 100 000 habitants, la région a un ratio supérieur à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec (2,1 et 3,4; tableau 31), mais ce nombre reste la médiane des régions québécoises.

¹² Inscription sur une base volontaire ou à la demande du ministère du Tourisme.

4.8 ENREGISTREMENT SONORE

Cette section porte essentiellement sur les données de l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec. Soulignons que l'écoute de la musique est la pratique culturelle la plus populaire parmi celles mesurées dans l'Enquête : 97,8 % déclarent en écouter, dont 82,4 % déclarent en écouter souvent.

GRAPHIQUE 52. Population qui écoute souvent de la musique et population qui écoute souvent de la musique d'artistes québécois, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCCF1).

- ⇒ Les taux de la population de la Chaudière-Appalaches qui écoute souvent de la musique et qui écoute souvent de la musique d'artistes québécois sont légèrement inférieurs à ceux des régions périphériques et de l'ensemble du Québec (graphique 52). Le premier taux varie en fait très peu d'une région à l'autre.

TABEAU 32. Pratiques d'écoute de la musique

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
1	% de la population qui écoute souvent de la musique	78,9 %	82,8 %	82,4 %	2009	MCCCCF (1)
2	Répartition des styles musicaux les plus écoutés					
2.1	% de mentions de la musique pop et variétés	29,0 %	25,9 %	25,0 %	2009	MCCCCF (1)
2.2	% de mentions du rock, alternatif, soft, hard	24,1 %	19,2 %	19,2 %	2009	MCCCCF (1)
2.3	% de mentions de la musique classique, opéra et opérette	10,1 %	14,7 %	15,1 %	2009	MCCCCF (1)
3	% de la population qui écoute souvent de la musique québécoise	43,1 %	47,7 %	45,4 %	2009	MCCCCF (1)
4	% de la population qui écoute de la musique sur baladeur ou ipod	37,8 %	41,4 %	43,5 %	2009	MCCCCF (1)

- ⇒ Parmi les habitants des régions périphériques, ceux de la Chaudière-Appalaches se distinguent en ayant le plus haut taux d'écoute de musique pop et variétés (29,0 %; tableau 32) et de rock, alternatif, soft et hard (24,1 %), tout en présentant le plus faible taux d'écoute de musique classique, opéra et opérette (10,1 %).

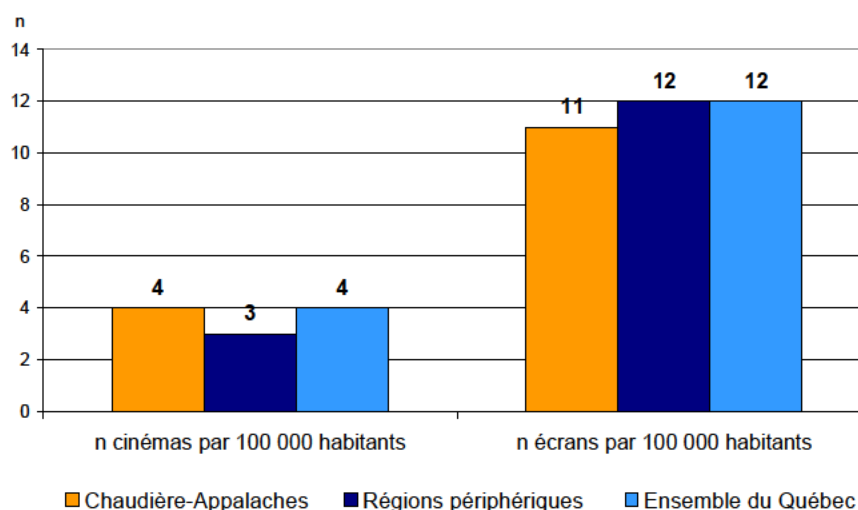
4.9 CINÉMA ET AUDIOVISUEL

La lecture des données sur le cinéma doit se faire à la lumière des précisions suivantes. Les données sur les établissements proviennent de la Régie du cinéma et incluent les lieux polyvalents¹³ afin d'avoir un portrait complet des lieux de diffusion du cinéma, que ce soit du cinéma grand public ou du cinéma d'auteur.

Les données sur les projections et l'assistance en salles sont tirées d'une part de l'OCCQ, qui compile les résultats des salles dites privées commerciales, et de l'Association des cinémas parallèles du Québec, qui compile les résultats des organismes membres de Réseau-Plus¹⁴, dont les projections se font généralement dans des lieux polyvalents¹⁵.

Ainsi, il est possible de faire des comparaisons entre les établissements et leur exploitation, puisque l'ensemble des données tient compte à la fois des cinémas privés commerciaux et des lieux polyvalents. Par contre, il faut prendre en considération que les programmations dans les lieux polyvalents se font moins régulièrement. Par exemple, les salles membres de Réseau-Plus ne font qu'une projection par film, ce qui se résume à un ou deux visionnements par mois.

GRAPHIQUE 53. Nombre de cinémas par 100 000 habitants et nombre d'écrans par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Régie du cinéma. (2010) Documentation interne.
Compilation de la coordonnatrice.

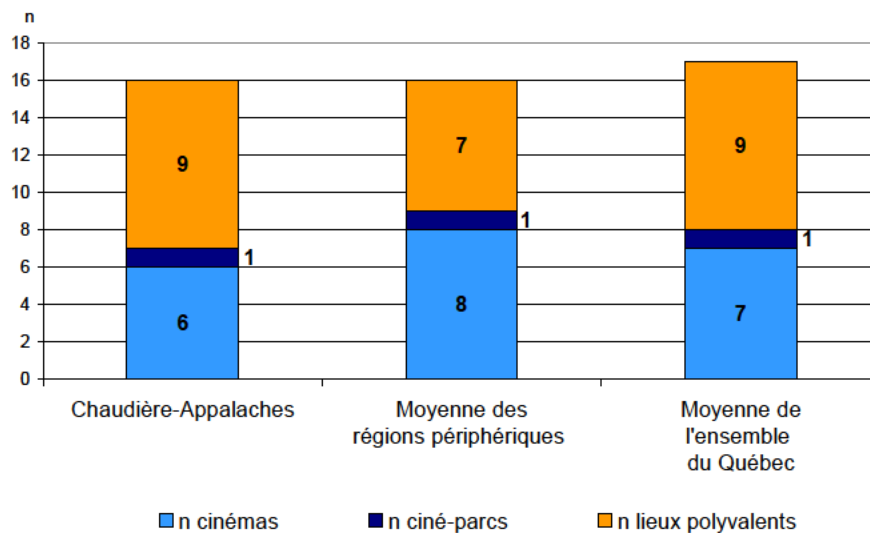
- ⇒ La région de la Chaudière-Appalaches se situe près des régions périphériques et de l'ensemble du Québec en ce qui concerne le nombre de cinémas (4 contre 3 et 4; graphique 53) et d'écrans (11 contre 12 et 12) par 100 000 habitants.

¹³ Les lieux polyvalents constituent les salles qui font la présentation de films en public dans un lieu dont ce n'est pas la vocation principale.

¹⁴ Le Réseau-Plus regroupe les organismes du cinéma non commercial du Québec, appelés cinémas parallèles, qui tiennent leur activité en grande partie dans des lieux polyvalents.

¹⁵ Ces résultats n'incluent donc pas l'ensemble des activités cinématographiques réalisées dans des lieux polyvalents. Ils comptabilisent les données des lieux ayant une programmation continue.

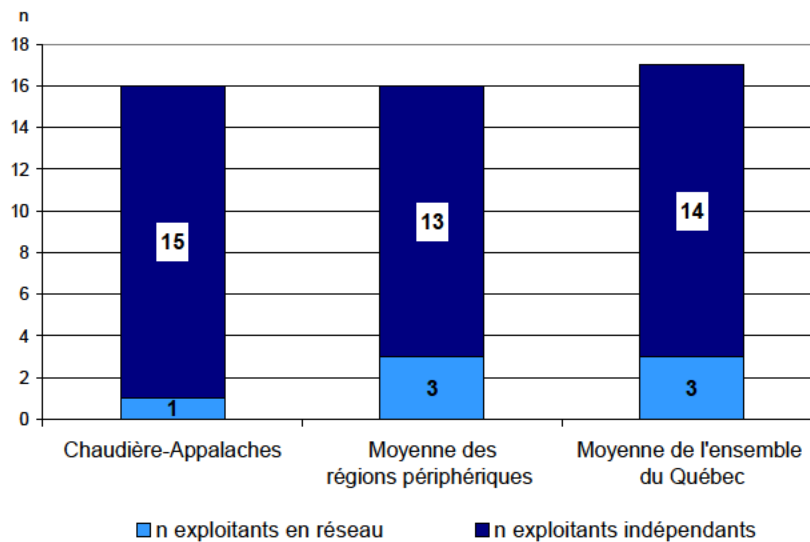
GRAPHIQUE 54. Répartition des établissements du cinéma selon leur type, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Régie du cinéma. (2010) Documentation interne. Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Comme dans la moyenne de l'ensemble du Québec, la région de la Chaudière-Appalaches dispose d'un peu plus de lieux polyvalents que de cinémas, parmi les établissements du cinéma (graphique 54).

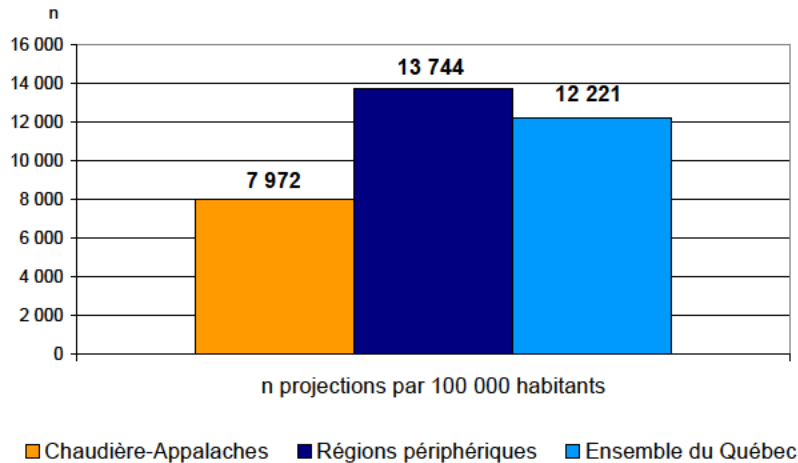
GRAPHIQUE 55. Répartition des établissements du cinéma selon le type d'exploitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : Régie du cinéma. (2010) Documentation interne. Compilation de la coordonnatrice.

⇒ La grande majorité des établissements du cinéma en Chaudière-Appalaches relèvent d'exploitants indépendants (15 sur 16; graphique 55).

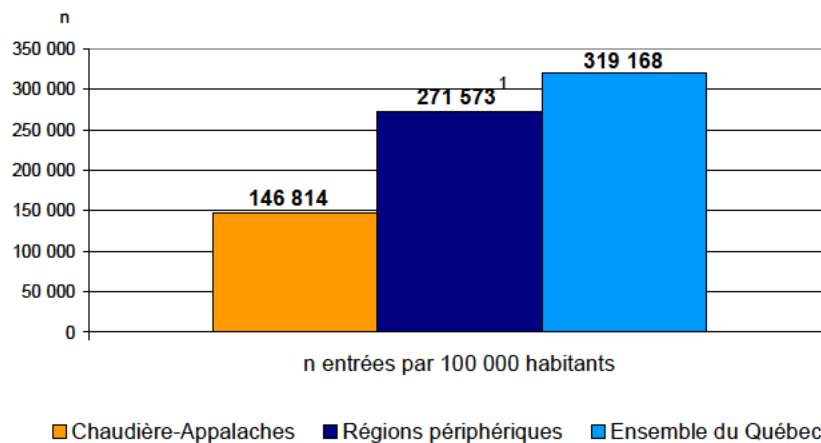
GRAPHIQUE 56. Nombre de projections dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



Sources : OCCQ. (2010). *Assistance, recettes et projections dans les cinémas, par région administrative*. (OCCQ16) Association des cinémas parallèles du Québec. (2010). *Membres par ville*. (ACPQ).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ Malgré un nombre de cinémas et un nombre d'écrans par 100 000 habitants semblables aux deux autres ensembles comparables, on observe en Chaudière-Appalaches un nombre inférieur de projections dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants (7 972 contre 13 744 et 12 221; graphique 56).

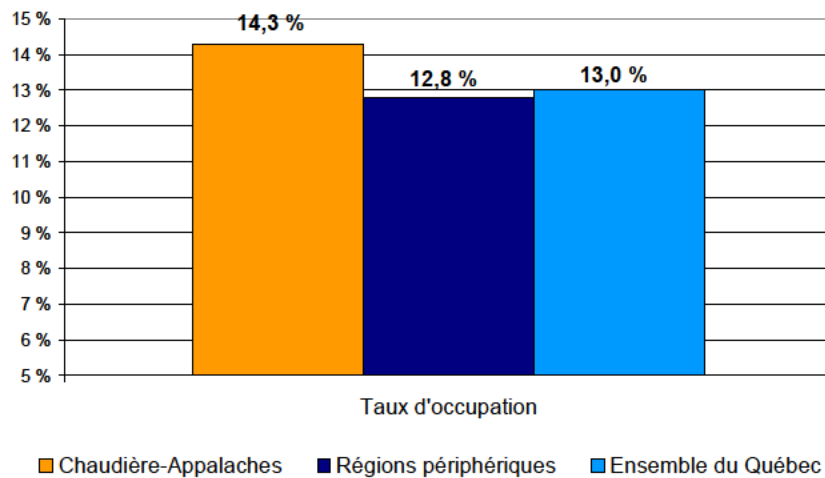
GRAPHIQUE 57. Nombre d'entrées dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009



1. La donnée est partielle puisque Laval a des données confidentielles.
Sources : OCCQ. (2010). *Assistance, recettes et projections dans les cinémas, par région administrative*. (OCCQ16) Association des cinémas parallèles du Québec. (2010). *Membres par ville*. (ACPQ).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ Le même constat est fait sur le plan des entrées par 100 000 habitants dans le réseau du cinéma; on n'en compte que 146 814 en Chaudière-Appalaches (graphique 57) contre 271 573 dans les régions périphériques (en excluant les données de Laval) et 319 168 dans l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 58. Taux d'occupation aux projections en salles des cinémas privés commerciaux, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : OCCQ. (2010). *Taux d'occupation des cinémas, par région administrative*. (OCCQ17).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ Toutefois, on constate que le taux d'occupation aux projections en salles des cinémas privés commerciaux est supérieur à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec (14,3 % contre 12,8 % et 13,0 %; graphique 58).
- ⇒ À première vue, un nombre d'entrées inférieur et un taux d'occupation supérieur peuvent sembler paradoxaux, mais le fait est que les établissements du cinéma de la Chaudière-Appalaches sont en général de taille plus petite qu'ailleurs au Québec. Effectivement, on compte en moyenne 496 fauteuils par établissement du cinéma en Chaudière-Appalaches¹⁶ comparativement à 1 011 et à 736 pour les deux autres moyennes.
- ⇒ Par ailleurs, on compte en moyenne 2,7 écrans par établissement du cinéma dans la Chaudière-Appalaches¹⁷ comparativement à 4,7 pour la moyenne des régions périphériques et à 3,4 pour celle de l'ensemble du Québec.

¹⁶ Nombre de fauteuils de cinéma (10 297) / Nombre d'établissements dans le réseau du cinéma (excluant les ciné-parcs; 15).

¹⁷ Nombre d'écrans par cinéma (43; tableau 33) / Nombre d'établissements dans le réseau du cinéma (16).

TABLEAU 33. Cinéma et audiovisuel (partie 1) - Ressources, Équipements et Offre cinématographique

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES						
1	Nombre de producteurs de cinéma et audiovisuel soutenus par la SODEC	1	5	20	2009-2010	SODEC (2)
ÉQUIPEMENTS						
2	Nombre d'établissements dans le réseau du cinéma	16	16	17	2009	Régie du cinéma
2.1	n établissements dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants	4	3 ¹	4 ³	2009	Régie du cinéma
3	Répartition des établissements dans le réseau du cinéma					
3.1	n cinémas	6	8	7	2009	Régie du cinéma
3.2	n ciné-parcs	1	1	1	2009	Régie du cinéma
3.3	n lieux polyvalents	9	7	9	2009	Régie du cinéma
4	Répartition des établissements du cinéma selon le type d'exploitants					
4.1	n cinémas gérés par des exploitants de salles en réseau	1	3	3	2009	Régie du cinéma
4.2	n cinémas gérés par des exploitants indépendants	15	13	14	2009	Régie du cinéma
5	Nombre d'écrans dans le réseau du cinéma	43	75	57	2009	Régie du cinéma
5.1	n écrans de cinéma par 100 000 habitants	11	12 ¹	12 ³	2009	Régie du cinéma
6	Nombre de fauteuils de cinéma (exclut les ciné-parcs)	7 441	15 166	11 769	2009	Régie du cinéma
OFFRE CINÉMATOGRAPHIQUE						
7	Nombre de projections dans le réseau du cinéma (privés et parallèles) ⁴	32 128	77 841	56 282	2009	OCCQ (16) ACPQ
7.1	n projections dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants	7 972	13 744 ¹	12 221 ³	2009	OCCQ (16) ACPQ
8	Répartition des projections dans le réseau du cinéma					
8.1	n projections dans les cinémas privés commerciaux	32 006	77 756	56 225	2009	OCCQ (16)
8.2	n projections dans les cinémas parallèles ⁴	122	85	57	2009-2010	ACPQ
9	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo (club vidéo)	357	433	329	2009	OCCQ (18)
10	Nombre d'événements et festivals en cinéma	1	—	1	2010	MTourisme

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Les données présentées dans le domaine cinéma et audiovisuel concernent généralement les cinémas privées commerciaux, sauf lorsqu'il y a une mention sur les cinémas parallèles.

5. La donnée est partielle puisque Laval a des données confidentielles.

⇒ On constate qu'un seul producteur de cinéma et audiovisuel est soutenu par la SODEC dans la région (tableau 33), comparativement à 5 pour la moyenne des régions périphériques et à 20 pour la moyenne de l'ensemble du Québec.

⇒ Soulignons par ailleurs le nombre important de projections dans les cinémas parallèles en Chaudière-Appalaches : 122 contre 85 pour la moyenne des régions périphériques, et 57 pour la moyenne de l'ensemble des régions du Québec.

TABLEAU 34. Cinéma et audiovisuel (partie 2) - Fréquentation et Performance

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
FRÉQUENTATION : % DE LA POPULATION						
11	% de la population qui fréquente les cinémas	59,3 %	69,1 %	67,1 %	2009	MCCCF (1)
FRÉQUENTATION : N ENTRÉES						
12	Nombre d'entrées en salles dans le réseau du cinéma	591 677	1 921 665 ^{2 et 5}	1 469 839 ²	2009	ACPQ OCCQ (16)
12.1	n entrées en salles par 100 000 habitants	146 814	271 573 ⁵	319 168	2009	ACPQ OCCQ (16)
13	Répartition du nombre d'entrées en salles dans le réseau du cinéma					
13.1	n entrées en salles dans les cinémas privés commerciaux	584 700	1 914 400 ^{2 et 5}	1 463 582 ²	2009	OCCQ (16)
13.2	n entrées aux projections des cinémas parallèles - Réseau Plus ⁴	6 977	7 265 ^{2 et 5}	6 257 ²	2009-2010	ACPQ
14	Assistance aux projections selon le pays d'origine des films					
14.1	% d'entrées en salles à des films provenant des États-Unis	71 %	73 %	72 %	2009	OCCQ (14)
14.2	% d'entrées en salles à des films provenant de la France	2 %	3 %	4 %	2009	OCCQ (14)
14.3	% d'entrées en salles à des films provenant de la Grande-Bretagne	7 %	7 %	8 %	2009	OCCQ (14)
14.4	% d'entrées en salles à des films provenant du Québec	17 %	14 %	13 %	2009	OCCQ (14)
14.5	% d'entrées en salles à des films provenant du Canada	x	1 % ⁶	1 %	2009	OCCQ (14)
14.6	% d'entrées en salles à des films provenant d'autres pays	x	2 % ⁶	2 %	2009	OCCQ (14)
15	Part des projections de films québécois	13,7 %	12,7 %	13,9 %	2009	OCCQ (14)
PERFORMANCE						
16	Taux d'occupation des cinémas	14,3 %	12,8 %	13,0 %	2009	OCCQ (17)
17	Revenus de billetterie (excluant les ciné-parcs)	3 738 700 \$	13 929 500 \$ ^{2 et 5}	10 690 400 \$ ²	2009	OCCQ (16)
17.1	Revenu moyen de billetterie selon le nombre d'entrées	6,39 \$	7,26 \$ ⁵	7,30 \$	2009	OCCQ (16)

2. Donnée moyenne.

4. Les données présentées dans le domaine cinéma et audiovisuel concernent généralement les cinémas privés commerciaux, sauf lorsqu'il y a une mention sur les cinémas parallèles.

5. La donnée est partielle puisque Laval a des données confidentielles.

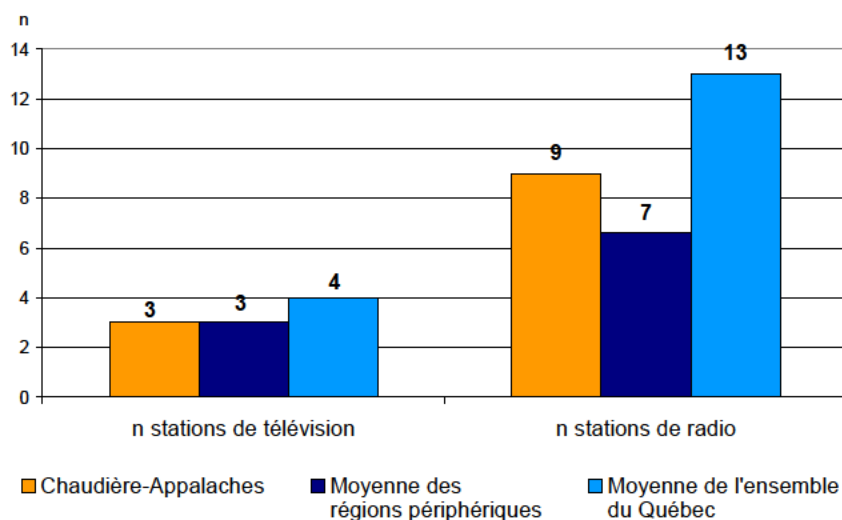
6. La donnée est partielle puisque Laval et Chaudière-Appalaches ont des données confidentielles.

- ⇒ Le pourcentage de la population qui fréquente les cinémas en Chaudière-Appalaches (59,3 %; tableau 34) est plus faible comparativement à celui des régions périphériques (69,1 %) et à celui de l'ensemble du Québec (67,1 %). Avec près de 10 points de pourcentage de moins, ce résultat est le plus faible des régions périphériques.
- ⇒ Le revenu moyen de billetterie selon le nombre d'entrées est inférieur dans la région à celui de chacun des deux autres ensembles (6,39 \$ contre 7,26 \$ et 7,30 \$).
- ⇒ On constate une certaine relation entre la place qu'occupe l'assistance aux films québécois et la proximité de Montréal. Ainsi, plus on se rapproche de la métropole, moins la proportion d'entrées en salles à des films québécois est grande. L'assistance dans la Chaudière-Appalaches est de 17 % et elle s'établit à 16 % pour la Capitale-Nationale, alors qu'elle varie de 11 % à 15 % dans les régions avoisinant Montréal, pour se situer au plus bas, à 7 %, dans cette dernière région. Cette situation n'est évidemment pas étrangère au caractère plus cosmopolite de Montréal, mais la région compte aussi un plus grand nombre de cinémas et d'écrans par établissement, ce qui permet à son réseau de présenter une offre plus diversifiée.

4.10 MÉDIAS

Cette section traite autant des médias privés ou publics que des médias communautaires, qu'ils soient subventionnés ou non par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine¹⁸. Précisons que les statistiques qui suivent comptabilisent les stations régionales en fonction du contenu local ou régional original diffusé, qu'il s'agisse de médias communautaires ou non. Conséquemment, les antennes réémettrices ne sont pas considérées en tant que stations dans leur région respective, puisqu'elles ne diffusent pas de contenu local ou régional original.

GRAPHIQUE 59. Nombre de stations de télévision et de radio, Chaudière-Appalaches, 2010

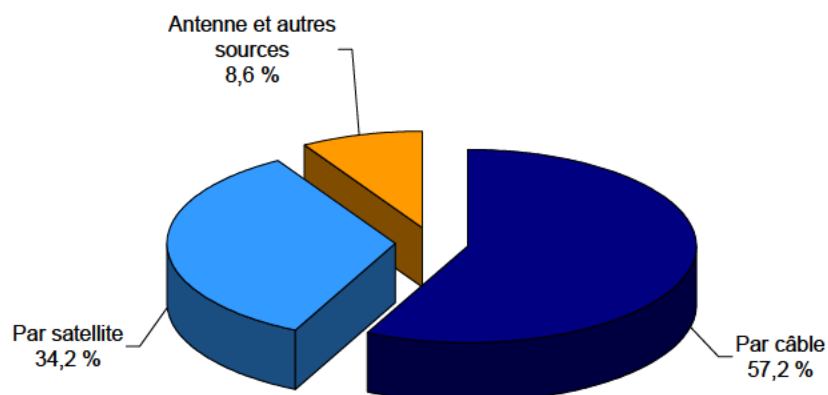


Source : MCCCCF. (2010). Direction des médias et des télécommunications, documentation interne. (MCCCCF9). Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ On compte autant de stations de télévision en Chaudière-Appalaches que dans la moyenne des régions périphériques (3 contre 3; graphique 59) et un nombre supérieur de stations de radio (9 contre 7). Sur une échelle de 100 000 habitants, la région présente des nombres plus grands : 0,7 contre 0,4 pour les stations de télévision (tableau 35, page suivante) et 2,2 contre 1,0 pour les stations de radio (tableau 36, page 80).

¹⁸ La plupart des médias communautaires sont subventionnés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GRAPHIQUE 60. Mode de réception de la télévision des ménages qui ont un téléviseur, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCf. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCf1).

⇒ La majorité des répondants de la Chaudière-Appalaches reçoit la télévision par câble (57,2 %; graphique 60), ce qui est aussi le cas de la majorité des Québécois (62,9 %; tableau 35). On note également une forte proportion de ménages qui reçoivent la télévision par satellite dans la région (34,2 %). Cette proportion est la plus grande parmi les régions périphériques.

TABEAU 35. Télévision

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RÉSEAUX						
1	Nombre de stations de télévision	3	3	4	2010	MCCCf (9)
1.1	n stations de télévision par 100 000 habitants	0,7	0,4 ¹	0,9 ³	2010	MCCCf (9)
2	Répartition des stations de télévision					
2.1	n stations de télévision privées commerciales	—	—	1	2010	MCCCf (9)
2.2	n stations de télévision publiques	—	—	—	2010	MCCCf (9)
2.3	n stations de télévision communautaires	3	3	2	2010	MCCCf (9)
3	Nombre de propriétaires de stations de télévision privées commerciales	—	—	1	2010	MCCCf (9)
ÉQUIPEMENT TÉLÉVISUEL DES MÉNAGES		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
4	Répartition de la source pour recevoir une programmation télévisuelle à la maison					
4.1	% des ménages qui utilisent le câble	57,2 %	62,6 %	62,9 %	2009	MCCCf (1)
4.2	% des ménages qui utilisent un satellite	34,2 %	27,5 %	24,5 %	2009	MCCCf (1)
4.3	% des ménages qui utilisent une antenne seulement ou d'autres sources	8,6 %	9,9 %	12,6 %	2009	MCCCf (1)
5	% des ménages qui sont abonnés à la télévision payante ⁴	37,1 %	40,3 %	39,2 %	2009	MCCCf (1)
CONSOMMATION TÉLÉVISUELLE						
6	% de la population qui regarde sur Internet de la TV en direct ou des émissions de TV en différé	21,6 %	22,8 %	26,4 %	2009	MCCCf (1)
7	% de la population qui loue des films québécois	96,0 %	91,4 %	89,7 %	2009	MCCCf (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Est considérée comme télé payante tout ce qui est en supplément au service de base.

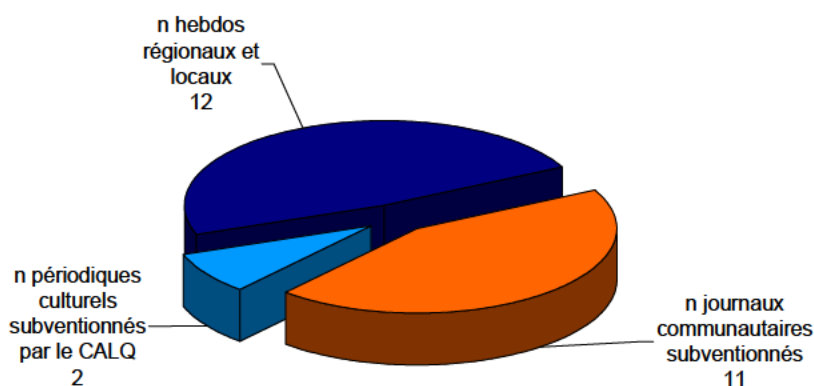
TABLEAU 36. Radio

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RÉSEAUX						
1	Nombre de stations de radio	9	7	13	2010	MCCCF (9)
1.1	n stations de radio par 100 000 habitants	2,2	1,0 ¹	2,8 ³	2010	MCCCF (9)
2	Répartition des stations de radio					
2.1	n stations de radio publiques	—	—	1	2010	MCCCF (9)
2.2	n stations de radio privées : commerciales, ethniques et religieuses	8	4	6	2010	MCCCF (9)
2.3	n stations de radio communautaires	1	1	2	2010	MCCCF (9)
2.4	n stations de radio campus (universitaires)	—	—	—	2010	MCCCF (9)
2.5	n stations de radio autochtones	—	1	3	2010	MCCCF (9)
3	Nombre de propriétaires de stations de radio privées commerciales	5	4	4	2010	MCCCF (9)
CONSOMMATION RADIOPHONIQUE						
4	% population qui écoute sur Internet la radio en direct ou des émissions de radio en différé	24,1 %	27,3 % ¹	29,3 % ³	2009	MCCCF (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

⇒ Comparativement aux habitants des régions périphériques et de l'ensemble du Québec, ceux de la Chaudière-Appalaches écoutent en moins grande proportion la télévision sur Internet (21,6 % contre 22,8 % et 26,4 %; tableau 35, page précédente) et la radio (24,1 % contre 27,3 % et 29,3 %; tableau 36).

GRAPHIQUE 61. Répartition des journaux et périodiques produits¹, Chaudière-Appalaches, 2010

1. Aucun quotidien régional ou national, ni aucun journal culturel dans la région.

Source : MCCCF. (2010). Direction des médias et des télécommunications, documentation interne. (MCCCF9). Compilation de la coordonnatrice.

⇒ On compte un nombre important de journaux et périodiques produits dans la région (25 contre 22 et 20; tableau 37, page suivante), ce qui revient à 6 par 100 000 habitants, comparativement à 4 dans les régions périphériques et l'ensemble du Québec (tableau 37, page suivante). La majorité d'entre eux sont des hebdomadaires régionaux et locaux (12) et des journaux communautaires subventionnés (11; graphique 61).

TABLEAU 37. Presse écrite

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
JOURNAUX ET PÉRIODIQUES PRODUITS						
1	Nombre de journaux et périodiques produits	25	22	20	2010	Infopresse
1.1	n journaux et périodiques produits par 100 000 habitants	6	4 ¹	4 ³	2010	Infopresse
2	Répartition des journaux produits					
2.1	Nombre de quotidiens produits	–	0,2	1	2010	Infopresse
2.2	Nombre d'hebdomadaires régionaux et locaux produits	12	18	12	2010	Infopresse
2.3	Nombre de journaux communautaires subventionnés produits	11	3	4	2009-2010	MCCCF (9)
2.4	Nombre de journaux culturels produits	–	–	1	2010	Infopresse
2.5	Nombre de périodiques culturels produits (soutenus par le CALQ)	2	0,4	2	2009-2010	CALQ (2)
LECTURE DE QUOTIDIENS⁴		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
3	% de lecture des quotidiens	90,4 %	88,2 %	88,9 %	2009	MCCCF (1)
4	Répartition des pratiques de lecture de quotidiens selon le format					
4.1	% de lecture des quotidiens en format papier	95,5 %	94,1 %	93,4 %	2009	MCCCF (1)
4.2	% de lecture des quotidiens sur Internet	43,9 %	45,3 %	48,1 %	2009	MCCCF (1)
LECTURE D'HEBDOMADAIRES						
5	% de lecture des hebdomadaires régionaux et journaux de quartier, communautaires	87,7 %	84,7 %	80,8 %	2009	MCCCF (1)
6	% de lecture des hebdomadaires culturels	43,1 %	42,1 %	47,7 %	2009	MCCCF (1)
LECTURE DE REVUES ET MAGAZINES						
7	% de lecture des revues et magazines	83,3 %	79,3 %	78,8 %	2009	MCCCF (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

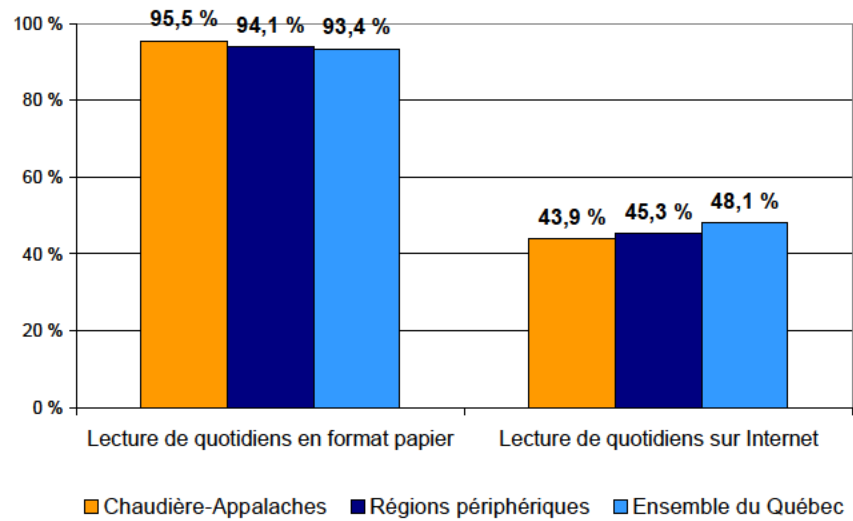
3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Les pourcentages correspondent à l'ensemble des répondants, excluant ceux qui ne lisent jamais de quotidiens.

⇒ On observe dans la Chaudière-Appalaches des taux de lecture légèrement supérieurs à ceux des régions périphériques en ce qui concerne les hebdomadaires régionaux et les journaux de quartier et communautaires (87,7 % contre 84,7 %; tableau 37) ainsi que les revues et magazines (83,3 % contre 79,3 %).

⇒ Par ailleurs, les taux de lecture sont également comparables en ce qui concerne la lecture des quotidiens (90,4 % contre 88,2 %) et des hebdomadaires culturels (43,1 % contre 42,1 %).

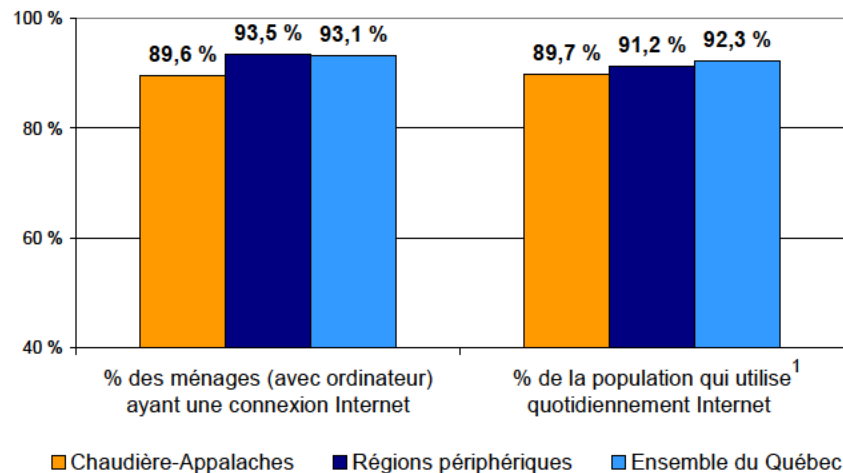
GRAPHIQUE 62. Lecture de quotidiens en format papier et sur Internet, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCC. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCC1).

- ⇒ Le taux de lecture des quotidiens en format papier est comparable entre la Chaudière-Appalaches, les régions périphériques et l'ensemble du Québec (95,5 %, 94,1 % et 93,4 %; graphique 62), alors que le taux de lecture de quotidiens sur Internet est moins élevé en Chaudière-Appalaches (43,9 % contre 45,3 % et 48,1 %).

GRAPHIQUE 63. Connexion des ménages sur Internet et utilisation quotidienne d'Internet, Chaudière-Appalaches, 2009



1. Utilisation quotidienne d'Internet dans un contexte non rémunéré parmi la population ayant accès à Internet à partir du domicile.

Source : MCCCFC. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCFC1).

⇒ Les pourcentages de ménages ayant un ordinateur connecté à Internet et de la population utilisant quotidiennement Internet sont comparables entre la Chaudière-Appalaches, les régions périphériques et l'ensemble du Québec, quoique légèrement inférieurs en Chaudière-Appalaches (89,7 %, 91,2 % et 92,3 %; graphique 63).

TABEAU 38. Internet

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE DES MÉNAGES						
1	% des ménages ayant un ordinateur qui sont connectés à Internet	89,6 %	93,5 %	93,1 %	2009	MCCCFC (1)
1.1	% des ménages ayant une connexion sur Internet haute vitesse	64,6 %	69,6 %	69,8 %	2009	MCCCFC (1)
1.2	% des ménages ayant une connexion sur Internet moyenne vitesse	29,2 %	24,2 %	24,0 %	2009	MCCCFC (1)
1.3	% des ménages ayant une connexion sur Internet basse vitesse	6,2 %	6,2 %	6,3 %	2009	MCCCFC (1)
UTILISATION D'INTERNET						
2	% de la population⁴ qui utilise quotidiennement Internet (contexte non rémunéré)	89,7 %	91,2 %	92,3 %	2009	MCCCFC (1)
3	Répartition des usages faits d'Internet pour des activités de nature culturelle					
3.1	% de la population qui visionne des vidéos	44,0 %	46,6 %	48,7 %	2009	MCCCFC (1)
3.2	% de la population qui participe à des jeux en réseau	13,9 %	14,4 %	16,0 %	2009	MCCCFC (1)
3.3	% de la population qui télécharge des films	6,8 %	6,9 %	9,8 %	2009	MCCCFC (1)
3.4	% de la population allant sur des sites de partage de fichiers de type poste-à-poste	14,8 %	14,5 %	15,3 %	2009	MCCCFC (1)

4. Parmi la population ayant accès à Internet au domicile.

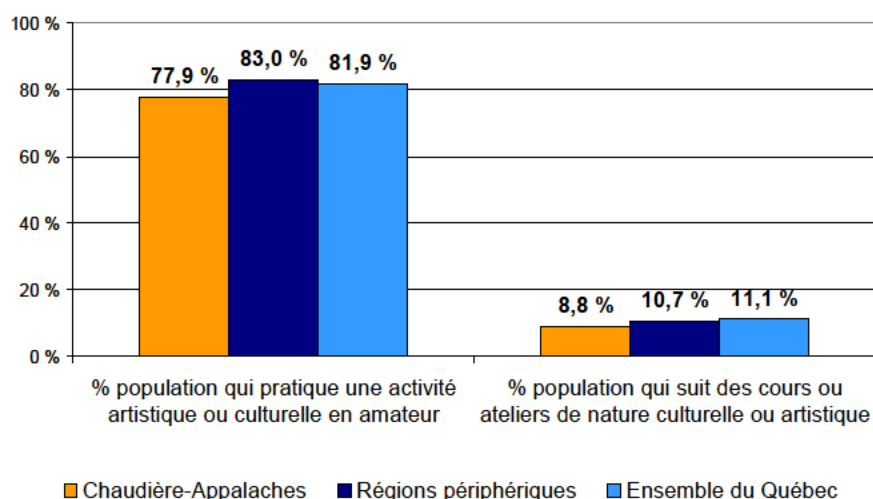
⇒ On observe que le pourcentage de ménages de la Chaudière-Appalaches ayant une connexion sur Internet est plus faible pour la haute vitesse (64,6 % contre 69,6 % et 69,8 %; tableau 38) et plus grand pour la moyenne vitesse (29,2 % contre 24,2 % et 24,0 %).

4.11 LOISIRS CULTURELS ET FORMATION

LOISIRS CULTURELS

Les données suivantes témoignent de l'importance des pratiques artistiques et culturelles en amateur, lesquelles sont largement répandues. Soulignons que « l'engagement que les amateurs témoignent à l'égard de leur pratique se communique à d'autres activités culturelles » (MCCCF; Bernard, 2009). En effet, les données de l'*Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois et Québécoises* (2009) démontrent que ceux-ci sont notamment plus nombreux à fréquenter les établissements culturels et à « consommer » la culture.

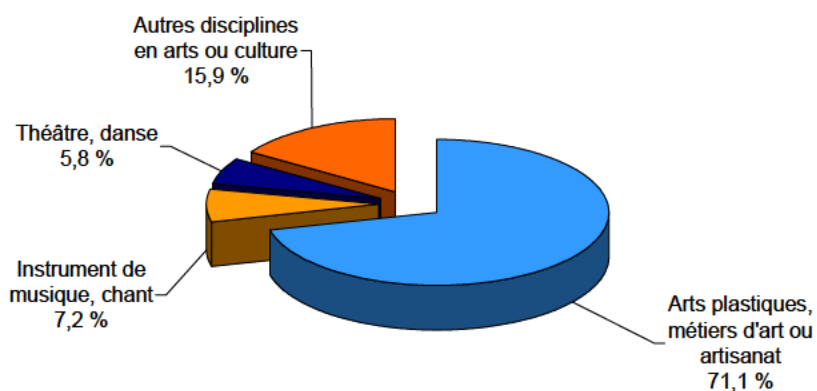
GRAPHIQUE 64. Pratique d'activités artistiques ou culturelles en amateur et dans le cadre de cours ou ateliers d'art, Chaudière-Appalaches, 2009



Source : MCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCF1).

- ⇒ Les pourcentages de répondants de la Chaudière-Appalaches qui pratiquent une activité artistique ou culturelle en amateur (77,9 %; graphique 64), et qui suivent des cours ou ateliers de nature culturelle ou artistique (8,8 %) sont légèrement inférieurs à ceux des régions périphériques et de l'ensemble du Québec. Ces pourcentages pour la Chaudière-Appalaches sont par ailleurs les moins élevés parmi les régions périphériques.

GRAPHIQUE 65. Répartition des disciplines des cours ou ateliers d'art suivis¹, Chaudière-Appalaches, 2009



1. Parmi la population ayant suivi des cours ou ateliers.

Source : MCCCCF. (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois*. (MCCCCF1).

⇒ La Chaudière-Appalaches se distingue des régions périphériques et du Québec pour la répartition des cours ou ateliers suivis : on constate un taux plus élevé de mentions de cours ou d'ateliers suivis en arts plastiques, métiers d'art ou artisanat (71,1 % contre 61,0 % et 53,3 %; tableau 39) ainsi que dans la catégorie des autres disciplines en arts et culture (15,9 % contre 7,4 % et 9,3 %). Par ailleurs, les pourcentages de mentions dans les autres catégories sont tous inférieurs.

TABLEAU 39. Loisirs culturels en général et selon la discipline

Indicateurs		Chaudière-Appalaches	Régions périphériques	Ensemble du Québec	Année	Source
LOISIRS CULTURELS EN GÉNÉRAL						
1	% de la population qui pratique des activités culturelles en amateur	77,9 %	83,0 %	81,9 %	2009	MCCCCF (1)
2	% de la population qui participe à des cours ou ateliers d'art de nature culturelle	8,8 %	10,7 %	11,1 %	2009	MCCCCF (1)
3	% de la population qui adhère à un club ou une association culturelle	6,3 %	7,0 %	9,0 %	2009	MCCCCF (1)
LOISIRS CULTURELS SELON LA DISCIPLINE ¹						
4	Répartition des cours ou des ateliers d'art les plus pratiqués					
4.1	% de mentions des arts plastiques, métiers d'art ou artisanat	71,1 %	61,0 %	53,3 %	2009	MCCCCF (1)
4.2	% de mentions d'un instrument de musique et du chant	7,2 %	12,2 %	14,5 %	2009	MCCCCF (1)
4.3	% de mentions du théâtre et de la danse	5,8 %	12,5 %	15,4 %	2009	MCCCCF (1)
4.4	% de mentions de la photographie, du cinéma ou de la vidéo	... ²	6,9 %	7,3 %	2009	MCCCCF (1)
4.5	% de mentions des autres disciplines en arts et culture	15,9 %	7,4 %	9,3 %	2009	MCCCCF (1)

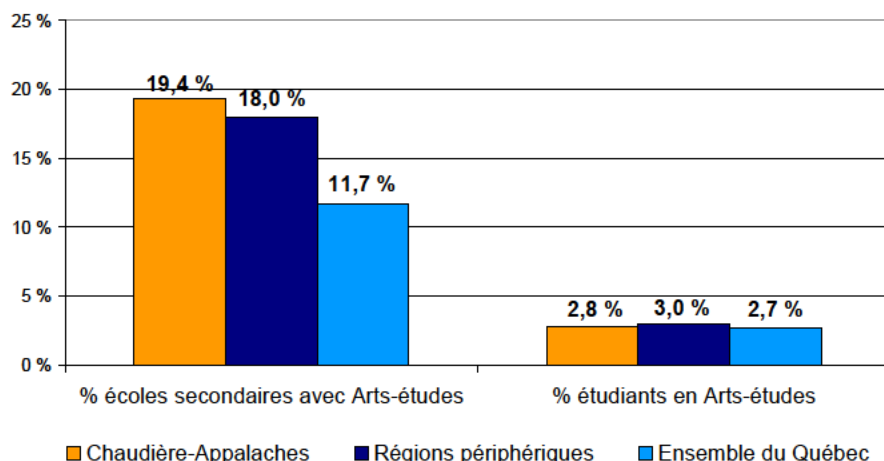
1. Pourcentage de mentions parmi la population ayant suivi des cours ou des ateliers.

2. Zéro ou valeur infime.

FORMATION ARTISTIQUE

Cette section sur la formation artistique présente le taux des écoles secondaires offrant le programme Arts-études, le nombre d'étudiants inscrits au collégial dans une formation artistique et les principales données pour l'enseignement universitaire.

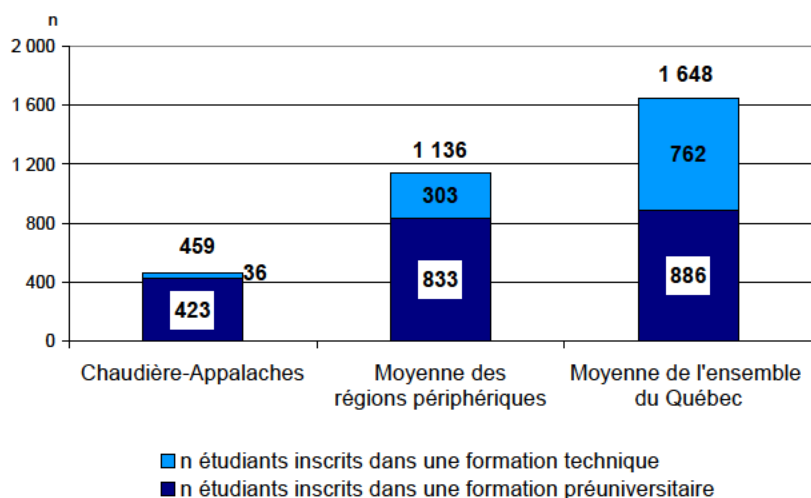
GRAPHIQUE 66. Pourcentage des écoles secondaires et des étudiants participant au programme Arts-études, Chaudière-Appalaches, 2007



Sources : MELS. (2010). Documentation interne. (MELS1). MELS. (2008). *Statistiques de l'éducation : Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. (MELS2). Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Soulignons le taux élevé d'écoles secondaires offrant le programme Arts-études dans la région de la Chaudière-Appalaches comparativement à l'ensemble du Québec (19,4 % contre 11,7 %; graphique 66). Il s'agit de l'un des taux les plus élevés au Québec. On observe toutefois que le pourcentage d'étudiants inscrits en Arts-études reste similaire (2,8 % contre 2,7 %).

GRAPHIQUE 67. Nombre d'étudiants inscrits au collégial, selon le type de formation artistique, Chaudière-Appalaches, 2007



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2010). Documentation interne. (MELS1). Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Bien que le nombre d'étudiants inscrits dans une formation artistique au collégial en Chaudière-Appalaches soit inférieur de moitié à la moyenne des régions périphériques (459 contre 1 136; graphique 67), l'écart entre les deux ensembles pour le nombre de diplômes décernés la même année est moindre (195 contre 288; tableau 40, page suivante).

TABLEAU 40. Formation artistique

	Indicateurs	Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
INSTITUTIONS						
1	Nombre de conservatoires	–	–	1	2009	OCCQ (19)
2	Nombre d'établissements de formation supérieure en art subventionnés⁴	–	0,2	1	2010-2011	MCCCF (3)
3	Nombre d'établissements de formation spécialisée en art subventionnés⁵	6	3	5	2010-2011	MCCCF (3)
4	Nombre d'écoles offrant le programme Arts-études au secondaire	6	8	4	2007-2008	MELS (1)
4.1	% des écoles secondaires offrant des programmes Arts-études	19,4 %	18,0 % ¹	11,7 % ³	2007-2008	MELS (1) MELS (2)
EFFECTIF SCOLAIRE						
5	Nombre d'étudiants inscrits en arts et lettres dans les universités	–	–	1 744	2007	MELS (1)
5.1	n étudiants inscrits en arts dans les universités	–	–	994	2007	MELS (1)
5.2	n étudiants inscrits en lettres dans les universités	–	–	750	2007	MELS (1)
6	Nombre d'étudiants inscrits dans les conservatoires de musique et d'art dramatique	–	–	50	2006-2007	OCCQ (19)
7	Nombre d'étudiants inscrits en arts et lettres au collégial (formation préuniversitaire et technique artistique)	459	1 136	1 648	2007	MELS (1)
7.1	Nombre d'étudiants inscrits dans une formation préuniversitaire en arts et lettres	423	833	886	2007	MELS (1)
7.2	Nombre d'étudiants inscrits dans une formation technique artistique	36	303	762	2007	MELS (1)
8	Nombre d'étudiants inscrits dans les programmes Arts-études au secondaire	577	956	539	2007-2008	MELS (1)
8.1	% de l'effectif scolaire secondaire inscrit à un programme Arts-études	2,8 %	3,0 % ¹	2,7 % ³	2007-2008	MELS (1) MELS (2)
DIPLOMATION						
9	Nombre de diplômes décernés en arts et lettres dans les universités	–	–	504	2007	MELS (1)
9.1	n diplômes décernés en arts dans les universités	–	–	142	2007	MELS (1)
9.2	n diplômes décernés en lettres dans les universités	–	–	362	2007	MELS (1)
10	Nombre de diplômes décernés dans les conservatoires de musique et d'art dramatique	–	–	16	2006-2007	OCCQ (19)
11	Nombre de diplômes décernés en arts et lettres au collégial (formation préuniversitaire et technique artistique)	195	288	451	2007	MELS (1)
11.1	Nombre de diplômes décernés pour une formation préuniversitaire en arts et lettres	187	239	251	2007	MELS (1)
11.2	Nombre de diplômes décernés pour une formation technique artistique	8	49	200	2007	MELS (1)

1. Donnée pour le sous-ensemble des régions périphériques.

3. Donnée pour l'ensemble du Québec.

4. Inclut les établissements de formation professionnelle et les établissements de perfectionnement.

5. Inclut les organismes de formation et les camps artistiques.

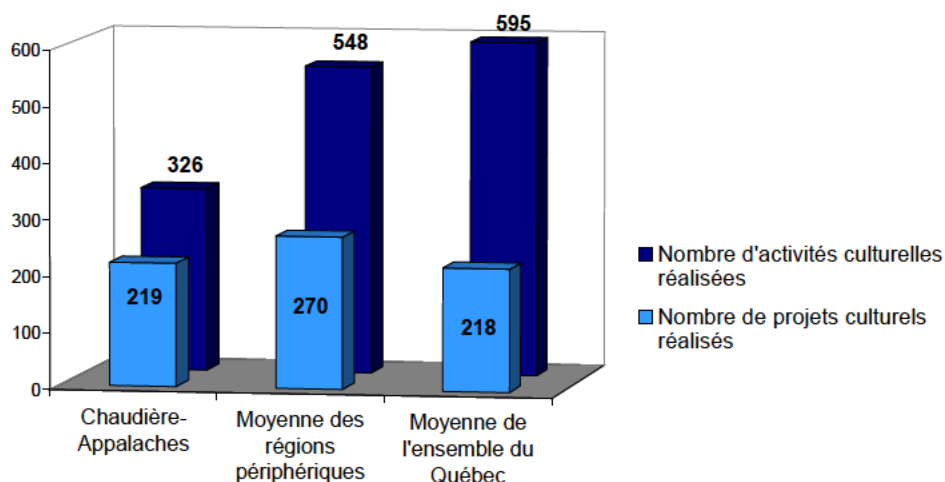
⇒ Par comparaison à l'ensemble du Québec, on enregistre en Chaudière-Appalaches un nombre semblable d'étudiants inscrits dans un programme Arts-études au secondaire (577 contre 539), alors que le nombre d'étudiants inscrits dans une formation artistique au collégial est moindre (459 contre 1 648; tableau 40). À l'enseignement universitaire, la formation se concentre à Québec, qui est le grand centre à proximité; aucun étudiant n'est inscrit en Chaudière-Appalaches en raison de l'absence de programmes universitaires en arts et/ou en lettres (tableau 40). C'est également la situation observée pour les régions en périphérie de Montréal.

LA CULTURE À L'ÉCOLE

Les données présentées se rapportent au programme La culture à l'école, géré conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les projets retenus dans le cadre du programme La culture à l'école doivent être présentés par des ressources culturelles figurant au répertoire de ressources culture-éducation. Ainsi, ces statistiques ne permettent pas de connaître l'ensemble des activités et des sorties culturelles qui ont lieu dans le cadre scolaire (primaire et secondaire) au Québec. En effet, certaines écoles peuvent organiser des activités et des sorties scolaires sans nécessairement faire une demande d'aide financière.

Distinguons au préalable certains termes utilisés dans la gestion du programme La culture à l'école. Un projet culturel est mis sur pied par un artiste, un écrivain ou un organisme. Il en découle une activité culturelle qui peut être réalisée plusieurs fois dans différentes écoles, par le même artiste, écrivain ou organisme. Ainsi, plusieurs activités culturelles peuvent être recensées pour le même projet culturel. Il en existe deux types : les activités culturelles réalisées à l'école et les sorties culturelles.

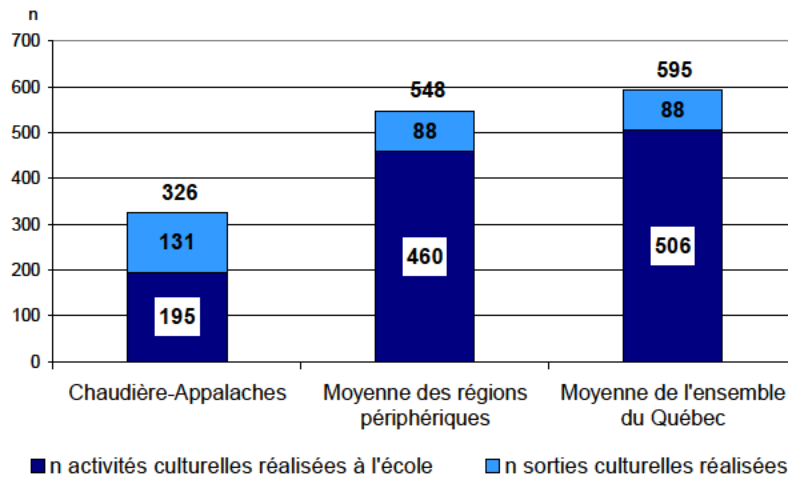
GRAPHIQUE 68. Nombre de projets culturels réalisés et nombre d'activités culturelles tenues, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : MCCCCF; MELS. (2010). *Programme La culture à l'école, bilan 2008-2009*. (MCCCCF11).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ On observe que le nombre de projets culturels réalisés en Chaudière-Appalaches est équivalent à la moyenne québécoise (219 contre 218). Cependant, le nombre d'activités culturelles réalisées est nettement inférieur à la moyenne des deux autres ensembles (326 contre 548 et 595; graphique 68).

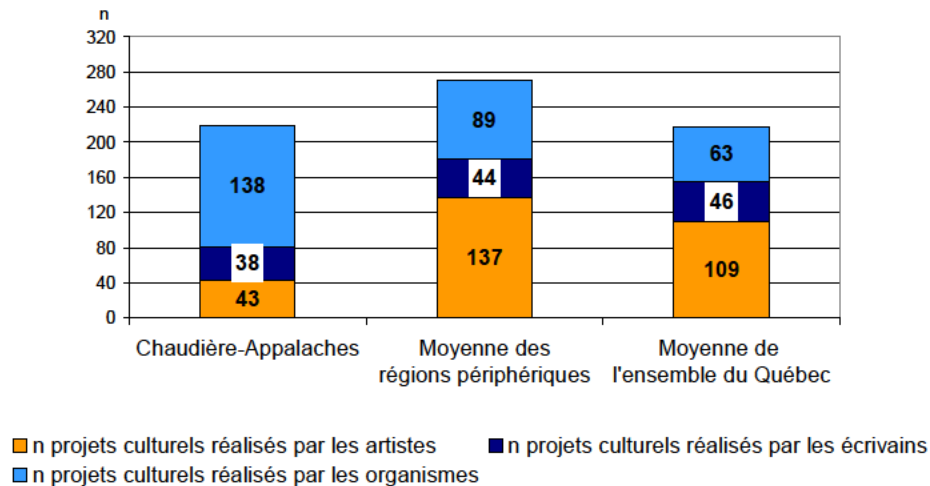
GRAPHIQUE 69. Nombre d'activités culturelles réalisées à l'école et nombre de sorties culturelles effectuées, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : MCCCCF; MELS. (2010). *Programme La culture à l'école, bilan 2008-2009*. (MCCCCF11).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ Toutefois, le nombre de sorties culturelles réalisées dans la région est nettement supérieur aux autres moyennes comparables (131 contre 88 et 88; graphique 69).

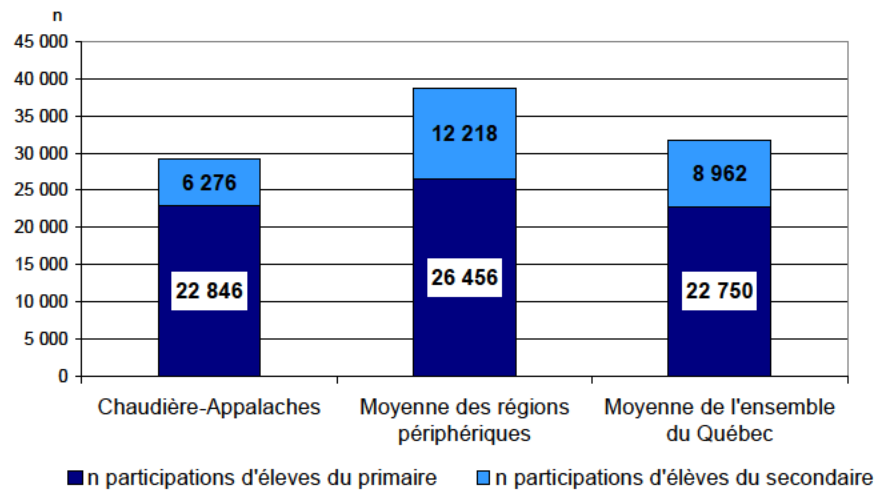
GRAPHIQUE 70. Nombre de projets culturels réalisés par des artistes, écrivains et organismes culturels dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : MCCCCF; MELS. (2010). *Programme La culture à l'école, bilan 2008-2009*. (MCCCCF11).
Compilation de la coordonnatrice.

⇒ La répartition des réalisations de projets culturels dans la région de la Chaudière-Appalaches est relativement différente de celle observée dans la moyenne des régions périphériques et dans l'ensemble du Québec : on observe en Chaudière-Appalaches une proportion plus grande de projets réalisés par des organismes (138/219; graphique 70) et une part beaucoup plus petite de projets réalisés par des artistes (43/219).

GRAPHIQUE 71. Nombre de participations d'élèves du primaire et du secondaire, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009



Source : MCCCCF; MELs. (2010). *Programme La culture à l'école, bilan 2008-2009*. (MCCCCF11).
Compilation de la coordonnatrice.

- ⇒ La participation des élèves de la Chaudière-Appalaches aux activités culturelles est répartie entre les élèves du primaire (22 846; graphique 71) et du secondaire (6 276) d'une manière semblable aux deux autres moyennes comparables.

TABLEAU 41. La culture à l'école

	Indicateurs	Chaudière-Appalaches	Régions périphériques (moyenne)	Ensemble du Québec (moyenne)	Année	Source
RESSOURCES ET INTERVENTIONS CULTURELLES						
1	Nombre de ressources inscrites au répertoire culture-éducation	60	64	94	2009	MCCCCF (10)
2	Nombre de projets culturels réalisés	219	270	218	2008-2009	MCCCCF (11)
2.1	n projets culturels réalisés par les artistes	43	137	109	2008-2009	MCCCCF (11)
2.2	n projets culturels réalisés par les écrivains	38	44	46	2008-2009	MCCCCF (11)
2.3	n projets culturels réalisés par les organismes	138	89	63	2008-2009	MCCCCF (11)
3	Nombre d'activités culturelles réalisées	326	548	595	2008-2009	MCCCCF (11)
3.1	n activités culturelles réalisées à l'école	195	460	506	2008-2009	MCCCCF (11)
3.2	n sorties culturelles réalisées	131	88	89	2008-2009	MCCCCF (11)
PARTICIPATION DES ÉLÈVES						
4	Nombre de participations d'élèves du primaire et du secondaire aux activités et sorties culturelles	29 122	38 674	31 723	2008-2009	MCCCCF (11)
4.1	n participations d'élèves du primaire et du secondaire aux activités culturelles à l'école	13 204	28 232	23 068	2008-2009	MCCCCF (11)
4.2	n participations d'élèves du primaire et du secondaire aux sorties culturelles	15 918	10 442	8 655	2008-2009	MCCCCF (11)
5	Nombre de participations d'élèves du primaire aux activités culturelles	22 846	26 456	22 750	2008-2009	MCCCCF (11)
5.1	n participations d'élèves du primaire aux activités culturelles à l'école	10 195	20 636	17 078	2008-2009	MCCCCF (11)
5.2	n participations d'élèves du primaire aux sorties culturelles	12 651	5 820	5 672	2008-2009	MCCCCF (11)
6	Nombre de participations d'élèves du secondaire aux activités culturelles	6 276	12 218	8 962	2008-2009	MCCCCF (11)
6.1	n participations d'élèves du secondaire aux activités culturelles à l'école	3 009	8 186	5 990	2008-2009	MCCCCF (11)
6.2	n participations d'élèves du secondaire aux sorties culturelles	3 267	4 032	2 973	2008-2009	MCCCCF (11)

⇒ Le nombre de ressources inscrites au répertoire culture-éducation de la Chaudière-Appalaches est comparable à la moyenne des régions périphériques (60 contre 64; tableau 41).

5. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES DONNÉES

ENVIRONNEMENT

Constat n° 1 : La région de la Chaudière-Appalaches se distingue des régions périphériques par un nombre d'habitants un peu moins grand et une plus petite densité de la population. On y compte également un très grand nombre de petites municipalités très dispersées sur l'ensemble du territoire, ce qui rend plus difficile l'offre de services à l'ensemble de la population.

Constat n° 2 : La variation de la population de 2001 à 2009 est plutôt faible, comparativement à celle de l'ensemble du Québec et plus encore comparativement à celle des régions périphériques.

Constat n° 3 : Sur le plan de l'économie, la Chaudière-Appalaches a le plus faible taux de chômage de la province et elle dispose de très bons taux d'activité et d'emploi. Toutefois, la région a le pourcentage de variation du PIB le plus bas des régions périphériques et un revenu personnel disponible par habitant plutôt faible. On observe également de grandes disparités entre les revenus personnels disponibles par habitant des MRC et de la ville de Lévis.

RESSOURCES

Constat n° 1 : Que ce soit pour les dépenses totales de l'administration publique québécoise ou pour les dépenses directes attribuées au milieu culturel, la Chaudière-Appalaches perçoit un montant supérieur de dépenses par habitant en comparaison des régions périphériques.

Constat n° 2 : On compte dans la région un nombre comparable de politiques culturelles municipales et MRC et davantage d'ententes de développement culturel municipal et MRC avec les régions similaires. Ces politiques et ces ententes touchent un pourcentage de la population supérieur à ceux des régions périphériques et de l'ensemble du Québec. On constate également des nombres similaires, par comparaison, pour les ententes Villes et villages d'art et de patrimoine, les comités culturels scolaires et les politiques culturelles scolaires dans la région.

PATRIMOINE, INSTITUTIONS MUSÉALES ET ARCHIVES

Constat n° 1 : On recense un nombre élevé de bénévoles dans les organismes en patrimoine de la région comparativement à la moyenne des régions périphériques.

Constat n° 2 : On trouve dans la région un nombre important de lieux de culte, de monuments et sites (plus particulièrement les monuments historiques), et des taux élevés de fréquentation de ces lieux.

Constat n° 3 : Le nombre d'institutions muséales par 100 000 habitants est supérieur dans la région à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec, mais le pourcentage de fréquentation des musées reste toutefois inférieur.

Constat n° 4 : On trouve en Chaudière-Appalaches un peu moins de centres d'archives que dans les deux moyennes comparables, mais le taux de fréquentation de ceux-ci est le plus élevé des régions périphériques; il est aussi plus élevé que celui de la moyenne québécoise.

ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

Constat n° 1 : Comparativement à la moyenne des régions périphériques, la région de la Chaudière-Appalaches a des résultats plus modestes en arts visuels et en métiers d'art. Si le nombre de lieux de diffusion en arts visuels est similaire, les pourcentages de fréquentation des musées d'art, des galeries d'art commerciales et d'achat d'œuvres d'arts visuels sont parmi les plus bas pour ce type de régions.

Constat n° 2 : Un constat semblable s'observe en ce qui concerne les métiers d'art, où les pourcentages de fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat, ainsi que d'achats d'œuvres d'art de cette catégorie, sont parmi les plus faibles de la province.

BIBLIOTHÈQUE, LIVRE ET LITTÉRATURE

Constat n° 1 : Les habitants de la Chaudière-Appalaches disposent d'un nombre important de bibliothèques, mais celles-ci desservent une faible part de la population. Le grand nombre de municipalités ayant moins de 5 000 habitants explique en partie la situation. Le nombre d'usagers inscrits dans ces bibliothèques, sur la population desservie, est par ailleurs peu élevé.

Constat n° 2 : La pratique de la lecture est moins élevée en Chaudière-Appalaches par comparaison à ce qu'on peut observer dans la moyenne des régions périphériques comme en témoignent les ventes de livres neufs par habitant, les taux de lecture régulière de livres et les taux de fréquentation des librairies et des salons du livre qui sont les plus bas parmi ce type de régions.

ARTS DE LA SCÈNE

Constat n° 1 : Le nombre de représentations par 100 000 habitants en Chaudière-Appalaches et le taux d'occupation de l'assistance totale sont supérieurs à ceux des régions périphériques. Toutefois, le nombre d'entrées en salles en arts de la scène par 100 000 habitants est plus petit que dans les deux ensembles comparables. Ajoutons, par ailleurs, que les pourcentages de la population assistant à des spectacles dans les différentes disciplines sont tous inférieurs et que le revenu moyen de billetterie par spectateur payant est plutôt faible, soit le moins élevé des régions périphériques.

Constat n° 2 : Ce dernier constat doit toutefois être nuancé à la lumière de celui-ci : parmi les régions périphériques, c'est dans la Chaudière-Appalaches que l'on enregistre les plus hauts pourcentages d'assistance à des spectacles dans le cadre d'un festival et à des spectacles dans des salles de spectacles non conventionnelles.

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Constat n° 1 : La Chaudière-Appalaches présente 16 festivals et événements régionaux, ce qui est plutôt élevé compte tenu de la taille de la population. Par 100 000 habitants, ce nombre dépasse les deux autres ensembles comparables à ce chapitre, mais reste équivalent à la médiane des régions québécoises. Par ailleurs, ces festivals et événements s'inscrivent dans des disciplines culturelles variées.

ENREGISTREMENT SONORE

Constat n° 1 : Les habitants de la Chaudière-Appalaches ne sont pas différents de ceux des autres régions en ce qui concerne l'écoute de musique en général et de musique d'artistes québécois : leurs taux d'écoute sont relativement équivalents.

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Constat n° 1 : La région obtient des résultats comparables aux régions périphériques et à l'ensemble du Québec quant au nombre de cinémas et d'écrans de cinéma par 100 000 habitants.

Constat n° 2 : Le taux d'occupation aux projections en salles est supérieur à celui des régions périphériques et à celui de l'ensemble du Québec, malgré un nombre de projections et d'entrées en salles, ainsi qu'un taux de fréquentation des cinémas inférieurs. Cela peut s'expliquer par le fait que, en moyenne, les établissements du cinéma de la Chaudière-Appalaches comptent moins de sièges qu'ailleurs au Québec.

MÉDIAS

Constat n° 1 : Le nombre de stations de télévision et le nombre de radios par 100 000 habitants sont supérieurs à ceux des régions périphériques, mais inférieurs à ceux du Québec.

Constat n° 2 : Sur le plan de la consommation des médias, la plupart des taux de lecture des journaux et périodiques sont semblables à ceux des deux ensembles comparables, excepté pour les taux de lecture des hebdomadaires régionaux, journaux de quartier et journaux communautaires qui sont supérieurs. Les habitants de la Chaudière-Appalaches écoutent également en moins grande proportion la radio et visionnent moins la télévision sur Internet. L'utilisation d'Internet, quant à elle, est semblable à celle des autres ensembles comparables.

LOISIRS CULTURELS ET FORMATION

Constat n° 1 : Les habitants de la Chaudière-Appalaches pratiquent des activités artistiques ou culturelles en amateur et suivent des cours et ateliers d'art dans des proportions légèrement moindres que dans les régions périphériques. On observe également une distinction pour la région, soit une plus grande proportion de cours suivis dans la catégorie des arts plastiques, métiers d'art ou d'artisanat que dans les régions périphériques.

Constat n° 2 : On observe un taux élevé d'écoles secondaires offrant le programme Arts-études dans la région, et le pourcentage d'élèves inscrits à ce programme est comparable à ceux des régions périphériques et de l'ensemble du Québec.

Constat n° 3 : Dans le cadre du programme La culture à l'école, le nombre de sorties culturelles réalisées dans la région est supérieur à la moyenne des régions périphériques et à celle de l'ensemble du Québec. Bien que le nombre d'activités culturelles, réalisées dans ce programme, soit inférieur aux moyennes comparables, le nombre de projets est toutefois équivalent à la moyenne québécoise.

6. CONCLUSION

La réalisation de ce document statistique a pour objectif de dresser le portrait le plus complet possible des déterminants de la dynamique culturelle de la Chaudière-Appalaches en examinant l'évolution des pratiques culturelles et des principaux secteurs de l'action culturelle sur le territoire. Par ailleurs, l'exercice permet aussi de comparer les données avec celles du Québec ainsi qu'avec celles du groupe des régions périphériques.

La richesse du patrimoine bâti constitue un élément marquant du paysage régional. D'ailleurs, la Chaudière-Appalaches se situe au quatrième rang au Québec quant au nombre de bâtiments protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels. À elle seule, la route des Navigateurs, en bordure fluviale, concentre plus de la moitié des immeubles patrimoniaux classés de la région. Les municipalités, particulièrement en Beauce, sont également très actives dans la reconnaissance de leur patrimoine bâti. Si la préservation du patrimoine résidentiel pose peu de défis, il n'en va pas de même pour la conversion des ensembles religieux et institutionnels vers d'autres usages ainsi que des milliers d'immeubles inventoriés qui sont sans statut de protection juridique.

On observe chez les habitants de la Chaudière-Appalaches un attachement au patrimoine local, et ceci, malgré la proximité avec la région de la Capitale-Nationale qui génère une certaine force d'attraction. À titre d'exemples, rappelons la fréquentation élevée aux centres d'archives, la présence d'un grand nombre de bénévoles dans les organismes en patrimoine, le nombre important de festivals et d'événements régionaux compte tenu de la taille de la population. Par ailleurs, avec l'augmentation de la population observée récemment dans certaines MRC surtout situées au centre de la région, on peut s'attendre à une demande d'offre culturelle accrue pour les prochaines années.

L'accès à des bibliothèques municipales sur l'ensemble du territoire est un exemple d'un type d'offre culturelle à bonifier, en particulier pour la portion sud de la région. D'autant plus que les bibliothèques constituent souvent la porte d'entrée à un service culturel de proximité pour les citoyennes et les citoyens, et ce, particulièrement en milieu rural. Ainsi, avec environ 83 % de la population desservie par une bibliothèque municipale, comparativement à une desserte de plus de 95 % à l'échelle nationale, les besoins sont bien réels dans ce domaine.

En terminant, soulignons que la région a célébré son 20^e anniversaire en 2009. C'est par l'intermédiaire des arts et de la culture que les acteurs du développement socioéconomique de la région ont souligné l'événement. C'est donc dire l'importance que revêt la culture dans le développement identitaire de la région. De plus, le dynamisme culturel se fait sentir à travers les politiques culturelles et les ententes de développement culturel avec les municipalités et les MRC qui touchent 75 % de la population. Le Concours d'œuvres d'art est un exemple concret du dynamisme culturel de la Chaudière-Appalaches. Touchant une seule MRC à ses débuts, cet événement annuel ne cesse d'accroître son rayonnement depuis 9 ans et il représente une occasion unique d'avoir un aperçu de la richesse des œuvres en arts visuels créées par les artistes de la région.

Tout compte fait, nous espérons que la diffusion de ce portrait à travers les milieux culturel et socioéconomique, conjuguée à l'apport des différents partenaires, alimentera la réflexion sur la détermination des enjeux et des cibles en matière d'action culturelle sur le territoire.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Conseil des métiers d'art du Québec. (2010a). *Répertoire de lieux de diffusion de produits métiers d'art au Québec / boutiques, galeries, salles d'exposition, ateliers-boutiques d'artisans*. Récupéré le 3 juin 2011 de http://www.metiers-d-art.qc.ca/media/centre_doc/Repertoire-lieuxdiffusion-metiersdart.pdf?phpMyAdmin=9QBNwVi0dcoJkNfn-j1jwyTigr5
- Conseil des métiers d'art du Québec. (2010b). *Répertoire des événements et des salons en métiers d'art au Québec*. Récupéré le 3 juin 2011 de http://www.metiers-d-art.qc.ca/media/centre_doc/Repertoire-evenements-et-salons-metiersdart.pdf?phpMyAdmin=9QBNwVi0dcoJkNfn-j1jwyTigr5
- Harvey, F. et A. Fortin. (1995). *La nouvelle culture régionale*. Québec : Institut de recherche sur la culture.
- Institut de la statistique du Québec. (2012). *Coup d'œil sur les régions*. Récupéré le 23 janvier 2012 de http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2010a). *Panorama des régions du Québec, Édition 2010*. Récupéré le 23 juin 2010 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/panorama.htm>
- Institut de la statistique du Québec. (2010b). *Bulletin statistique régional, Chaudière-Appalaches, Édition 2010*. Récupéré le 5 juillet 2011 de http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/bull_regions_pdf.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2010c). *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2010*. Récupéré le 28 septembre 2011 de http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_total.xls
- Institut de la statistique du Québec. (2010d). *Revenu personnel et ses composantes par habitant, MRC et territoire équivalent de Chaudière-Appalaches, 2006-2010*. Récupéré le 19 janvier 2012 de http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/econo_fin/conj_econo/cptes_econo/rev12_mrc.htm
- Institut de la statistique du Québec. (2001). *Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité et la région administrative, Québec, 2001*. Récupéré le 19 janvier 2012 de http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/7scolarite_reg.htm
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec. (2012). *Répertoire des municipalités*. Récupéré le 23 janvier 2012 de <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/25213/>
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec; Garon, R. et M.-C. Lapointe. (2011a). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec. Faits saillants 2009*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. (2011b). *Zoom sur la région*. Récupéré le 3 novembre 2011 de <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=474>
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec; Bernard, A. (2009). « Les pratiques en amateur ». Dans *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 6^e édition, 2004. MCCCCF; Garon, R. et Lapointe, M.-C. (éd.). Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec; Garon, R. (2009). « Les sorties au cinéma et aux spectacles ». Dans *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, 6^e édition, 2004. MCCCCF; Garon, R. et Lapointe, M.-C. (éd.). Québec : Gouvernement du Québec.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. (2004). *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*. Récupéré le 11 décembre 2009 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/scaccq/principale.htm>

Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (2012). *Salles*. Récupéré le 19 janvier 2012 de <http://www.rideau-inc.qc.ca/>

Tourisme Chaudière-Appalaches (2012). *Salles de spectacle*. Récupéré le 23 janvier 2012 de <http://www.chaudiereappalaches.com/fr/activites-attraits/salles-de-spectacle/>

Tourisme Région de Thetford Mines (2012). *Site historique de Kinnear's Mill*. Récupéré le 23 janvier 2012 de <http://www.tourismeregionthetford.com/vacances-quebec/Attraits-et-activites/attraits-culture-et-patrimoine/site-historique-de-kinnears-mills.aspx>

Les sources des données, présentées en abrégiation dans les tableaux, sont détaillées à l'annexe 3, « **Sources des données** », à l'intérieur d'une publication indépendante ***Portraits statistiques régionaux en culture. Annexes.***

LISTE DES TABLEAUX DE DONNÉES

Environnement

TABLEAU 1. Territoire	17
TABLEAU 2. Démographie	18
TABLEAU 3. Économie	19
TABLEAU 4. Scolarité	20

Ressources

Main-d'œuvre culturelle et professions artistiques et littéraires

TABLEAU 5. Travailleurs de la culture et des communications	22
TABLEAU 6. Subventions aux organismes et bourses aux artistes	24

Dépenses culturelles de l'administration publique

TABLEAU 7. Dépenses culturelles de l'administration publique québécoise (partie 1)	26
TABLEAU 8. Dépenses culturelles de l'administration publique québécoise (partie 2)	27
TABLEAU 9. Dépenses culturelles de l'administration publique (partie 3) - Dépenses culturelles municipales	28

Partenariat et collectivité

TABLEAU 10. Partenariat et collectivité (partie 1) - Municipal et Local / Régional	30
TABLEAU 11. Partenariat et collectivité (partie 2) - Scolaire et Mécénat	33

Patrimoine, institutions muséales et archives

Patrimoine

TABLEAU 12. Patrimoine (partie 1) - Ressources	34
TABLEAU 13. Patrimoine (partie 2) - Équipements et fréquentation	38

Institutions muséales

TABLEAU 14. Institutions muséales (partie 1) - Ressources et Équipements	41
TABLEAU 15. Institutions muséales (partie 2) - Fréquentation	44

Archives

TABLEAU 16. Archives (partie 1) – Ressources	45
TABLEAU 17. Archives (partie 2) – Équipements et Fréquentation	46

Arts visuels et métiers d'art

Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires

TABLEAU 18. Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires	49
--	----

Métiers d'art

TABLEAU 19. Métiers d'art	51
---------------------------	----

Bibliothèque, livre et littérature

Bibliothèque

TABLEAU 20. Bibliothèque (partie 1) - Ressources	53
TABLEAU 21. Bibliothèque (partie 2) - Équipements	54
TABLEAU 22. Bibliothèque (partie 3) - Offre : documents	55
TABLEAU 23. Bibliothèque (partie 4) - Offre : manifestations culturelles et services technologiques	56
TABLEAU 24. Bibliothèque (partie 5) - Fréquentation et Utilisation des services	58

Livre et littérature

TABLEAU 25. Livre et littérature (partie 1)	59
TABLEAU 26. Livre et littérature (partie 2)	60

Arts de la scène

Offre de spectacles en arts de la scène

TABLEAU 27. Offre en arts de la scène (partie 1) - Ressources	62
TABLEAU 28. Offre de spectacles en arts de la scène (partie 2) - Équipements et Offre de spectacles	65

Consommation de spectacles en arts de la scène

TABLEAU 29. Consommation de spectacles en arts de la scène (partie 1) - Fréquentation	67
TABLEAU 30. Consommation de spectacles en arts de la scène (partie 2) - Performance	68

Festivals et événements

TABLEAU 31. Festivals et événements	70
-------------------------------------	----

Enregistrement sonore

TABLEAU 32. Pratiques d'écoute de la musique	71
--	----

Cinéma et audiovisuel

TABLEAU 33. Cinéma et audiovisuel (partie 1) – Ressources, Équipements et Offre cinématographique	76
TABLEAU 34. Cinéma et audiovisuel (partie 2) - Fréquentation et Performance	77

Médias

TABLEAU 35. Télévision	79
TABLEAU 36. Radio	80
TABLEAU 37. Presse écrite	81
TABLEAU 38. Internet	83

Loisirs culturels et formation

Loisirs culturels

TABLEAU 39. Loisirs culturels en général et selon la discipline	85
---	----

Formation artistique

TABLEAU 40. Formation artistique	87
----------------------------------	----

La culture à l'école

TABLEAU 41. La culture à l'école	91
----------------------------------	----

LISTE DES CARTES

Carte 1. Carte des MRC et TE de la Chaudière-Appalaches	13
Carte 2. Localisation de la Chaudière-Appalaches par rapport au territoire québécois	13
Carte 3. Revenu personnel disponible par habitant des MRC et TE de la Chaudière-Appalaches, 2009.	14
Carte 4. Desserte des municipalités avec services de bibliothèque selon le type de services, région de la Chaudière-Appalaches, 2007	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Environnement

GRAPHIQUE 1. Répartition des municipalités sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, selon la taille des municipalités, 2009	17
GRAPHIQUE 2. Répartition des âges sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, 2009	18
GRAPHIQUE 3. Répartition du niveau de scolarité, Chaudière-Appalaches, 2006	19

Ressources

Main-d'œuvre culturelle et professions artistiques et littéraires

GRAPHIQUE 4. Répartition des travailleurs culturels, Chaudière-Appalaches, 2006	21
GRAPHIQUE 5. Nombre de travailleurs culturels par comparaison au nombre de travailleurs culturels par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2006	21
GRAPHIQUE 6. Nombre d'artistes et d'organismes soutenus par le CALQ, Chaudière-Appalaches, 2009-2010	23

Dépenses culturelles de l'administration publique

GRAPHIQUE 7. Dépenses culturelles totales de l'administration publique québécoise et dépenses directes attribuées au milieu culturel, calculées par habitant, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	25
GRAPHIQUE 8. Répartition des dépenses culturelles de l'administration publique québécoise selon les différents acteurs gouvernementaux, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	26
GRAPHIQUE 9. Répartition des dépenses culturelles de l'administration publique entre cinq secteurs culturels et les autres secteurs, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	27
GRAPHIQUE 10. Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon le type de régions, 2009	28

Partenariat et collectivité

GRAPHIQUE 11. Nombre de politiques culturelles municipales et MRC, 2010, et nombre d'ententes de développement culturel municipal et MRC, 2009-2010, Chaudière-Appalaches	29
GRAPHIQUE 12. Pourcentage de la population touchée par une politique culturelle municipale et MRC, 2010, et par une entente de développement culturel municipal et MRC, 2009-2010, Chaudière-Appalaches	29
GRAPHIQUE 13. Nombre d'ententes Villes et villages d'art et de patrimoine, Chaudière-Appalaches, 2010-2011	31
GRAPHIQUE 14. Nombre de comités culturels par rapport au nombre de commissions scolaires, Chaudière-Appalaches, 2010	32
GRAPHIQUE 15. Nombre de politiques culturelles scolaires par rapport au nombre de commissions scolaires, Chaudière-Appalaches, 2010	32

Patrimoine, institutions muséales et archives

Patrimoine

GRAPHIQUE 16. Répartition des organismes du patrimoine par discipline, Chaudière-Appalaches, 2004	34
GRAPHIQUE 17. Nombre de lieux de culte, 2006, et nombre de monuments et sites, 2010, Chaudière-Appalaches	35
GRAPHIQUE 18. Répartition des monuments et sites, selon les trois niveaux territoriaux de protection, Chaudière-Appalaches, 2010	36
GRAPHIQUE 19. Répartition des monuments et sites, de niveau de protection provincial, Chaudière-Appalaches, 2010	36

GRAPHIQUE 20. Répartition des monuments et sites, de niveau de protection municipal, Chaudière-Appalaches, 2010	37
GRAPHIQUE 21. Fréquentation des monuments et sites, Chaudière-Appalaches, 2009	39

Institutions muséales

GRAPHIQUE 22. Nombre d'institutions muséales par comparaison au nombre d'institutions par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches 2009	40
GRAPHIQUE 23. Répartition des institutions muséales par type d'établissement, Chaudière-Appalaches, 2009	40
GRAPHIQUE 24. Répartition des institutions muséales par discipline, Chaudière-Appalaches, 2009	41
GRAPHIQUE 25. Fréquentation des institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009	42
GRAPHIQUE 26. Nombre d'entrées dans les institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009	42
GRAPHIQUE 27. Nombre d'entrées d'élèves dans les institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009	43
GRAPHIQUE 28. Pourcentage de la clientèle scolaire et de la clientèle estivale par rapport à la clientèle annuelle des institutions muséales, Chaudière-Appalaches, 2009	43

Archives

GRAPHIQUE 29. Répartition des services et centres d'archives par discipline, Chaudière-Appalaches, 2004	45
GRAPHIQUE 30. Fréquentation des centres d'archives, Chaudière-Appalaches, 2009	46

Arts visuels et métiers d'art

Arts visuels, médiatiques et multidisciplinaires

GRAPHIQUE 31. Nombre de lieux de diffusion en arts visuels, Chaudière-Appalaches, 2009	47
GRAPHIQUE 32. Nombre d'œuvres d'art public réalisées entre 1961 et 2009, dans le cadre de la politique d'intégration des œuvres d'art, Chaudière-Appalaches, 2009	48
GRAPHIQUE 33. Fréquentation dans les musées d'art et les galeries d'art commerciales, Chaudière-Appalaches, 2009	48

Métiers d'art

GRAPHIQUE 34. Nombre d'entreprises de métiers d'art, 2005, et nombre d'artisans du Conseil des métiers d'art du Québec, 2010, Chaudière-Appalaches	50
GRAPHIQUE 35. Fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat et achat d'œuvres des métiers d'art et d'artisanat, Chaudière-Appalaches, 2009	51

Bibliothèque, livre et littérature

Bibliothèque

GRAPHIQUE 36. Répartition des sources de revenus des bibliothèques publiques autonomes, Chaudière-Appalaches, 2007	53
GRAPHIQUE 37. Nombre de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques publiques affiliées, Chaudière-Appalaches, 2007	54
GRAPHIQUE 38. Nombre de livres et de prêts par habitant dans les bibliothèques municipales, Chaudière-Appalaches, 2007	55
GRAPHIQUE 39. Nombre de manifestations organisées par les bibliothèques publiques autonomes, pour les adultes et pour les enfants, Chaudière-Appalaches, 2007	56
GRAPHIQUE 40. Nombre d'utilisateurs des bibliothèques publiques autonomes et des bibliothèques affiliées, Chaudière-Appalaches, 2007	57
GRAPHIQUE 41. Pourcentage de la population desservie par comparaison au pourcentage d'utilisateurs inscrits dans les bibliothèques municipales, Chaudière-Appalaches, 2007	57

Livre et littérature

GRAPHIQUE 42. Nombre de librairies agréées et d'éditeurs agréés, Chaudière-Appalaches, 2009	59
GRAPHIQUE 43. Lecture régulière de livres et fréquentation des librairies, Chaudière-Appalaches, 2009	60

Arts de la scène

Offre de spectacles en arts de la scène

GRAPHIQUE 44. Répartition des organismes de production en arts de la scène subventionnés et des diffuseurs de spectacles subventionnés, Chaudière-Appalaches, 2009-2010	61
GRAPHIQUE 45. Nombre de salles de spectacles utilisées par comparaison au nombre de salles par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	63
GRAPHIQUE 46. Répartition des salles de spectacles en arts de la scène, selon la taille, Chaudière-Appalaches, 2009	63
GRAPHIQUE 47. Nombre de représentations de spectacles en arts de la scène par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	64

Consommation de spectacles en arts de la scène

GRAPHIQUE 48. Nombre d'entrées en salles en arts de la scène par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	66
GRAPHIQUE 49. Taux d'occupation de l'assistance totale (payante et non payante) et taux de spectateurs avec des billets de faveur, Chaudière-Appalaches, 2009	68

Festivals et événements

GRAPHIQUE 50. Nombre de festivals et événements à caractère culturel, Chaudière-Appalaches, 2010	69
GRAPHIQUE 51. Répartition des festivals et événements à caractère culturel, Chaudière-Appalaches, 2010	70

Enregistrement sonore

GRAPHIQUE 52. Population qui écoute souvent de la musique et population qui écoute souvent de la musique d'artistes québécois, Chaudière-Appalaches, 2009	71
---	----

Cinéma et audiovisuel

GRAPHIQUE 53. Nombre de cinémas par 100 000 habitants et nombre d'écrans par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	72
GRAPHIQUE 54. Répartition des établissements du cinéma selon leur type, Chaudière-Appalaches, 2009	73
GRAPHIQUE 55. Répartition des établissements du cinéma selon le type d'exploitants, Chaudière-Appalaches, 2009	73
GRAPHIQUE 56. Nombre de projections dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	74
GRAPHIQUE 57. Nombre d'entrées dans le réseau du cinéma par 100 000 habitants, Chaudière-Appalaches, 2009	74
GRAPHIQUE 58. Taux d'occupation aux projections en salles des cinémas privés commerciaux, Chaudière-Appalaches, 2009	75

Médias

GRAPHIQUE 59. Nombre de stations de télévision et de radio, Chaudière-Appalaches, 2010	78
GRAPHIQUE 60. Mode de réception de la télévision des ménages qui ont un téléviseur, Chaudière-Appalaches, 2009	79
GRAPHIQUE 61. Répartition des journaux et périodiques produits, Chaudière-Appalaches, 2010	80
GRAPHIQUE 62. Lecture de quotidiens en format papier et sur Internet, Chaudière-Appalaches, 2009	82
GRAPHIQUE 63. Connexion des ménages sur Internet et utilisation quotidienne d'Internet, Chaudière-Appalaches, 2009	83

Loisirs culturels et formation

Loisirs culturels

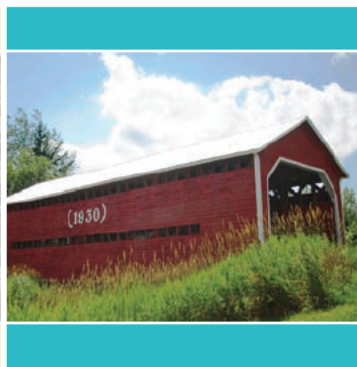
GRAPHIQUE 64. Pratique d'activités artistiques ou culturelles en amateur et dans le cadre de cours ou ateliers d'art, Chaudière-Appalaches, 2009	84
GRAPHIQUE 65. Répartition des disciplines des cours ou ateliers d'art suivis, Chaudière-Appalaches, 2009	85

Formation artistique

GRAPHIQUE 66. Pourcentage des écoles secondaires et des étudiants participant au programme Arts-études, Chaudière-Appalaches, 2007	86
GRAPHIQUE 67. Nombre d'étudiants inscrits au collégial, selon le type de formation artistique, Chaudière-Appalaches, 2007	86

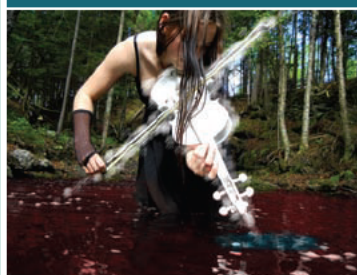
La culture à l'école

GRAPHIQUE 68. Nombre de projets culturels réalisés et nombre d'activités culturelles tenues, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	88
GRAPHIQUE 69. Nombre d'activités culturelles réalisées à l'école et nombre de sorties culturelles effectuées, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	89
GRAPHIQUE 70. Nombre de projets culturels réalisés par des artistes, écrivains et organismes culturels dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	89
GRAPHIQUE 71. Nombre de participations d'élèves du primaire et du secondaire, dans le cadre du programme La culture à l'école, Chaudière-Appalaches, 2008-2009	90



Région de la Chaudière-Appalaches

REPÈRES RÉGIONAUX ET DIAGNOSTIC CULTUREL



SYNTHÈSE

La région recèle un capital culturel important, compte tenu de ses ressources et actifs culturels, et fait montre d'un potentiel remarquable de développement

Ce document relève les principaux repères quantitatifs, les constats du diagnostic culturel et les enjeux pour promouvoir et développer les activités artistiques et culturelles dans la région de la Chaudière Appalaches au cours des prochaines années

Il constitue la synthèse de deux analyses et d'une consultation du milieu culturel de la région, soit du document « Repères quantitatifs, Arts, Culture et Patrimoine, Région de la Chaudière Appalaches » ainsi que du « Diagnostic culturel, Région de la Chaudière Appalaches » qui a été soumis en consultation

La consultation réunissant plus de 120 participants (intervenants du milieu des arts et de la culture et partenaires) a permis de valider et de compléter le diagnostic culturel et les enjeux majeurs pour assurer au secteur des arts, de la culture et du patrimoine un avenir prometteur. Dans le document, une approche horizontale, c'est à dire non basée sur des territoires ou des secteurs d'activité culturelle, a été adoptée

Ainsi, la plupart des repères quantitatifs, caractérisant la région, portent principalement sur l'ensemble du territoire régional. Il existe néanmoins des réalités culturelles distinctes dans les différentes communautés, mais les informations chiffrées entourant les arts, la culture et le patrimoine par territoire sont peu disponibles. De plus, en identifiant les facteurs positifs et les points plus négatifs de cette vitalité culturelle régionale, le diagnostic permet aussi de proposer des avenues qui peuvent mobiliser un ensemble de partenaires

Nous espérons que ce document issu d'une vision concertée des problématiques et des enjeux régionaux puisse favoriser une conscientisation de l'importance de la culture encourageant une mise à contribution de tous les intervenants à l'atteinte d'objectifs culturels



Repères régionaux : ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

La population, le territoire et le PIB

408 200 habitants (en 2012), dont plus de 42 % demeurent dans des municipalités de moins de 5 000 personnes. Une région dite « périphérique », puisqu'elle peut profiter des infrastructures et des services culturels sur le territoire de la ville de Québec, malgré qu'une forte proportion de la population ($\pm 60\%$) réside dans des zones plus éloignées et hors de la zone périphérique.

214 M\$ en contributions des entreprises, des organismes culturels et des touristes culturels au PIB de la région (1,9 % du PIB), équivalentes à celles du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques.

Les ressources culturelles

Un nombre d'établissements culturels par habitant quasi similaire à la moyenne québécoise.

145 statuts de protection accordés à des biens patrimoniaux (en mars 2013), lui donnant le cinquième rang de l'ensemble des régions.

3 430 travailleurs culturels (2006), l'équivalent de 864 travailleurs culturels et de 203 artistes par 100 000 habitants, comparativement à 611 et 146 dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale.

Les ressources financières

11,1 M\$ de dépenses au titre de la culture par le gouvernement du Québec (2010-2011), l'équivalent de 26,56 \$ par habitant par rapport à 71,48 \$ au Québec et de 32,08 \$ dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale.

La majorité de ces dépenses sont réalisées par le ministère de la Culture et des Communications, 8 % par le CALQ, 1 % par la SODEC et environ 30 % par d'autres ministères et organismes du gouvernement.

14,1 M\$ des municipalités (2011) pour soutenir les activités artistiques et culturelles, l'équivalent de 34,60 \$ par habitant comparativement à 78,00 \$ au Québec et à 55,60 \$ dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale.

1,1 M\$ des donateurs privés à 11 organismes de 2005 à 2012, qui ont permis d'ajouter 3,4 M\$ à leurs avoirs, grâce à l'appariement de 2,3 M\$ du programme Mécénat Placements Culture.

La fréquentation des arts et de la culture par la population

Les résidents de la région sont plus nombreux à fréquenter certains établissements culturels en 2009 par rapport à 2004, comme les sites historiques et monuments du patrimoine, les musées autres que d'art et les centres d'archives.

Ils sont, par contre, un peu moins nombreux à fréquenter les galeries d'art, les librairies et les salons des métiers d'art ou d'artisanat.

Augmentation de la fréquentation de la plupart des spectacles en 2009 comparativement à 2004, surtout pour les récitals de chansonnier, les spectacles d'humour et le théâtre d'été.

29 100 élèves du primaire (93 % des élèves) et du secondaire (25 %) ont participé à des activités et sorties culturelles dans le cadre scolaire (2008-2009).

Les spectacles professionnels et les institutions muséales

564 représentations de spectacles professionnels (2012), dont 40 % sont en théâtre, 27 % en chanson, 16 % en variétés (humour, magie, etc.), 13 % en musique et 3 % en danse.

Près de 155 000 spectateurs avec un taux d'occupation des salles de spectacles relativement important qui atteint 75 %.

Hausse de 24 % du nombre de représentations (+ 109) depuis 2008 et de 37 % de l'assistance totale (+ 113 174 spectateurs).

Diminution de près de 4 % (entre 2007 et 2011) de la clientèle générale des institutions muséales (- 6 631 visiteurs) et de 23 % de la clientèle scolaire (- 4 223 visiteurs).

Les bibliothèques publiques et les festivals

85 % de la population est desservie par une bibliothèque publique (2010), comparativement à plus de 94 % au Québec.

16 festivals et événements artistiques et culturels, l'équivalent de 4 festivals par 100 000 habitants, un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec (3,4).

Diagnostic culturel : FACTEURS FAVORABLES ET DÉFAVORABLES

La région dispose de plusieurs leviers à travers lesquels les arts, la culture et le patrimoine contribuent à son développement social et économique, tout en offrant aux résidents un cadre de vie stimulant. Certains facteurs favorisent la région sur le plan culturel, tandis que d'autres tendent à défavoriser ou à nuire à son développement. Les principaux facteurs sont :

Facteurs favorisant les arts, la culture et le patrimoine

Un bassin potentiel élevé de consommateurs d'arts et de culture, compte tenu de l'intérêt de la population et du nombre de personnes vivant à proximité de la région de la Chaudière-Appalaches (± 400 000 personnes) et des touristes québécois et étrangers.

Une contribution notable du secteur de la culture et des communications au PIB de la région. L'empreinte économique des entreprises et organismes culturels s'avère significative pour l'économie de la région, tout en contribuant à attirer et à retenir les touristes.

Un nombre diversifié d'établissements culturels et patrimoniaux, offrant multitude d'activités, assurant la formation, la conservation et la diffusion des arts, de la culture et du patrimoine.

Un nombre remarquable d'artistes et de travailleurs culturels, favorisant la vitalité des arts, de la culture et du patrimoine avec l'appui et le soutien de nombreux bénévoles.

Plusieurs partenariats assurant l'essor des arts et de la culture. Les ententes de développement et spécifiques sont des atouts indéniables pour l'ensemble du territoire régional.

Un intérêt manifeste de la population à l'égard des activités artistiques et culturelles, compte tenu des taux élevés de fréquentation de la population aux activités offertes.

Une croissance significative de l'offre et des spectateurs de tous les genres de spectacles, confirmant le dynamisme des arts de la scène dans la région.

Une présence exceptionnelle des festivals et des événements artistiques et culturels.

Facteurs défavorisant les arts, la culture et le patrimoine

La désignation de région dite « périphérique » ne reflète pas les caractéristiques culturelles de la région et entraîne des conséquences sur l'offre régionale en culture et les interventions financières des gouvernements.

Un soutien financier du gouvernement en augmentation, mais moindre qu'ailleurs au Québec. Bien qu'appréciable, l'aide financière du gouvernement demeure inférieure à celle octroyée dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale.

Une participation nettement inférieure des municipalités au financement de la culture. Globalement, les municipalités de la Chaudière-Appalaches accusent un retard fort important comparativement aux municipalités des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale.

Un faible nombre d'organismes artistiques de création et de production et d'entreprises culturelles.

Un accès plus limité pour certains résidents aux activités artistiques et culturelles. L'étendue du territoire et les réalités du transport en commun rendent l'accès plus difficile.

Moins de résidents desservis par une bibliothèque publique et moins d'usagers. Une forte proportion de la population de la région n'a pas accès aux services d'une bibliothèque publique.

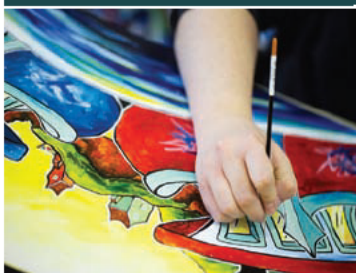
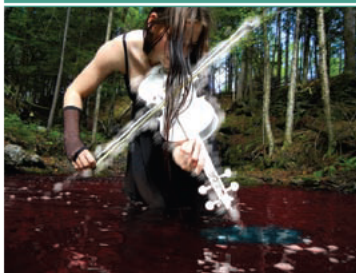
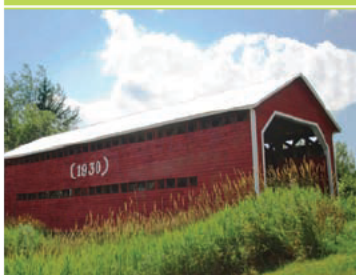


Diagnostic culturel : ENJEUX RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'ART, DE CULTURE ET DE PATRIMOINE

Les défis demeurent importants pour protéger les acquis, maintenir et soutenir la vitalité et surtout cet essor du secteur des arts, de la culture et du patrimoine sur l'ensemble du territoire. À cet égard, **sept enjeux régionaux et prioritaires** ressortent pour valoriser, développer et protéger le capital culturel de la région.



- Développer et accroître l'offre culturelle de proximité sur l'ensemble du territoire, notamment auprès des jeunes, et accroître les lieux mixtes de diffusion culturelle.
- Susciter l'augmentation et la diversification du soutien financier aux arts et à la culture.
- Continuer à miser sur les partenariats liés aux arts, à la culture et au patrimoine.
- Encourager et appuyer les initiatives favorisant l'élaboration d'une programmation originale, novatrice et audacieuse par les organismes, de même que la promotion de l'offre des activités artistiques et culturelles, particulièrement par le Web 2.0.
- Reconnaître, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel de la région, en considérant tous les types de patrimoine conformément à la Loi sur le patrimoine culturel.
- Faire valoir les caractéristiques propres et spécifiques des différentes communautés sur le plan culturel et soutenir concrètement leur apport à l'enrichissement culturel de la région.
- Intensifier les actions de sensibilisation, de connaissance et de reconnaissance des arts, de la culture et du patrimoine.



Jean-Marc Daigle, sculpteur
Photo : Jean-Marc Daigle

Magasin général du Village des Défricheurs
de Saint-Prospère

Photo : CLD des Etchemins

Pont couvert de Saint-Éphrem
Photo : Pier-Anne Bilodeau

Isabelle Couture, violoniste
Photo : Stéphanie Carette

Résidence de Saint-Lambert-de-Lauzon
Photo : MRC de La Nouvelle-Beauce

Dominique Didier, potier
Photo : Marie-France Saint-Laurent

Clément Bérubé, accordéoniste
Photo : Julien Simard

Jeune artiste à l'œuvre
Photo : Fée Orange

Orchestre symphonique de Lévis
Photo : Jocelyn Gagné

Ellen Furey, Simon Ampleman,
Geneviève Boulet, Clémentine Schindler,
Oliver Koomsatira
Fluëve | Espace Danse
Photo : Pliar Macias



RÉGIONS DE QUÉBEC
ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Culture
et Communications
Québec



Rédaction : Gaétan Hardy, consultant, avec la collaboration du Conseil de la culture

Production : Conseil de la culture, avec la participation financière de la Direction régionale de la Chaudière Appalaches du ministère de la Culture et des Communications

Le Conseil de la culture et la Direction régionale de la Chaudière Appalaches du MCC remercient toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin, par l'entremise de consultations, de collaborations ou de réflexions, à la réalisation de ce diagnostic culturel.

Août 2014

NOTE DESTINÉE AUX
AUTORITÉS
MINISTÉRIELLES

		Cabinet	Date
			/ /
			/ /
Action visée		Sous-ministre	
Pour information	Pour approbation / signature		/ /
☐	☐	Secrétaire	/ /
Références		À :	
N° de la requête (RAM) :	22691		
Nom du requérant :	Catherine Savard		
Objet :	État de situation général en matière de culture pour la région de la Chaudière-Appalaches		

Faits saillants

- Le diagnostic culturel de la région a été lancé publiquement le 24 septembre 2014 en conférence de presse. Il relève des facteurs favorables et défavorables pour les arts, la culture et le patrimoine et propose sept enjeux.
- Un article dans le journal Le Soleil du 25 septembre 2014 a repris quelques facteurs défavorables, soit :
 - Un accès plus limité pour certains résidents aux activités artistiques et culturelles.
 - Moins de résidents desservis par une bibliothèque publique, seulement 86 % de la population qui est desservie comparativement à 95 % pour le reste du Québec.
 - Une participation financière des municipalités de la région à la culture qui est nettement inférieure à la moyenne québécoise.
- Par ailleurs, le diagnostic met en relief d'autres facteurs défavorables. Toutefois, dans l'ensemble, la région peut compter sur plus de facteurs favorables (8) que de facteurs défavorables (6). Le diagnostic est joint à la présente.

Analyse / Problématique / Enjeux

La région

- Elle est organisée dans 9 MRC et un territoire équivalent, la Ville de Lévis.
- La population de la région, estimée à 418 704 habitants, est répartie dans 136 municipalités,
- La Chaudière-Appalaches est la 2^e région du Québec où l'on compte le plus de municipalités (136), derrière la Montérégie (177).
- La ville la plus peuplée de la région est Lévis avec 141 911 habitants; arrive au second rang la Ville de Saint-Georges avec 32 051 habitants.
- La proportion des municipalités de moins de 5 000 habitants est de 95 %.

La situation socio-économique

- Les disparités de revenu sont relativement fortes au sein de la région, notamment entre les territoires situés à proximité de Québec, comme Lévis (27 707 \$) et les MRC plus éloignées, telles que Les Etchemins (19 306 \$).
- Le faible niveau de revenu dans cette dernière MRC est par ailleurs parmi les plus bas de l'ensemble des MRC du Québec.
- La région compte 12 municipalités très dévitalisées (indice de développement inférieur à -5).

La culture en Chaudière-Appalaches

- Les ententes de développement culturel (EDC) entre municipalités locales ou régionales et le Ministère permettent la réalisation d'initiatives favorisant la vitalité des collectivités
- Il y a 11 EDC en cours dans la région, dont cinq conclues avec des MRC et 7 avec des villes, ce qui permet à plus de 75 % de la population d'être rejoint.
- Les territoires où se déroulent les activités d'une EDC font preuve de vitalité culturelle intéressante, comme, par exemple, Saint-Jean-Port-Joli (Biennale de sculpture, Fête des chants de marins, etc.).
- Les EDC ont permis la réalisation du projet régional La Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) auquel ont adhéré quatre MRC. D'autres projets régionaux méritent d'être soulignés soit, le Concours d'œuvres d'art, les Prix du patrimoine et, plus récemment, le projet de concertation sur les paysages.

Aspects financiers (si applicable)

Soutien financier gouvernemental

- Les dépenses du gouvernement du Québec au titre de la culture dans Chaudière-Appalaches totalisaient 11,1 M\$ en 2010-2011, l'équivalent de 1 % de l'ensemble des dépenses du gouvernement pour les arts et la culture.
- En 2010-2011, l'équivalent de 26,56 \$ par habitant est consenti en subventions et contributions de fonctionnement et d'investissement dans la région. La moyenne québécoise s'établit à 71,48 \$ et s'élève à 32,08 \$ dans les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Le soutien financier du gouvernement du Québec dans la région est nettement inférieur à la moyenne québécoise, tout en bénéficiant d'un soutien par habitant quasi identique aux régions du Centre-du-Québec (26,68 \$) et de l'Outaouais (27,06 \$).
- Organismes soutenus au programme d'aide au fonctionnement :
 - 18 médias communautaires
 - 5 écoles de formation (délégation de gestion à la Ville de Lévis)
 - 5 institutions muséales
 - 9 diffuseurs (programme du CALQ)
 - 1 CRSBP

Soutien financier municipal

Selon une étude du Conseil de la Culture :

- Les municipalités de la région de la Chaudière-Appalaches ont la contribution la plus faible au Québec en matière de dépenses culturelles : 34,60 \$ par habitant, comparativement à 78,07 \$, et à 55,60 \$, si l'on exclut les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal;
- Au cours des 3 dernières années, la croissance annuelle moyenne des dépenses culturelles dans les municipalités de la région de la Chaudière-Appalaches s'est chiffrée à 1,9 %, alors que cette croissance annuelle moyenne représente 3,8 %, soit le double, dans les autres municipalités du Québec, excluant celles des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal.
- La Ville de Lévis ne fait pas exception. Les dépenses culturelles de la Ville de Lévis (2010) atteignent 42,83 \$ par habitant, comparativement à 78,07 \$ en moyenne au Québec et à 73,22 \$ par habitant dans les municipalités comparables au Québec (municipalités de 100 000 à 200 000 habitants);

Entente de partenariat

- Depuis, 2012, les artistes et organismes culturels peuvent compter sur un programme d'aide financière issu d'une collaboration entre le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, la Conférence régionale des Élus, le Forum Jeunesse régional, la Ville de Lévis, le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire et le MCC. Plus de 130 000 \$ par année (2012 et 2013) ont été remis en bourses jusqu'à présent.

Étapes à venir

À court terme, afin de sensibiliser les acteurs régionaux aux enjeux culturels, le MCC présentera les résultats du diagnostic culturel régional à différents groupes, tels quel :

- la Conférence administrative régionale de la Chaudière-Appalaches (CAR) - 3 octobre 2014
- la Commission régionale en développement social (CRDS) - 19 novembre 2014

La négociation et le renouvellement d'ententes de partenariats avec les villes, les MRC et les partenaires régionaux se poursuivent.

Recommandation / Conclusion

En conclusion, en raison de sa proximité avec un grand centre urbain qu'est la Ville de Québec, la région de la Chaudière-Appalaches en ressent les effets sur l'offre régionale en culture et les interventions des différents paliers de gouvernement, malgré le fait qu'une proportion de la population demeure hors de la zone de proximité.

À travers les arts, la culture et le patrimoine, la région dispose de plusieurs leviers qui contribuent à son développement social et économique. Les partenariats locaux et régionaux pourraient cependant être accrus au bénéfice d'un cadre de vie plus stimulant pour les résidents.

Messages-clés

- La culture est active et vivante dans la région, les acteurs s'en préoccupent.
- Le Ministère intervient avec différents partenaires sur l'ensemble du territoire.
- Les ententes de développement culturel permettent de travailler en collaboration avec les municipalités et les MRC de la région au développement culturel, dont certaines avancées sont particulièrement intéressantes :
 - La MRC de Beauce-Sartigan s'est dotée d'une politique culturelle cette année.
 - La Ville de Lévis a mis à jour sa politique culturelle, qui a été dévoilée le 23 septembre 2014.
 - Actuellement, il y a 11 ententes dans la région

Préparée par :	Chantale Dumont
Unité administrative : <i>[Secteur / société d'État]</i>	Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Approuvée par :	Nicole Champagne
Date / mise à jour :	26 septembre 2014

FICHE UNIVERSELLE DESTINÉE AUX AUTORITÉS MINISTÉRIELLES

Action visée	Pour information ☒	Pour approbation / signature ☐
--------------	--	---

Références

N° de la requête (RAM) :	32140
Nom du requérant :	Mathieu Larouche
Objet :	Suite de la demande média concernant la priorité 7 de la Stratégie Occupation et vitalité du territoire du MAMOT et à l'article de Radio-Canada « Chaudière-Appalaches, l'enfant pauvre du financement culturel »

Faits saillants / Historique du dossier

Le journaliste [REDACTED] de Radio-Canada a communiqué avec les autorités ministérielles afin de connaître les intentions du gouvernement en lien avec la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) 2018-2022. Plus précisément en ce qui concerne la priorité 7 pour la région de Chaudière-Appalaches :

« Mettre en valeur et donner accès à la culture »

Malgré un nombre de travailleurs culturels et d'artistes par 100 000 habitants supérieur à bien des régions du Québec, la Chaudière-Appalaches compte un faible nombre d'organismes artistiques et d'entreprises culturelles. Par ailleurs, l'accès à la culture est inégal selon les territoires, le secteur sud accusant un déficit par rapport à la portion littorale. Au cours des prochaines années, la région œuvrera pour accroître l'accès à la culture autant pour la population que pour les touristes. On veut aussi favoriser les pratiques innovantes en art et en culture. Une collaboration est attendue des ministères concernés.

Le MCC a répondu, le 28 février 2018, que dans le cadre de la Stratégie OVT, le MCC répondra à la priorité 7 conformément aux dispositions de la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires, mais que les intentions du Ministère doivent d'abord être approuvées par les autorités ministérielles et seront rendues publiques d'ici le 30 mars 2018 (RAM 31563). En complément d'information, le MCC a transmis un état de situation le 2 mars 2018 (voir annexe 1).

Par la suite, l'article intitulé « Chaudière-Appalaches, l'enfant pauvre du financement culturel » a été diffusé sur le site Web de Radio-Canada, le 9 mars 2018. Il s'appuie entre autres sur les propos du Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, rappelant que la région est bonne dernière en termes de dépenses culturelles par habitant au Québec. L'article traite également de la faiblesse de la desserte des bibliothèques municipales et des besoins financiers des lieux culturels touristiques en Chaudière-Appalaches.

Analyse / Problématique / Enjeux

Suite à la parution de l'article de [REDACTED] de Radio-Canada, il y a demande pour approfondir les données de certains secteurs culturels. Au sujet des bibliothèques, le besoin est de dresser un bref état de situation pour confirmer ou infirmer la faiblesse de ce secteur en Chaudière-Appalaches. Également, la situation des institutions muséales est à clarifier.

Bibliothèques municipales

En 2015, 88,8 % de la population était desservie par un service de bibliothèque municipale soutenu par le MCC, alors que la moyenne provinciale est de 96,1 %. Les municipalités non desservies par un service de bibliothèque soutenu par le MCC sont majoritairement situées au sud de la région dans des MRC plus dévitalisées. Parmi celles-ci, on compte 28 municipalités qui offrent un service de bibliothèque non soutenu par le MCC et 12 municipalités sans aucun service de bibliothèque municipale (voir détails en annexe 2).

En Chaudière-Appalaches, 90 % des bibliothèques municipales sont des bibliothèques affiliées au Réseau-Biblio Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (85 municipalités), alors que 10 % sont des bibliothèques situées dans des municipalités de 5 000 habitants et plus (9 villes).

En Chaudière-Appalaches, 23,8 % de la population sont des usagers inscrits à la bibliothèque comparativement à 26,5 % pour l'ensemble du Québec.

Institutions muséales

En Chaudière-Appalaches, le MCC reconnaît et octroie une subvention au fonctionnement à 5 institutions muséales (IM) réparties sur le territoire: Musée maritime du Québec (L'Islet), Domaine Joly-De Lotbinière (Sainte-Croix), Seigneurie des Aulnaies (Saint-Roch-des-Aulnaies), Musée minéralogique et minier (Thetford Mines) et Musée Marius-Barbeau (Saint-Joseph-de-Beauce).

En plus de ces 5 IM reconnues et soutenues au fonctionnement, 2 autres organismes sont reconnus par le MCC, sans bénéficier de subvention au fonctionnement : Maison Alphonse-Desjardins (Lévis) et Musée de l'Accordéon (Montmagny).

La reconnaissance de ces IM par le Ministère permet toutefois à celles-ci de déposer des demandes d'aide financière lors de différents appels de projets (pour le renouvellement d'exposition permanente ou itinérante par exemple).

Il est à noter que selon les données 2017 de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, et contrairement à ce que relate l'article publié sur le site de Radio-Canada, outre Montréal (62) et la Capitale-Nationale (51), les régions de la Montérégie (39), du Bas-Saint-Laurent (26) et de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine (26) ont un nombre plus important d'IM sur leur territoire que la Chaudière-Appalaches (25). Note: Ces données incluent les centres d'exposition qui ne sont pas reconnus par le MCC, mais plutôt par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Aspects financiers (si applicable)

Bibliothèques municipales

L'aide financière récurrente du MCC visant à encourager une offre de ressources documentaires diversifiées dans les bibliothèques publiques autonomes du Québec et à soutenir l'achat de livres et de publications en série édités au Québec s'élèvent à 768 100 \$ en 2017-2018, soit 5,8 % de l'enveloppe nationale dédiée à ce programme (Lévis, Saint-Apollinaire, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marie, Thetford Mines, Saint-Georges, Beauceville, Saint-Henri et Montmagny).

Le Réseau-Biblio Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches reçoit une aide financière du MCC (556 637 \$ en 2017-2018, soit 11 % de l'enveloppe nationale dédiée au programme d'aide au fonctionnement) qui a pour objectif de maintenir ou d'améliorer la qualité des services rendus auprès des municipalités par le Réseau-Biblio.

Institutions muséales

Le MCC a investi un montant total de 406 739 \$ en 2017-2018 dans la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM).

Étapes à venir

Le MCC doit répondre aux priorités régionales de la Stratégie Occupation et vitalité du territoire du MAMOT d'ici le 31 mars 2018, dans le cadre du plan d'action gouvernemental. [REDACTED]

Recommandation / Conclusion

Bibliothèques municipales

Il est vrai que les diverses données disponibles sur le secteur des bibliothèques municipales en Chaudière-Appalaches font état d'une faiblesse au niveau de l'accessibilité et de la fréquentation, ce que contribue à renforcer les données supplémentaires fournies dans cette fiche. Toutefois, le constat doit être nuancé compte tenu de la présence élevée sur le territoire de services de bibliothèques municipales non soutenus financièrement par le MCC, alors que les données officielles tiennent compte uniquement des services de bibliothèques soutenus financièrement par le MCC (voir annexe 2).

Institutions muséales

L'aide financière représente 4,8 % de l'enveloppe totale du PAFIM pour 2017-2018 alors que 5,4 % des IM reconnues et soutenues au Québec sont situées en Chaudière-Appalaches. L'ouverture d'un processus d'agrément des institutions muséales est prévue pour le 16 mars 2018. Ce processus permettra à de nouvelles institutions muséales de déposer une demande de reconnaissance et ainsi d'avoir l'opportunité d'adresser des demandes d'aide financière au MCC.

Messages-clés

Le Ministère reconnaît la bibliothèque publique comme le service de proximité donnant accès à l'information, à la connaissance et à la culture. Les programmes du MCC contribuent au développement de la qualité des services des bibliothèques municipales.

Le Ministère considère que les institutions muséales sont intimement liées à l'affirmation de l'identité culturelle ainsi qu'à l'accès et à la participation des citoyens et des citoyennes à la culture. Elles sont des lieux de réflexion, de création, de diffusion, de conservation et d'apprentissage où se croisent les artisans de la muséologie et le public pour partager une expérience collective.

Préparée par :	Alexandra Roy et Catherine Brühmüller
Unité administrative :	Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Approuvée par :	Dominique Malack
Date / mise à jour :	9 mars 2018

Bonjour Annie,

Voici quelques lignes sur les actions du MCC en Chaudière-Appalaches.

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) participe au développement culturel de la région en offrant une aide financière adaptée à ses clients-partenaires ainsi qu'en offrant une expertise s'appliquant à divers secteurs en culture et communications.

Le MCC vise à améliorer l'adéquation entre les besoins du milieu local, les enjeux prioritaires de développement culturel établis et ses propres outils d'intervention, notamment par la conclusion des ententes de développement culturel. Ces ententes permettent de mettre en œuvre des projets non récurrents sur la base du partage d'une vision commune du développement culturel entre le Ministère et les milieux concernés. Elles permettent donc l'élaboration d'initiatives modulées d'un territoire à l'autre et répondant aux besoins exprimés par le milieu.

En Chaudière-Appalaches, le MCC a renouvelé 10 ententes de développement culturel triennales en 2017-2018, pour les années financières municipales 2018, 2019 et 2020. En 2017-2018, la MRC de Montmagny a pu bénéficier d'une première entente de développement, alors que la Ville de Montmagny avait signé sa première entente en 2006-2007. Soulignons également la MRC de Beauce-Sartigan qui a signé sa première entente de développement culturel dans les dernières années, soit en 2015-2016. Ces deux ententes de développement culturel visent plus spécifiquement le secteur sud de la région, où l'offre culturelle est moins abondante.

Également, le MCC s'allie aux municipalités par son soutien aux services des bibliothèques municipales qui agissent souvent comme lieu privilégié pour l'accès à la culture. Il s'agit d'ailleurs de l'équipement culturel le plus répandu dans l'ensemble du Québec, ce qui en fait un service de proximité. En 2015, 88,8 % de la population était desservie par un service de bibliothèque municipale soutenu par le MCC, alors que la moyenne provinciale est de 96,1 %. Les municipalités non desservies sont majoritairement situées au sud de la région dans des MRC plus dévitalisées.

Le MCC a mis sur pied une mesure régionale pour soutenir les sorties culturelles scolaires en 2014-2015. La Mesure de concertation régionale en culture-éducation vise à soutenir des sorties culturelles scolaires dans des organismes culturels professionnels. Afin de favoriser la fréquentation des organismes de la région par les élèves, le MCC exige aux partenaires du milieu scolaire de la région de la Chaudière-Appalaches qu'au moins 60 % des dépenses consacrées à des sorties scolaires dans le cadre de cette mesure soient réalisées en Chaudière-Appalaches.

Quelques projets d'immobilisations et d'acquisition d'équipements ont été annoncés en Chaudière-Appalaches depuis 2015, mais ceux-ci se concentrent majoritairement dans les pôles urbains ou les secteurs plus dynamiques de la région :

Ville de Lévis

- Centre culturel de Lévis 2,8M\$
- Restauration de la toiture de la maison Alphonse-Desjardins 110k\$

MRC de L'Islet

- Résidence d'artiste Est-Nord-Est, à Saint-Jean-Port-Joli 2,3M\$
- Salle des Habitants de L'Islet-sur-Mer, à L'Islet (annoncé dans le Fonds des petites collectivités) 200k\$
- Renouvellement d'une exposition muséale au Musée maritime du Québec, à L'Islet 350k\$

MRC de Robert-Cliche

- Restauration de l'escalier monumental de l'Édifice de l'ancien couvent des Sœurs de la Charité, à Saint-Joseph-de-Beauce 54k\$

MRC des Appalaches

- Équipements pour la télévision communautaire des Appalaches, à Thetford Mines 120k\$

Finalement, rappelons que le MCC répondra aux priorités de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 conformément aux dispositions de la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires. Les intentions du Ministère doivent d'abord être approuvées par les autorités ministérielles et seront rendues publiques d'ici le 30 mars 2018.

N'hésite pas si tu as besoin d'informations supplémentaires.

Alex Lachance-Fortin

Coordonnatrice aux opérations

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2346, poste 7427
Courriel : alex.lachance-fortin@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous   

De : Annie Legruiec/225/QC/MCC
A : Alex Lachance-Fortin/225/QC/MCC@MCC
Cc : Dominique Malack/225/QC/MCC@MCC
Date : 2018-03-02 11:54
Objet : RE: Strategie OVT_ FicheMedia_2018-02-28.doc

Bonjour Alex,

Comme discuté, le Cabinet a répondu au journaliste et le reportage devrait être diffusé dans les prochaines jours à Radio-Canada. La date exacte est inconnue pour le moment. Mathieu Larouche aimerait obtenir quelques lignes sur les actions que le MCC fait en matière de culture en Chaudière-Appalaches, si possible donner une idée des actions à venir. S'appuyer également sur le

fait que le stratégie compte parmi ses priorités en Chaudière-Appalaches de mettre en valeur et donner un plus grand accès à la culture.

Merci!

Annie LeGruiec

Conseillère en communication, porte-parole auprès des médias

Direction des communications et des affaires publiques

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc B, 2e étage

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2363, poste 7213

Courriel : annie.legruiec@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous



ANNEXE 2

État de situation des services de bibliothèques municipales en Chaudière-Appalaches

MRC	% de la population desservie par un service de bibliothèque soutenu par le MCC	Nombre de municipalités soutenues par le MCC	Nombre de municipalités ayant une bibliothèque non affiliée au Réseau-Biblio	Nombre de municipalités sans service de bibliothèque municipale
Les Appalaches	38	11/19	3	3
Nouvelle-Beauce	71	8/11	2	1
Montmagny	68	9/14	3	2
Beauce-Sartigan	74	9/16	4	3
Robert-Cliche	96	9/10	0	1
Bellechasse	95	18/20	1	1
Lotbinière	65	13/18	5	0
L'Islet	57	5/14	8	1
Les Etchemins	87	11/13	2	0
Hors MRC – Lévis	100	1/1	n.a.	n.a.
Total		94	28	12



**CONSEIL
DE
LA CULTURE**

RÉGIONS DE QUÉBEC
ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

POUR UN LEADERSHIP COHÉSIF ET
INNOVANT EN CULTURE | 2019-2023



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS	2
MISE EN CONTEXTE	3
LA DIAGNOSTIC	5
1.1 - La culture au cœur de l'identité	5
1.2 - La culture comme axe de développement des régions et des communautés	7
1.3 - La culture comme pôle de développement économique	11
1.4 - Le rôle du Conseil et sa gouvernance	13
1.5 - L'exercice des mandats spécifiques	15
1.6 - Le soutien aux créateurs, aux artistes et aux organismes	17
1.7 - La prise en compte des spécificités des deux régions	18
LES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES MEMBRES ET DES PARTENAIRES	21
LE TABLEAU SYNTHÈSE DIAGNOSTIC	28
VISION ET MISSION	29
VALEURS	30
AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE	31
AXE 1 – POUR 2019-2020	34
AXE 2 - L’AFFIRMATION DES ARTS ET DE LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	36
AXE 2 – POUR 2019-2020	38
AXE 3 - L’ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES	39
AXE 3 – POUR 2019-2020	41
AXE 4 - LE REGROUPEMENT, LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE DU CONSEIL	42
AXE 4 – POUR 2019-2020	43
AXE 5 - LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT	44
AXE 5 – POUR 2019-2020	45

LE CONSEIL DE LA CULTURE

À PROPOS DE NOUS

Représentant 170 organismes et plus d'un millier d'artistes et de travailleurs culturels professionnels, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches est le seul organisme à regrouper et à servir l'ensemble des professionnels des domaines artistiques et culturels. De concert avec ses membres, il fait des actions de représentation, de sensibilisation et de promotion auprès de différentes instances, notamment pour la défense des intérêts de la clientèle culturelle et artistique professionnelle, et contribue activement au développement des arts et de la culture sur son territoire.



MISE EN CONTEXTE

Créés en 1977 dans la foulée du livre vert *Pour l'évolution de la politique culturelle au Québec* publié par le ministre Jean-Paul L'Allier, les conseils de la culture participent d'une vision de développement culturel qui visait à soustraire les arts et le patrimoine de l'orientation politique en mettant en place des structures décentralisées soumises à l'influence directe de la population. Le but consistait à faire en sorte que les futures actions gouvernementales se nourrissent d'une concertation dynamique et créative, ancrée dans chacune des régions et émanant directement des artistes, artisans, travailleurs et créateurs culturels. Dans la même foulée, la vocation consultative et de concertation des conseils de la culture était reconnue.

Quarante ans plus tard, cette volonté est plus pertinente que jamais. Les conseils de la culture sont des acteurs de premier plan dans le développement culturel des régions du Québec et sont parmi les rares organismes régionaux dont le mandat s'inscrit dans une logique de développement des régions qui ont survécu aux compressions budgétaires des dernières années.

Il faut toutefois convenir que le contexte qui a vu naître les conseils de la culture s'est considérablement transformé. La révolution numérique, les nouvelles habitudes de consommation, le vieillissement de la population ainsi que les rapports des générations futures avec la culture québécoise sont autant de défis pour le milieu des arts et de la culture.

C'est aussi l'ensemble de la société québécoise qui change. Une nouvelle génération qui a grandi dans l'univers numérique prend le pouvoir du développement politique, économique et social. La capacité créatrice du Québec s'est manifestée dans tous les domaines et, plus spécifiquement, la Capitale-Nationale a affirmé un leadership enviable dans tous les secteurs d'activité. Malgré le poids de la métropole, la capitale est une pépinière de création artistique et dispose d'institutions culturelles de haut niveau.

Toujours pertinent, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches doit s'adapter à une conjoncture changeante. Les membres individuels et institutionnels ont de nouvelles attentes, l'État québécois s'est doté d'une nouvelle politique culturelle et une nouvelle équipe gouvernementale prend les rênes du pouvoir. Les deux régions connaissent également un développement économique de haut niveau et les municipalités deviennent des acteurs majeurs du développement culturel.

Dans ce contexte, le conseil d'administration du Conseil a jugé pertinent de prendre un temps d'arrêt pour réévaluer son rôle et tracer le chemin pour mieux répondre aux

nouveaux enjeux. La présente planification stratégique est le résultat de cette démarche réalisée en consultation avec les membres et les partenaires du Conseil.

Ce document fait d'abord état, au premier chapitre, du diagnostic organisationnel en prenant en compte l'évolution de l'environnement culturel des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Chacun des sous-chapitres du diagnostic se termine par un énoncé des éléments les plus significatifs permettant de tracer les enjeux, ce qui est l'objet du deuxième chapitre. Suivent, au chapitre trois, un énoncé de mission et un énoncé de la vision devant animer l'action du Conseil. Finalement, le chapitre quatre identifie les chantiers de travail pour les prochaines années.

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic constitue le socle de la planification stratégique. Il permet de dresser l'état général des lieux de la culture dans les deux régions, de produire le bilan de l'action du Conseil, de formuler les attentes et les enjeux dans la conjoncture actuelle. En ce sens, le diagnostic permet également de voir où le vent souffle, d'adapter l'action pour demeurer pertinent et efficace, et d'identifier et déployer les interventions nécessaires.

1.1) La culture au cœur de l'identité

Longtemps réduite à la dimension artistique et à un objet de divertissement et de consommation, la culture s'est maintenant imposée comme un ensemble de savoirs, de valeurs et de modes d'expression d'une société. Elle est maintenant reconnue comme le moule dans lequel les individus, et la société dans son ensemble, se construisent et se définissent. Ce moule se recompose constamment au fil du temps et des nouveaux enjeux; il s'enrichit du partage de la culture d'autres sociétés tout en se nourrissant de l'héritage commun et du patrimoine distinct de la collectivité.

La création artistique permet l'expression et le renouvellement de cette culture. On reconnaît d'ailleurs que la création artistique est souvent annonciatrice des tendances de fond qui se dessinent progressivement et qui poussent l'évolution sociale.

Outre que la culture donne du sens à une société, elle enrichit la vie des citoyens et des citoyennes par l'ouverture à d'autres univers que celui du quotidien, par le divertissement, par la détente, par l'activité réflexive, par l'esthétisme. Il est reconnu que la beauté pacifie les mœurs, que l'art est une thérapie efficace et peut même être un outil de pacification ou de réconciliation.

La culture est multiple et s'adresse à toutes et à tous. Ses différents visages font en sorte qu'elle ne se réduise pas à une culture traditionnelle vue comme élitiste, mais qu'elle concerne toutes les couches sociales. Le concept de citoyenneté culturelle vient ici souligner l'importance de rendre accessible à tous et à toutes l'expression accessible aux diverses formes de culture. Si les artistes constituent en quelque sorte l'avant-garde de la vie culturelle, tous les citoyens et citoyennes devraient pouvoir accéder aux formes d'expression culturelle qui les rejoignent.

Le Québec constitue un creuset culturel bien distinctif. D'origine française, métissé avec les cultures autochtone et britannique et en relation étroite avec la culture de masse américaine, il a pu construire une culture créatrice et originale reconnue. La ville de Québec, autrefois capitale du territoire colonial français en Amérique, demeure la capitale de l'Amérique française. L'accent d'Amérique, l'image de marque de Québec, traduit bien l'originalité de la culture québécoise et la diversité des cultures dans son ensemble. Avec bien d'autres nations sur la planète, le Québec est d'ailleurs un chef de file pour la diversité culturelle dans un marché global tenté par l'uniformisation et les seuls diktats de l'économie libérale.

Vue dans la perspective du creuset dans lequel se moulent les individus, la culture crée l'identité, l'appartenance et permet l'intégration sociale. Comme le souligne Gérald Grandmont [1] dans ses travaux, on ne peut plus penser le développement des sociétés comme un simple amalgame de décisions indépendantes. Le développement des territoires lui-même demande réflexion pour être à la fois porteur d'histoire et de traditions, mais aussi facteur d'innovation et d'intégration sociale. Il faut désenclaver les arts pour les rapprocher du développement social et économique. Le regretté Roland Arpin affirmait d'ailleurs que « la culture ne saurait plus être reléguée au seul territoire de l'imaginaire; elle prend place à la Table où se discutent les grands enjeux » [2].

Or, le thème de l'identité et de l'intégration sociale est au cœur des préoccupations actuelles. Comme d'autres sociétés, le Québec doit trouver des avenues pour construire son avenir avec des citoyens provenant de plus en plus de l'immigration que de la seule croissance naturelle. Si l'emploi est un inconditionnel de l'intégration, il ne répond pas à toutes les questions. C'est ici que la culture devient un vecteur ou un médiateur de l'intégration en développant un cadre permettant l'attachement à la société d'accueil. Les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches sont cernées par la question notamment avec la volonté d'augmenter la rétention de l'immigration. Il faut pour cela développer des avenues favorables.

Le Conseil de la culture est interpellé par cette question. Il ne peut se limiter à des mandats de soutien ou de gestion liés à la création artistique. La promotion de la culture dans sa globalité, y compris comme outil d'intégration et de participation sociales, se présente comme un axe majeur de son action. Il doit également s'inviter à table avec les décideurs pour les interpeller sur la prise en compte de la culture dans leurs décisions. Il peut de lui-même prendre des initiatives pour démontrer la force de la culture comme outil d'intégration et de participation sociales.

[1] Gérald Grandmont, *La culture, un capital à faire fructifier. Regards sur l'action publique*, Montréal, Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux, HEC Montréal, 2016, 204 p.

[2] Roland Arpin, cité dans Gérald Grandmont, op. cit., p. 143.

1.2) La culture comme axe de développement des régions et des communautés

Au cours des vingt dernières années, la culture s'est imposée comme un axe incontournable du développement des communautés. La ville de Québec se présente comme une capitale où la culture est l'un des piliers essentiels à son développement économique, son dynamisme et son attractivité. Des pôles de diffusion culturelle sont maintenant bien établis à Lévis et le réaménagement récent de la façade maritime met en valeur l'héritage culturel. Des municipalités en milieu rural ont multiplié des initiatives pour faire de la culture un pôle de développement et même de relance du développement. Citons Baie St-Paul, Montmagny, Saint-Séverin en Beauce, Saint-Léonard dans Portneuf à titre d'exemples.

Dans l'ensemble du Québec, en 2014, ce sont maintenant 154 municipalités regroupant 86 % de la population qui ont une politique de développement culturel et 91 de celles-ci avaient une entente avec le Ministère [3]. Ce mouvement témoigne d'un changement majeur de la vision des élus et du rôle que les municipalités peuvent exercer. Le réseau Les Arts et la Ville, dont la mission est d'outiller les communautés afin qu'elles puissent utiliser pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social [4], incarne bien cette transformation.

La littérature scientifique reconnaît maintenant l'impact majeur de la culture dans le développement et l'économie. Le géographe britannique David Harvey avait déjà en 1989 montré que les villes sont en concurrence pour attirer des investisseurs et que ces derniers prennent en compte la présence d'institutions culturelles pour la localisation des entreprises.

Malgré cela, la situation est inégale en milieu municipal. En Chaudière-Appalaches, on ne dénombre que neuf politiques culturelles municipales sur 136 municipalités, mais cinq dans les dix MRC. Les dix ententes culturelles touchent toutefois 75 % de la population [5]. Toutefois, les sommes consacrées par les municipalités de la région pour appuyer financièrement les arts et la culture sont nettement inférieures à celles consenties par les municipalités des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Elles atteignent, pour l'ensemble de la région, 34,60 \$ par habitant comparativement à 55,60 \$ pour les municipalités localisées dans les autres régions [6].

[3] Cité dans Gérald Grandmont, op. cit.

[4] arts-ville.org, cité dans Yvon Leclerc, « Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles », Revue Gouvernance, vol. 14, no 2, 2017, p. 72-89.

[5] Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Portraits statistiques régionaux en culture, Chaudière-Appalaches, Gouvernement du Québec, 2012, 112 p. [En ligne]. [https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/Portrait-stat_Chaudiere-Appalaches.pdf].

[6] Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Diagnostic culturel, région de la Chaudière-Appalaches, 2014, 11 p. [En ligne]. [<http://www.culture-quebec.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2016/06/Diagnostic-culturel-Chaudi%C3%A8re-Appalaches-MARS-2014-Copie.pdf>].

Dans la Capitale-Nationale, 8 des 59 municipalités ont une politique culturelle et c'est le cas de toutes les MRC. Les ententes de développement culturel touchent 97 % de la population.

De plus, le soutien financier de l'État québécois à la culture, tout comme la situation des artistes et des organismes, prend une dimension particulière en région. Dans le cadre de sa politique de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement a supprimé une bonne partie des leviers et des relais dont il disposait en région. Cette centralisation effective a directement affecté les soutiens apportés à la culture. La disparition des CLD et des CRÉ a signifié, pour le milieu culturel, la perte de divers types de soutien. Au total, on estime que nos deux régions ont perdu, en 2015, près d'un million de dollars d'argent culturel, ainsi que des formes de soutien non remplacées [7], provenant des fonds régionaux et locaux. Dans la Capitale-Nationale seulement, les dépenses en culture de l'État québécois ont chuté de près de 10 millions de dollars en 2015-2016 comparativement à 2011-2012 [8].

Le milieu de la culture et des arts nourrit des attentes importantes envers la nouvelle politique culturelle adoptée au printemps dernier. Il s'attend à un véritable réinvestissement puisque les dernières années ont souvent rimé avec compressions budgétaires. Bien que la politique fasse état de préoccupations quant à l'importance de la culture pour le développement des régions, elle reste étonnamment muette quant au rôle que peuvent jouer les conseils de la culture dans son déploiement.

Plusieurs organismes culturels des deux régions sont en situation financière précaire et font face à un manque criant de ressources humaines. Depuis quelques années, on note une augmentation de l'offre culturelle ainsi que la forte concurrence du secteur des loisirs. Les clientèles sont vieillissantes et la relève générationnelle adopte de nouveaux comportements relativement à l'offre culturelle. Il est de plus en plus difficile pour les organismes de faire rayonner leurs initiatives. Le milieu culturel évolue de plus en plus dans un environnement submergé d'informations et où il est plus ardu de diffuser ses messages.

Le Conseil est le seul organisme des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches qui regroupe des organismes culturels et des artistes professionnels dont il est le porte-parole auprès des instances politiques. Bien que le Conseil soit apolitique et non partisan, la proximité avec le politique est nécessaire pour exercer son rôle de représentation et pour influencer l'appareil gouvernemental.

[7] Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (CCQCA), Consultation sur la politique culturelle du Québec, mémoire du CCQCA, 2016, p. 25.

[8] Institut de la statistique du Québec, Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012-2013 à 2016-2017. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/culture/dep_pub_secteur03.htm].

Le Conseil manque toutefois de visibilité dans le milieu et reste méconnu auprès de plusieurs artistes et artisans, organismes et autres acteurs culturels. Il doit aussi réaffirmer son rôle de leader culturel et développer une plus forte présence auprès du milieu et des instances politiques.

Enfin, les deux régions couvertes par le Conseil de la culture sont vastes et diversifiées, à la fois urbaines, rurales et périphériques. La réalité des territoires, tout en partageant des points communs, est distincte et complexe. Certains territoires, mais plus particulièrement des villes exerçant un rôle de centres de services dans une MRC, ont une tradition culturelle mieux établie. D'autres dans les secteurs périphériques sont parfois des déserts culturels. Des villes de banlieue se sont peu intéressées à la culture en se reposant sur la proximité des équipements sis sur le territoire de la ville de Québec.

Les assises du Conseil sont plus faibles dans la Chaudière-Appalaches, car il y a peu d'organismes culturels et les artistes, professionnels ou non, sont davantage isolés sur un territoire où les distances sont grandes. Cette région est la dernière au Québec quant au niveau des investissements culturels par individu [9], ce qui crée une perception d'iniquité régionale chez les membres.

La situation socioéconomique des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches s'est considérablement modifiée depuis une dizaine d'années. La croissance économique est vigoureuse et une grande diversification de l'activité économique s'est opérée. Le contexte est plus favorable au développement culturel.

Enfin, il faut ici mettre en relief l'insuffisance des ressources affectées au Conseil par le Ministère. Le niveau de ressources ne tient pas compte du territoire qu'il dessert et limite son action. Il n'y a pas d'économie d'échelle à desservir ces deux régions par une seule organisation puisque l'éloignement, le nombre élevé de MRC et de municipalités locales, le nombre d'organismes et les besoins de développement commandent une action plus intensive et décentralisée sur les territoires.

Rappelons le contexte qui explique l'absence d'un conseil autonome dans la Chaudière-Appalaches. En 1987, le gouvernement du Québec remanie la carte des régions administratives datant de 1966. La région de Québec est alors scindée en trois : la Rive-Nord devient la Capitale-Nationale et la Rive-Sud devient la Chaudière-Appalaches en soustrayant les territoires de l'est (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques) vers la région du Bas-Saint-Laurent. La création de la Chaudière-Appalaches était attendue par les leaders politiques et économiques du territoire, qui considéraient que le

[9] Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Diagnostic culturel, région de la Chaudière-Appalaches, 2014, p. 8. [En ligne]. <http://www.culture-quebec.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2016/06/Diagnostic-culturel-Chaudi%C3%A8re-Appalaches-MARS-2014-Copie.pdf>.

secteur de la Rive-Nord drainait davantage de ressources pour son développement que le territoire au sud du Saint-Laurent. À partir de ce moment, les différents ministères ont installé des bureaux régionaux et favorisé la création d'instances régionales dans les nouvelles régions administratives, à un rythme variable. Certains ministères n'ont pas procédé à ce changement, continuant à desservir les deux régions simultanément par les mêmes services.

Ce fut le cas en Chaudière-Appalaches où une direction régionale du ministère de la Culture s'est installée tardivement. Il n'y a pas eu de décision permettant la création d'un conseil de la culture distinct de celui de la Capitale-Nationale. Différents facteurs ont influencé cette situation. D'une part, le financement des conseils de la culture a été gelé sur une période d'une dizaine d'années et réduit par la suite. D'autre part, le conseil d'administration du Conseil de la culture de Québec et Chaudière-Appalaches a adapté sa structure pour assurer une meilleure représentation de la Chaudière-Appalaches en désignant, entre autres, un deuxième vice-président dédié à ce territoire. Le Conseil était également partagé sur cette question, craignant une perte d'expertise et de ressources pour les deux régions si un conseil distinct était créé. Depuis ce temps, la région de la Chaudière-Appalaches connaît une croissance élevée à tous égards et la situation pourrait être réévaluée.

Le Conseil de la culture est fortement interpellé quant à la promotion de la culture comme axe de développement régional et municipal. Les ressources actuelles ne permettent pas d'assumer pleinement ce rôle auprès des partenaires et plus particulièrement auprès des municipalités. Une présence accrue dans les territoires et un rôle-conseil plus affirmé auprès des institutions et organismes permettraient de mieux faire connaître les avenues démontrant les impacts de la culture dans le développement, incluant les impacts économiques. Les municipalités de plus petite taille, disposant moins de ressources, bénéficieraient d'un soutien externe pour mieux exercer leur rôle de créateur de culture.

Le Conseil nécessite une hausse de ressources pour desservir les deux régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Toutefois, la question de la création d'un conseil autonome pour Chaudière-Appalaches mérite d'être réévaluée par le Ministère. La présence d'un tel organisme pourrait constituer un tremplin pour mobiliser les diverses instances municipales et les autres partenaires culturels et économiques en faveur du développement culturel régional dans la Chaudière-Appalaches.

1.3) La culture comme pôle de développement économique

Les études disponibles [10] avaient bien démontré l'impact de la culture dans le développement économique. Ainsi, 1 \$ investi en culture dans l'économie québécoise engendre des retombées de 1,48 \$ et un emploi culturel soutient 1,31 emploi. Dans la Capitale-Nationale, la culture contribue à 6,2% du PIB et crée 27 000 emplois directs et indirects, dont 9,7 % des emplois à temps plein. Dans la Chaudière-Appalaches, la culture occupe 2 % du PIB pour une création de 3 800 emplois directs et indirects dont 2,2 % des emplois à temps plein. L'impact de la culture dans la création d'emplois est souvent plus élevé que celui de secteurs industriels reconnus et mieux soutenus par l'État.

Ces données régionales n'ont malheureusement pas pu être mises à jour, l'ISQ n'ayant pas produit de statistiques régionales complètes en culture récemment. Le Conseil de la culture ne dispose pas des outils pour exercer une veille stratégique régionale sur l'état de la culture et ses impacts. Le Conseil et l'ISQ ont dans le passé collaboré au développement de portraits régionaux au moment où les CRÉ et CLD soutenaient financièrement de telles initiatives. La disparition de ces structures a eu un effet tangible majeur pour le Conseil sur le plan de la disponibilité des ressources financières.

Les données les plus récentes montrent toutefois que, dans l'ensemble du Québec, les dépenses municipales en culture ont augmenté en moyenne de 4,7 % en 2016 par rapport aux dépenses de 2015 et qu'elles représentent une proportion de 4,9 % du budget global des municipalités. Cette situation masque toutefois la réalité des municipalités de moins de 10 000 habitants, ce qui représente la majorité des municipalités des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, où la culture ne représente que 3 % du budget de ces municipalités [11].

Enfin, à un niveau plus large que la région, il faut souligner la contradiction fondamentale entre l'importance que les gouvernements successifs du Québec accordent à la culture dans le développement et le niveau de financement qui lui est consacré. Sur une période de trente ans, de 1985-1986 à 2013-2014, la croissance annuelle moyenne des dépenses directes de l'État a été de 4,5 % alors que celle de la culture et des communications n'a été que de 3,4 % [2]. À long terme, la culture prend moins d'importance dans les priorités de l'État.

La nouvelle prospérité économique des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches offre une occasion favorable au développement du mécénat culturel ou encore de la commandite par les entreprises. Investir des énergies dans le démarchage

[10] Jean-Pierre Pellegrin, Le poids économique de la culture dans la région : chiffres clés, Notes de conférence, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et Chambre de commerce de Québec, 2008.

[11] Institut de la statistique du Québec, Optique culture, no 59, mai 2018.

[12] Données de l'Observatoire de la culture et des communications, citées dans Gérald Grandmont, op. cit.

auprès des entrepreneurs pourrait rapporter significativement à terme. L'appartenance territoriale aurait avantage à être prise en compte comme facteur de motivation, particulièrement dans les territoires ruraux.

Le mécénat culturel reste un terrain à défricher davantage. À cet égard, il est intéressant de prendre la mesure du potentiel des deux régions devant les constats du tableau suivant.

Soutien financier aux organismes dans le cadre de Mécénat Placements Culture [13]

Moyenne québécoise : 711 052 \$

Montréal : 5 492 430 \$

Capitale-Nationale : 1 446 461 \$

Chaudière-Appalaches : 505 000 \$

Par ailleurs, la proportion de la population faisant des dons à des organismes artistiques et culturels est similaire, soit 14,6 % dans la Capitale-Nationale et 13,3 % dans la Chaudière-Appalaches.

Dans le même ordre d'idées, la présence de l'École d'entrepreneuriat de Beauce et du programme de formation en entrepreneuriat du Cégep de Beauce-Appalaches sur le territoire offre également une occasion de proposer une activité de sensibilisation et de promotion de la culture comme outil de marketing des entreprises. L'expertise de ces institutions est reconnue à travers le Québec.

Le rôle majeur de la culture dans le développement économique est insuffisamment connu par la population en général et par une part significative des élus et gestionnaires municipaux. Dans un contexte de dévitalisation de nombreuses zones rurales, il est pertinent de faire valoir l'impact de la culture, liant à la fois l'appartenance, l'attractivité des communautés et également la création d'emplois locaux.

Bien que la réalité de la ville de Québec, et de Lévis dans une moindre mesure, ne soit pas la même que celle des milieux ruraux, le rôle de la culture dans le développement économique semble inégalement connu. Les moyennes et grandes entreprises, à la recherche de visibilité et d'implication sociale comme dirigeants corporatifs, pourraient être sensibilisées au rôle majeur qu'elles pourraient exercer en culture, en participant non

[13] Institut de la statistique du Québec, Portraits statistiques régionaux en culture : Capitale-Nationale 2011, Chaudière-Appalaches 2012.

seulement à une plus grande qualité de vie, mais aussi en favorisant la création d'emplois dans un autre secteur d'activité.

Le Conseil de la culture pourrait accentuer son action dans la promotion de la culture comme axe de développement économique, en milieu rural comme en milieu urbain, en disposant de ressources supplémentaires dédiées à la veille stratégique et à l'accompagnement des municipalités. Une action ciblée auprès des entrepreneurs pourrait permettre de développer plus largement le mécénat culturel dans les deux régions.

1.4) Le rôle du Conseil et sa gouvernance

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe 170 organismes culturels et représente plus d'un millier d'artistes et travailleurs culturels professionnels.

Le Conseil agit comme porte-parole du milieu culturel auprès des différentes instances en faisant valoir les intérêts des milieux artistiques et culturels des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. La concertation menée par le Conseil de la culture conduit à des actions de représentation, de sensibilisation, de promotion et de développement et lui permet de jouer un rôle-conseil de premier plan en arts et en culture auprès de différents partenaires. Le Conseil de la culture se distingue également par l'importance des services de soutien qu'il offre à ses membres.

Au fil des années, l'action du Conseil a évolué. Ainsi, lors de sa création, le Conseil a collaboré avec le ministère de la Culture dans l'allocation de subventions. Un peu à l'image de ce que réalise le CALQ aujourd'hui, le Conseil était responsable de processus d'évaluation par les pairs pour l'attribution d'aide financière. Depuis le milieu des années 1980, il s'est fait gestionnaire d'une assurance collective pour les organismes membres dont l'envergure est maintenant nationale.

Depuis sa fondation, et aujourd'hui encore, les membres actifs du Conseil sont des individus ou des groupes qui œuvrent en tant que professionnels dans le domaine des arts et de la culture. Le conseil d'administration est composé de représentants disciplinaires et de zones. Avec le temps, se sont ajoutés les intervenants culturels municipaux et les arts multidisciplinaires. Les entreprises culturelles n'ont pas de représentants.

La représentation au conseil d'administration a conditionné l'organisation du travail; les tables disciplinaires sont les lieux de concertation de nos membres, et ce sont elles qui amorcent la plupart des projets que mène le Conseil. D'une part, ce mode de concertation est ponctuellement remis en question, car il permet peu la transdisciplinarité qui interpelle

de plus en plus les artistes. Certaines tables disciplinaires, notamment les arts multidisciplinaires et les arts médiatiques, débattent de cette question et souhaitent que le conseil s'approprie plus formellement l'enjeu de la concertation. Le virage numérique et la multidisciplinarité appellent d'autres modes de concertation. D'autre part, des enjeux communs à toutes les tables et des projets structurants de développement culturel interpellent de plus en plus l'organisation, qui manque de ressources à leur consacrer. Cette question invite à une révision de la mission et de la gouvernance ainsi qu'à une réévaluation des tâches de la permanence.

Depuis un certain temps déjà, des partenaires de la Chaudière-Appalaches ont émis le souhait que nous abordions la question de leur représentation au sein du CA. Ils sont insuffisamment présents, mais pourtant nombreux dans cette région qui connaît un développement accéléré à tous égards. La diversité des enjeux de ce territoire mériterait une plus grande attention. Notons que la table de Beauce-Etchemins n'existe plus et que ce territoire se trouve sans ressources pour permettre la concertation et assumer sa représentation. Une présence plus accrue du Conseil s'impose.

La cotisation annuelle est la même pour les membres du Conseil depuis les années 1980. Pour un individu, elle est de 20 \$ alors qu'elle varie de 30 \$ à 325 \$ pour les organismes. Sur la seule base de l'indexation au coût de la vie, de 1980 à 2018, cette cotisation serait de 59 \$ aujourd'hui sur une base individuelle et de 960 \$, au maximum, pour un organisme. L'ajustement de la cotisation doit toutefois prendre en compte la diversité des situations. La condition économique des artistes varie grandement et une part importante d'entre eux disposent d'un faible revenu et ont des conditions de travail précaires. Plusieurs sont également sollicités par l'appartenance à plus d'une association ou regroupement.

Enfin, les compressions des dernières années ont forcé le Conseil à adopter des mesures de rationalisation. Ces mesures légitimes et nécessaires ont été adoptées sans qu'une réflexion en profondeur sur le rôle, la mission et les valeurs du Conseil soit entreprise.

Le Conseil agit dans un environnement complexe et mouvant qui l'oblige à être sensible aux modifications en cours et à développer de nouvelles expertises à l'image des autres secteurs d'activité. Le milieu culturel, bien que très dynamique et multidisciplinaire, vit une période de changements rapides auxquels il doit continuellement s'adapter tels le numérique, le décroisement des pratiques artistiques et le développement de nouveaux modèles d'affaires. L'organisation interne doit être revue à la lumière de la révision des mandats et des priorités. Le Conseil aurait avantage à intensifier sa présence en Chaudière-Appalaches compte tenu de la croissance de la région et du nombre élevé d'artistes et de travailleurs culturels moins représentés actuellement au sein des diverses tables disciplinaires. La gouvernance n'a pas été mise à jour depuis la création de l'organisme et ne correspond plus aux attentes des membres.

1.5) L'exercice des mandats spécifiques

Outre les mandats abordés précédemment, le Conseil s'est distingué au fil des ans par sa créativité et sa capacité d'initiative, particulièrement dans les services aux membres, et encore plus particulièrement dans deux secteurs spécifiques, soit les assurances collectives et la formation.

L'assurance collective pour les employés des organismes culturels a été une initiative marquante. C'est dans le contexte d'une sollicitation par un courtier d'assurance au début des années 1980 que le Conseil a reconnu la pertinence d'offrir ce service à ses membres. Depuis, d'autres régions québécoises ont adhéré au programme d'assurance géré par le Conseil.

Le programme dessert autant des organisations de petite taille, avec un seul employé permanent, que des organisations comptant une cinquantaine d'employés. Ayant desservi d'abord une dizaine d'organisations adhérentes comptant environ 250 employés, le programme dessert maintenant, au 1er novembre 2018, 525 personnes assurées réparties dans 86 organismes culturels, dont 31 sont membres du Conseil de la culture de Québec et de Chaudière-Appalaches. Les 55 autres organisations adhérentes proviennent de diverses organisations à travers le Québec, dont cinq autres conseils de la culture : Lanaudière, Montérégie, Côte-Nord, Centre-du-Québec, Estrie.

Considérant le niveau salarial des travailleurs du milieu de la culture, l'offre d'une protection d'assurances constitue un attrait indéniable dans l'amélioration des conditions de vie des employés, mais également dans la rétention des ressources humaines pour les entreprises.

La gestion de ce programme par le Conseil lui permet également de bénéficier d'une autre source de revenus autonomes. L'assurance collective est toutefois un secteur d'activité où la compétition est forte. Le Conseil doit être vigilant pour maintenir son leadership et sa place dans ce domaine.

Au regard de la formation continue, une étude réalisée en 1996 par le Conseil démontre la nécessité d'implanter un service de formation en culture dans les deux régions qu'il sert. Afin de répondre à ce besoin, il a instauré le Service de développement professionnel. Ce service s'est développé dans le sillon de l'entente favorisant la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture rendue publique en octobre 2000.

Depuis 2000-2001, le Service de développement professionnel est responsable, auprès d'Emploi- Québec de la grande majorité des dossiers touchant la formation dans le secteur

de la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Les deux directions régionales d'Emploi-Québec, en faisant du Conseil de la culture un partenaire privilégié, reconnaissent l'expertise et les compétences de ce dernier en matière de formation et de développement des compétences des ressources humaines.

Depuis 2005, le Service gère également un volet de formation financé par l'Entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des communications qui vise principalement les bénévoles des organismes culturels de la ville de Québec. Quelques années plus tard, la clientèle des bénévoles des organismes de loisir culturel a intégré le programme (intitulé Programme AGIR depuis 2010).

En 2017-2018, 630 professionnels des arts et de la culture en 864 participations ont bénéficié des formations offertes, dont 27 personnes dans le cadre d'un suivi individuel post-formation. De ce total, 46 personnes provenaient d'autres régions du Québec, cela représentant 7,3 % des participants. C'est donc dire qu'une clientèle fidèle s'inscrit à plus d'une activité. Le Service a alors offert 66 activités de perfectionnement de groupes, dont 10 à l'occasion du Rendez-vous technique des arts de la scène, qui est financé, pour sa part, par le volet multirégional d'Emploi-Québec, Montréal. Cet événement de formation continue en techniques de scène en est, par ailleurs, à sa 15^e édition l'an prochain.

Le Service de développement professionnel a proposé, depuis sa création, au-delà de 1 000 activités de perfectionnement à quelque 5 000 personnes en plus de 10 000 participations.

Les actions du Conseil de la culture reposent sur des principes de consultation et de concertation. Le Service de développement professionnel adhère à ces mêmes principes. Pour chacune des disciplines, l'offre de formation est réalisée en collaboration avec des comités disciplinaires de formation composés de personnes clés œuvrant dans leur secteur d'activité.

Le Service accorde la priorité aux activités de perfectionnement qui apportent des réponses aux principaux enjeux et défis qui caractérisent le milieu de la culture de son territoire au regard du développement des ressources humaines. Il favorise l'accessibilité aux activités de formation offertes en les maintenant à un coût relativement bas et en assurant des services de formation de proximité dans les deux territoires. Le Service recourt aux personnes-ressources les plus qualifiées et favorise l'embauche de formateurs de la région, lorsque les compétences sont à portée.

Une politique de formation continue a été réalisée en 2011 et cinq études de besoins ont été menées depuis la mise en place du Service (dont une en 2004 pour la clientèle bénévole).

Le service aux membres est un outil indispensable pour soutenir le travail des artistes et la vitalité des organisations culturelles. En outre, il représente une valeur ajoutée dans la volonté de mobiliser et de concerter les acteurs culturels au sein du Conseil. Il représente en plus une source de revenus autonomes pour ajouter à la capacité de l'organisation de répondre à une partie de ses besoins.

Maintenir l'attractivité de l'assurance collective pour les organisations des diverses régions québécoises demeure toutefois un enjeu important dans un contexte de compétitivité. L'offre de formation est par ailleurs reconnue pour sa pertinence et sa qualité. Il serait pertinent d'évaluer la possibilité de rendre l'offre de formation accessible dans diverses régions de plus petite taille, disposant de moins d'expertise pour le développement d'une telle offre.

1.6) Le soutien aux créateurs, aux artistes et aux organismes

Si la culture crée de l'activité économique et de l'emploi, les travailleurs culturels sont toutefois deux fois plus nombreux que ceux de l'ensemble des industries québécoises à occuper des emplois à statut précaire [14]. La fragilité de la condition socioéconomique des artistes en pousse plusieurs à abandonner leur art ou à s'exiler dans la région de Montréal où la taille du marché culturel est plus favorable. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance du financement du Conseil des arts et des lettres, dont les ressources financières ont toujours été en deçà des attentes et des besoins, mais aussi de la tradition philanthropique plus récente du Québec. Le programme Mécénat Placement Culture a été reçu par la communauté artistique comme une avenue favorable au développement de la philanthropie culturelle, mais la sous-capitalisation du programme n'a pas permis de produire les fruits attendus. Le rapport Bourgie a bien souligné que la capitalisation adéquate du programme Mécénat Placement Culture s'avère incontournable pour obtenir des résultats à long terme.

La relève des publics est un défi majeur dans un contexte de vieillissement de la population. Cette relève est le garant essentiel du maintien des institutions culturelles et du niveau de vie des artistes. Mais cette relève se prépare dès le plus bas âge et les programmes éducatifs des écoles québécoises font peu de place à la culture. Le programme des sorties scolaires est un moyen pertinent, mais souvent sous-financé et sujet constant de boycottage dans le cadre des relations patronales-syndicales. Au-delà des sorties scolaires, c'est l'initiation et l'appropriation de l'art qu'il faut insérer dans les curriculums de formation. De nombreuses occasions se présentent en cours d'apprentissage des jeunes pour les initier à l'art et à la création. Encore faut-il que les enseignants eux-mêmes soient préparés à exercer ce rôle dans le cadre de la formation des maîtres, ce qui n'est pas le cas

[14] Coalition La culture, le cœur du Québec, Pour la culture : Cinq propositions pour une Politique économique adaptée aux arts et à la culture, Mémoire économique présenté dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2018, p. 18-19. [En ligne]. [<http://www.culture-quebec.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2018/02/Coalition-Culture-Coeur-du-Qu%C3%A9bec-M%C3%A9moire-consultation-pr%C3%A9budg%C3%A9taire-2018.pdf>].

actuellement. Le développement de la citoyenneté culturelle, promu par le réseau des conseils de la culture, s'inscrit dans la même perspective. Cette démarche vise à ce que tous les jeunes de 35 ans et moins aient accès aux arts et à la culture, y participent activement et acquièrent une culture artistique [15]. Les ressources ne sont toutefois pas suffisantes pour multiplier les initiatives sur les territoires.

Dans un contexte de développement du numérique, la pratique artistique est aussi interpellée par les nouvelles avenues de création qui sont offertes. Le développement d'une communauté de pratique numérique est l'une des actions à mettre en place pour favoriser la maîtrise de ces nouveaux outils par les créateurs.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le financement du Conseil, desservant deux régions, n'est pas à la hauteur. La perte des revenus régionaux provenant des CRÉ et des CLD n'a pas été compensée par l'État. Pour le soutien aux projets développés par les tables disciplinaires, le Conseil manque de ressources pour intervenir mieux et plus sur des enjeux structurants communs. Nous en avons mentionné quelques-uns. D'autres initiatives pourraient naître pour mieux soutenir les créateurs, les artistes et les organisations. Le projet de Ressourcerie des équipements de production culturelle est un bel exemple du développement de nouveaux outils en appui à la création, d'autant plus qu'il s'inscrit dans la vision de l'économie circulaire. Encore faudra-t-il avoir les moyens pour le mener à terme et permettre son déploiement.

Le Conseil bénéficie d'une expertise reconnue dans le développement d'outils en soutien aux créateurs et aux institutions culturelles. Il lui faut revendiquer les moyens pour consolider et développer cette avenue, au profit des créateurs, des artistes et des organismes, mais également de l'ensemble des régions québécoises pour certains outils. Le plaidoyer pour le financement adéquat de la culture reste au cœur de la fonction de représentation de l'organisation.

1.7) La prise en compte des spécificités des deux régions

La lecture de la situation culturelle des deux régions demande attention et nuances. Les données régionales de chacune ne tiennent pas compte de la géographie réelle et de la concentration de la population autour du pôle urbain Québec-Lévis. D'une part, les réalités des territoires ruraux n'apparaissent pas aussi clairement et sont noyées dans les moyennes régionales. D'autre part, la consommation d'activités culturelles d'une large partie de la population du littoral de la Chaudière-Appalaches se passe sur le territoire de la Ville de Québec et ne donne pas une vision précise de la situation. Le territoire de la Capitale-Nationale se distingue par la forte tradition culturelle de la Capitale. Cette tradition est

[15] Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec, Citoyenneté culturelle des jeunes, 7 p. [En ligne]. culturecdq.ca/images/Citoyennete_culturelle_des_jeunes/Version_general_CCI_web_comp.pdf.

également liée fortement au rôle historique et actuel de capitale, mais aussi au développement de l'industrie touristique. C'est le cas non seulement de la ville de Québec, mais aussi de Charlevoix par la présence des arts visuels et de la musique et ainsi que Portneuf avec la mise en valeur du patrimoine bâti.

On note une forte présence de fêtes, de festivals et d'événements culturels. La population de la région est scolarisée et le vieillissement peut offrir des occasions favorisant la fréquentation des activités culturelles ainsi que l'engagement bénévole.

La région compte 19,1 établissements culturels par 100 000 habitants, ce qui est supérieur à celui de l'ensemble du Québec avec 17,9 en 2015. Malgré cela, la région se classe seulement au huitième rang des régions québécoises pour le nombre d'établissements, alors que la métropole est au dixième rang. Les régions éloignées sont nettement mieux dotées. La richesse culturelle de la région s'exprime surtout par les institutions muséales et les librairies. On y compte moins de salles de spectacles et de cinéma. Le volume d'activités culturelles est nettement plus élevé que pour l'ensemble du Québec; la vente de livres neufs par mille habitants était de 65 643 \$ en 2015 comparativement à 47 198 \$ pour l'ensemble du Québec [16].

Dans la Chaudière-Appalaches, il existe un nombre diversifié d'établissements culturels. Par contre, par 100 000 habitants, le nombre de salles de spectacles, de librairies et d'écrans y est inférieur à celui de l'ensemble du Québec, mais les institutions muséales y sont plus nombreuses [17]. Le nombre d'artistes et de travailleurs culturels y a augmenté et la croissance de l'offre culturelle est confirmée par les revenus de billetterie. Toutefois, comme on l'a déjà souligné, la participation des municipalités au financement de la culture reste constamment la plus faible de toutes les régions du Québec depuis 2009, bien qu'elle ait légèrement augmenté. En 2016, la contribution municipale à la culture y était de 37,62 \$ pour une moyenne de 65,47 \$ pour les autres régions périphériques similaires à la Chaudière-Appalaches [18]. Les dépenses culturelles de l'administration publique québécoise y sont également plus faibles, autour de cinq fois plus faibles que la moyenne québécoise. Ces données datent toutefois de 2008-2009 [19].

Les activités culturelles des résidents et résidentes de la région sont nettement moindres que dans l'ensemble du Québec. Par mille habitants, en 2014-2015, la vente de livres neufs se situe à 20 377 \$ par rapport à 48 414 \$ pour l'ensemble du Québec. Les entrées pour les arts de la scène et le cinéma sont à peine équivalent à la moitié de celles de l'ensemble du

[16] Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional, édition 2017, Capitale-Nationale, Gouvernement du Québec, 2017, p. 32-33. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/03-Capitale-Nationale.pdf>].

[17] Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional, édition 2017, Chaudière-Appalaches, Gouvernement du Québec, 2017, p. 32. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/12-Chaudiere-Appalaches.pdf>].

[18] Institut de la statistique du Québec, Optique culture, no 59, mai 2018, p. 10.

[19] Institut de la statistique du Québec, Portraits statistiques régionaux en culture : Chaudière-Appalaches 2012, p. 28.

Québec; la fréquentation des institutions muséales est très faible [20]. Moins de 25 % de la population est desservie par une bibliothèque publique. Si l'on excepte le territoire de L'Islet et Saint-Jean-Port-Joli, les territoires ruraux de la région tardent à développer et à mettre en valeur la richesse culturelle des territoires.

Si le Conseil exerce ses mandats avec une vision globale des deux territoires, il doit développer une approche plus adaptée aux spécificités de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Dans la Capitale-Nationale, le financement de la part du secteur privé reste timide et le financement du gouvernement fédéral est moins important qu'il pourrait l'être. Des actions de représentation s'imposent.

Dans la Chaudière-Appalaches, les créateurs sont plus isolés et participent beaucoup moins aux travaux du Conseil. Les municipalités ont besoin d'appui pour développer et adapter les politiques culturelles. L'accessibilité aux équipements culturels a besoin d'être améliorée. La promotion de la culture pour les populations éloignées et moins scolarisées présente un défi majeur, surtout dans les secteurs limitrophes des deux régions.

[20] Institut de la statistique du Québec, Bulletin statistique régional, édition 2017, Chaudière-Appalaches, Gouvernement du Québec, 2017, p. 33. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/12-Chaudiere-Appalaches.pdf>].

LES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES MEMBRES ET DES PARTENAIRES

Une série de consultations a été conduite auprès des membres, dont les administrateurs, ainsi qu'auprès de grands partenaires. Pour ce faire, diverses activités ont été réalisées : deux ateliers de cocréation, un groupe de discussion, des rencontres auprès de l'ensemble des tables disciplinaires, une rencontre lors du Grand rendez-vous des arts de la Chaudière-Appalaches et des rencontres de partenaires. Ces derniers ont été la Ville de Québec, la Ville de Lévis et la direction régionale du ministère.

Les membres du conseil d'administration sont représentés au sein du comité de suivi du processus d'élaboration de la planification.

L'ensemble des commentaires recueillis se retrouvent sous les titres suivants.

L'ENVIRONNEMENT

L'environnement dans lequel baigne le Conseil pose la toile de fond de la planification stratégique. Cet environnement est en forte ébullition, foisonnant et créatif. À la fois, on note une forte hausse de l'offre culturelle, mais les publics stagnent, entraînant une plus forte compétition entre les productions. La venue du numérique amène de nouvelles possibilités et formes de création; les disciplines s'entrecroisent et permettent une plus grande innovation.

Les publics ne sont plus aussi fidèles qu'auparavant. Les choix des consommateurs sont plus aléatoires et surtout plus spontanés, plutôt que planifiés. Ainsi, la formule des abonnements aux spectacles n'offre plus la même stabilité de revenus.

L'éducation et la culture, pourtant intrinsèquement liées par nature, sont relativement peu arrimées. La fonction d'éveil à la culture paraît souvent accessoire dans les milieux scolaires et l'accès des jeunes aux diverses formes d'expression artistique est fortement aléatoire, surtout en milieu rural.

La culture, vue sous l'angle de l'offre artistique et du patrimoine, souffre toujours d'un préjugé défavorable. Une forme de dévalorisation des créateurs et des artistes est très

présente dans certains médias où l'on associe ces derniers à des abuseurs des fonds de l'État plutôt qu'à des innovateurs. Le discours économique accapare toute l'attention et pourtant on oublie que la culture est une des industries ayant les plus fortes retombées économiques. On oublie également que bien d'autres secteurs économiques sont largement plus subventionnés par l'État. Dans un autre ordre d'idées, la destruction récente de biens patrimoniaux et l'abandon de nombre de bâtiments, dont les églises, à vocation patrimoniale témoignent de la faible importance que notre société accorde à son histoire et à sa culture.

Le milieu culturel est peu organisé et ne parvient pas à affirmer sa contribution dans le développement. Il y a nécessité d'une voix plus forte dans l'opinion publique et il faut inscrire les acteurs culturels parmi les interlocuteurs de l'État lorsqu'on parle de développement économique, sans oublier l'essentiel, soit l'appartenance à une culture et l'art comme forme de participation et d'intégration sociales.

Enfin, on observe la montée d'un nouveau moralisme social qui appelle au politiquement correct et au contrôle de la création au nom de l'inclusion et de la diversité sociale. Si les intentions visées sont nobles, il faut résister à tout contrôle social de la liberté d'expression et de l'acte de création. Cette liberté est intimement liée à la démocratie, au respect des personnes et à la nécessaire critique sociale pour éviter de nouvelles formes d'enfermement qui seraient aussi malsaines que les anciennes qui ont déjà eu cours.

Le Conseil de la culture est appelé à devenir une voix forte pour placer la culture dans les priorités des décideurs.

LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

Cette question se manifeste d'abord par le sujet de la desserte de deux régions administratives par un seul Conseil régional de la culture.

Peut-être l'existence d'un conseil autonome dans la Chaudière-Appalaches serait-elle mieux reçue par les leaders politiques et économiques de la région, portant un symbole d'un meilleur enracinement dans la région et ouvrant plus facilement à des alliances? Il faut toutefois s'assurer qu'un tel conseil bénéficierait des ressources financières nécessaires alors que le conseil unifié actuel n'en dispose pas. Si le résultat devait donner naissance à deux entités faibles en ressources, il n'y aurait aucune valeur à l'opération. Assurément, des représentations doivent être portées auprès du ministère pour que le Conseil puisse assumer son mandat, peu importe qu'il y en ait un ou deux. Au-delà des deux régions administratives, la diversité des situations est aussi très forte à l'intérieur de chacune

d'elles, entre les MRC. La Rive-Sud immédiate du Saint-Laurent participe activement à la vie culturelle de la grande agglomération de Québec. La lecture de ce territoire ne peut ignorer la forte intégration des villes de Québec et de Lévis. Plusieurs MRC des deux régions manifestent un éveil culturel nouveau, surtout dans les villes centres de ces territoires. Certaines MRC ont une tradition plus établie notamment Charlevoix, Portneuf et la Côte-du-Sud. Les territoires éloignés, surtout le long de la frontière américaine, disposent d'une faible offre culturelle.

Dans la Chaudière-Appalaches, la représentation des artistes et du rôle général de la culture dans le développement des communautés souffre d'une absence d'enracinement du Conseil dans la région afin de jouer un rôle actif de promotion et de représentation auprès des élus municipaux et du milieu des affaires. Les artistes de la région, eux-mêmes, et les institutions locales et régionales connaissent relativement peu le rôle du Conseil, perçu davantage comme une organisation de Québec.

Outre cet enjeu capital, l'accessibilité à la culture caractérise la région. Les lieux de diffusion sont rares et les distances, grandes. Le développement des publics y est plus difficile. La Chaudière-Appalaches est la région où les investissements municipaux en culture sont les plus faibles au Québec.

Des écarts significatifs sont également présents dans la Capitale-Nationale où la vie culturelle se concentre fortement dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Le vaste territoire de la ville de Québec et des municipalités périphériques est souvent vu comme un bassin potentiel de consommateurs de la culture pour le centre-ville et pas vraiment comme des lieux de création et de diffusion. Dans les MRC du territoire, malgré la créativité et la renommée de certaines des organisations, leur plus petite taille et la limite des ressources financières contraignent fortement leur rayonnement et les placent souvent en situation de survie.

Alors que l'action actuelle du Conseil est très centrée sur les projets issus des tables disciplinaires, il apparaît pertinent de revoir ce modèle pour accroître fortement le soutien aux différents territoires et aux enjeux communs comme le financement et le développement du numérique à titre d'exemples.

Indépendamment de la création d'un conseil distinct en Chaudière-Appalaches, le Conseil doit reconsidérer son offre de services centrée actuellement sur les projets issus des tables disciplinaires pour la diriger vers les enjeux communs et le soutien aux différents territoires locaux.

LE MODE DE GOUVERNANCE

Depuis la création du Conseil, le mode de gouvernance n'a pas été revu et les quelques modifications aux règlements généraux ont rendu les règles du jeu encore plus lourdes.

Les propositions de refonte complète des règlements généraux font l'objet d'un large consensus en ce qui a trait à la vie démocratique, à la composition et à l'élection des administrateurs. La délégation des administrateurs par les tables disciplinaires ne favorise pas la participation démocratique ni l'appropriation des enjeux communs. Les artistes individuels n'y trouvent pas leur place. Comme ce sont les présidents des tables qui sont administrateurs au conseil d'administration, le double mandat et le renouvellement illimité de ces mandats limitent le renouvellement nécessaire des idées et l'adaptation aux contextes changeants. La présidence du Conseil, fortement liée à la fonction de représentation de l'organisation dans l'espace public, est appelée à devenir une fonction élue par l'ensemble des membres selon le résultat des consultations.

Des propositions de modernisation du processus électoral, par voie électronique notamment, ne font pas nécessairement l'unanimité. La nécessité du débat au sein de l'assemblée des membres ne doit pas être éliminée. Ici, il y a peut-être une voie médiane pour permettre le débat, mais également la participation au vote malgré les contraintes des distances sur le territoire.

En outre, on ne retrouve pas de membres extérieurs au milieu de la culture, lesquels pourraient permettre de créer des ponts et des alliances, particulièrement en matière de représentation et de financement.

Malgré le mode actuel de représentation, le membrariat est l'un des plus importants au Québec dans les conseils de la culture et est fortement engagé. Il répond présent lorsqu'il y a appel à la participation des membres et la présence aux assemblées générales est bonne.

Enfin, l'adhésion des membres hors de la ville de Québec repose sur une perception d'un ancrage réel du Conseil dans l'ensemble des territoires. La tenue des réunions du conseil d'administration dans divers secteurs des deux régions et non seulement à Québec est un moyen de le permettre. Ces réunions pourraient également donner lieu à une activité d'échanges avec des acteurs des territoires pour mieux connaître les territoires et leurs enjeux spécifiques et ainsi adapter les actions.

Bref, la révision complète du mode de gouvernance est à l'ordre du jour du Conseil de la culture.

L'ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL

On reconnaît au Conseil une forte crédibilité auprès de l'État et une bonne capacité de représentation. Le Conseil a également prouvé, au fil des ans, une grande capacité d'innovation comme en témoignent l'offre d'assurances collectives, les activités de formation et le projet de ressourcerie. Il a su dépasser le nécessaire rôle de représentation pour créer des outils en soutien aux artistes, aux créateurs et aux organisations. Les activités de promotion des arts, comme le Printemps de la musique et QuébecSpetacles s'inscrivent dans cette perspective. Toutes les activités de consultation ont fait ressortir la forte appréciation des membres envers l'engagement et la compétence de la permanence de l'organisation.

L'organisation interne basée sur le soutien aux multiples tables disciplinaires ne favorise toutefois pas la synergie et est peu adaptée aux courants actuels allant dans le sens de la multidisciplinarité. Le modèle actuel aurait avantage à être revu pour concentrer les ressources sur des enjeux communs et transversaux. L'appropriation des nouvelles technologies, l'art numérique, la transdisciplinarité et le soutien aux artistes individuels sans affiliation disciplinaire stricte sont de nouveaux chantiers qui appellent une réévaluation du modèle d'organisation. Les ressources actuelles du Conseil consacrent une trop grande partie de leur temps de travail à des activités de rédaction ou de suivi de réunions aux dépens des fonctions de développement de la culture et des arts et de veille stratégique.

La pertinence des tables disciplinaires a toutefois encore une valeur importante pour se concerter autour d'enjeux spécifiques à une discipline. Les éliminer totalement pourrait affaiblir la concertation et limiter les initiatives disciplinaires. La consultation a montré la pertinence de la recherche d'une voie permettant de conserver ces acquis tout en recentrant les énergies vers les enjeux communs.

La description des tâches et les priorités d'action du personnel doivent être revues.

LES FONCTIONS DU CONSEIL

Les membres voient d'abord le rôle du Conseil comme en étant un de promotion, de concertation et de représentation suivi par les fonctions liées aux services aux membres comme le réseautage, la formation, la veille stratégique et la réalisation de projets spécifiques. Le Conseil est perçu comme un pôle de formation de haut niveau et il jouit d'une bonne crédibilité auprès de l'État et de la Ville de Québec. Sa notoriété est toutefois variable, sinon faible, en milieu rural et en Chaudière-Appalaches.

Les ressources du Conseil sont insuffisantes pour intensifier son rôle de promotion et de représentation, particulièrement auprès des élus. La taille de la région ainsi que la diversité des dynamiques locales liées aux réalités urbaines, rurales et à l'éloignement complexifient la donne. À l'échelle québécoise, le Conseil jouit d'une bonne perception et exerce un équilibre nécessaire avec le poids de la métropole dans les représentations auprès du ministère de la Culture et des Communications.

La mission et la vision doivent être revues pour orienter les interventions du Conseil pour les prochaines années.

LE FINANCEMENT

Le financement du Conseil est insuffisant en raison de la taille et de la diversité du territoire. Le financement n'est pas équivalent au fait que le Conseil dessert deux régions administratives. Les ressources sont d'abord dédiées aux opérations de fonctionnement et il n'existe pas de marge de manœuvre pour développer davantage la présence en région, le soutien aux municipalités et le soutien aux membres. Le financement par le secteur privé pourrait être exploré davantage, mais présente le risque de cannibaliser les sources de financement d'organismes culturels. Il serait pertinent d'explorer les avenues possibles.

La cotisation des membres ne correspond plus qu'au tiers de la valeur de ce qu'elle représentait dans les années 1980. La mise à niveau de la contribution comme forme d'engagement et de soutien doit prendre en compte la situation financière des artistes. Par ailleurs, les projets développés par le Conseil constituent une source de revenus autonomes, mais exigent un investissement important en ressources humaines pour le développement et la reddition de comptes. Le Conseil tire fierté de la part d'autofinancement qu'il a pu créer par les activités de formation et le programme d'assurances qu'il a développé et gère. L'offre élargie des activités de formation dans d'autres territoires pourrait vraisemblablement rehausser l'autofinancement.

L'équipe de ressources est fortement sollicitée, sinon essoufflée, et elle continuera à se renouveler dans les prochaines années avec les départs à la retraite.

La gestion des ressources financières permet une très faible marge de manœuvre malgré les revenus autonomes développés par le Conseil; la contribution du MCC ne tient pas compte de la taille du territoire à couvrir.

LES OUTILS EN SOUTIEN

Dans l'exercice de son mandat de représentation et de promotion, le Conseil doit compter sur de l'information fiable et à jour. Or, la perte de revenus des dernières années n'a pas permis de poursuivre la production des nécessaires portraits de situation sur les territoires et sur des enjeux spécifiques. Une réserve budgétaire annuelle devrait être affectée aux besoins de connaissance et de veille stratégique.

Le site web bénéficierait d'une révision et pourrait être mieux utilisé comme outil d'échange interactif avec les membres.

Par ailleurs, la forte expertise développée par le Conseil en matière de formation est hautement appréciée et est vue comme une occasion d'accentuer un rôle d'incubateur en création.

La mise à jour des outils est essentielle à l'exercice des mandats du Conseil.

LE TABLEAU SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

FORCES

- Membrariat engagé, mais variable selon les secteurs
- Importance du pôle culturel dans le développement économique
- Reconnaissance nationale et internationale des créateurs et des institutions
- Proximité du pouvoir politique
- Services aux membres
- Qualité de l'offre de formation continue
- Forte appréciation de l'expertise de la permanence
- Crédibilité du Conseil auprès des décideurs

FAIBLESSES

- Niveau d'investissement des fonds publics en Chaudière-Appalaches
- Insuffisance des ressources du Conseil
- Part de l'investissement municipal en culture en milieu rural
- Mode de gouvernance et modèle d'organisation actuels

OPPORTUNITÉS

- Nouvelle politique culturelle au Québec
- Rôle de capitale nationale
- Conjoncture économique actuelle favorable
- Volonté d'affirmation de la Chaudière-Appalaches
- Consensus des membres pour un positionnement plus fort du Conseil et une révision de la gouvernance et de l'organisation

MENACES

- Absence d'un plan d'action en culture de la nouvelle équipe gouvernementale
- Méconnaissance du Conseil, surtout dans certains secteurs

VISION

Être reconnu l'acteur de premier plan en matière d'art et de culture par sa compétence et par ses pratiques innovantes et rassembleuses pour les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches.

MISSION

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches fait la promotion des arts et de la culture et affirme leur importance. Il regroupe, concerte et représente les artistes et les organismes professionnels. Sa mission se traduit par des actions de représentation auprès des décideurs politiques et partenaires économiques, par la défense de la liberté d'expression et par du soutien aux créateurs, aux organismes culturels et aux instances municipales.

VALEURS

OUVERTURE

«Le vrai sacrilège : se fermer à la vie.»

Francine Ouellette, romancière

RIGUEUR

«On ne peut pas définir la qualité, on la reconnaît quand on la voit.»

Henry Mintzberg, universitaire en management

COOPÉRATION

«Mouton isolé est en danger.»

Noël Audet, poète et romancier

INTÉGRITÉ

«Tout homme qui se tient debout est le plus beau des monuments.»

Georges Dor, compositeur et chanteur

DÉMOCRATIE

«Cela arrive souvent : qu'on soit sûr d'une chose et qu'elle soit fausse.»

Nancy Huston, romancière

AXE 1

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

Par le développement et la promotion des arts et de la culture, le Conseil se fait porteur d'une vision qui favorise l'expression et la valorisation des personnes, ainsi que la qualité de vie. Il veut également permettre aux acteurs et actrices du milieu culturel de faire connaître leurs productions, de stimuler l'élargissement des publics et d'assurer le rayonnement des œuvres. Les actions du Conseil réfèrent au développement continu des disciplines, aux projets de rayonnement public des arts, aux activités de diffusion et de reconnaissance et au développement du numérique.

1.1 LE MAINTIEN DE CONDITIONS PROPICES À LA CRÉATION ET À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

1.1.1 Réaliser une étude sur le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par discipline et par région.

1.1.2 Faire pression sur les organismes publics en faveur de l'accessibilité des données d'information sur le financement.

1.1.3 Intervenir sur les politiques et programmes publics qui exercent une influence sur la liberté de création.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir contribué au débat public sur la liberté d'expression et sur le financement de la culture :

- Nombre d'interventions publiques et privées;
- Réalisation de l'étude sur le financement du CALQ;
- Revue de presse témoignant de l'action du Conseil.

1.2 LE REHAUSSEMENT DU FINANCEMENT MUNICIPAL ET DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES ARTS ET LA CULTURE

1.2.1 Poursuivre une veille stratégique sur le financement municipal et du secteur privé.

1.2.2 Poursuivre les activités de représentation concernant Mécénat Placements Culture.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir interpellé directement les municipalités et le secteur privé en matière de financement de la culture :

- *Production d'un état de situation bisannuel;*
- *Type et nombre d'activités.*

1.3 L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

1.3.1 Développer des stratégies de valorisation des disciplines.

1.3.2 Consolider les activités de promotion, notamment le Printemps de la musique et QuébecSpectacles.

1.3.3 Maintenir une veille stratégique sur le développement des publics.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir documenté les activités de promotion et leurs impacts :

- *Type et nombre d'activités;*
- *Statistiques sur les publics en salle et sur la fréquentation des sites web.*

1.4 LA PROMOTION DE L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

1.4.1 Poursuivre le partenariat du Conseil et de la Ville de Québec pour la réalisation du projet « Former des êtres culturels ».

1.4.2 Initier, avec d'autres partenaires, des représentations auprès des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que de la Culture et des Communications.

1.4 (SUITE)**Résultats attendus et indicateurs**

Avoir développé des actions en faveur de l'intégration de la culture dans les activités scolaires :

- *Rencontre annuelle dans chaque région avec des acteurs culturels, des enseignants et des commissions scolaires;*
- *Type et nombre d'activités de représentation.*

1.5 LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS DÉDIÉES AU SOUTIEN DES ARTISTES, DES ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS CULTURELLES

1.5.1 Diffuser et promouvoir les programmes de subvention pour les arts et la culture.

1.5.2 Déterminer les services d'accompagnement offerts à nos membres.

1.5.3 Augmenter le nombre de partenaires financiers dans les activités de reconnaissance (Prix).

1.5.4 Compléter le montage financier du projet de Ressourcerie.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir révisé les activités de soutien en vue d'améliorer les services :

- *Nombre de dossiers de candidature;*
- *Hausse du nombre de partenaires financiers;*
- *Ouverture de la ressource.*

POUR L'EXERCICE 2019-2020

NOUS RETENONS LES ACTIONS SUIVANTES :

AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

1.1.1 Réaliser une étude sur le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par discipline et par région.

1.2.1 Poursuivre une veille stratégique sur le financement municipal et du secteur privé.

1.2.2 Poursuivre les activités de représentation concernant Mécénat Placements Culture.

1.3.1 Développer des stratégies de valorisation des disciplines.

1.3.2 Consolider les activités de promotion, notamment le Printemps de la musique et QuébecSpectacles.

1.3.3 Maintenir une veille stratégique sur le développement des publics.

1.4.1 Poursuivre le partenariat du Conseil et de la Ville de Québec pour la réalisation du projet « Former des êtres culturels ».



POUR L'EXERCICE 2019-2020 (SUITE)

NOUS RETENONS LES ACTIONS SUIVANTES :

AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

1.5.1 Diffuser et promouvoir les programmes de subvention pour les arts et la culture.

1.5.2 Déterminer les services d'accompagnement offerts à nos membres.

1.5.3 Augmenter le nombre de partenaires financiers dans les activités de reconnaissance (Prix).

1.5.4 Compléter le montage financier du projet de Ressourcerie.



AXE 2

L’AFFIRMATION DES ARTS ET DE LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L’affirmation et la représentation de la culture se traduisent par des actions visant à la faire valoir dans le discours public et politique comme outil de développement des territoires sur les plans social et économique. Ces actions nécessitent une veille stratégique

2.1 L’ACTION POLITIQUE EN ASSOCIATION AVEC LES LEADERS CULTURELS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

2.1.1 Participer à la coalition La culture, le cœur du Québec.

2.1.2 Poursuivre les représentations auprès de la Ville de Québec pour des ajustements à la Politique d’intégration des arts à l’architecture et à l’environnement en collaboration avec le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et le Conseil des métiers d’art du Québec (CMAQ).

2.1.3 Développer des stratégies d’actions politiques en faveur des arts et de la culture.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir exercé une action stratégique en faveur de la prise en compte de la culture et des arts dans les territoires :

- Documentation de la contribution du Conseil à la coalition;
- Création du Comité d’action politique;
- Type et nombre des activités conjointes de représentation.

2.2 LA DOCUMENTATION ET LA PROMOTION DU RÔLE DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

2.2.1 Réaliser une étude sur une base quinquennale portant sur l'impact économique de la culture par territoire.

2.2.2 Poursuivre la participation à la démarche d'accessibilité aux arts en milieu local (Projet Saint-Sauveur).

Résultats attendus et indicateurs

Avoir développé un argumentaire pertinent sur l'impact des arts dans les territoires :

- Dépôt de l'étude;
- Diffusion de l'argumentaire;
- Publication d'un bilan de la démarche d'accessibilité à des fins de transfert d'expertise.

2.3 LE SOUTIEN AUX MRC ET AUX MUNICIPALITÉS

2.3.1 Rendre disponible une offre de services rédigée et diffusée aux MRC et aux municipalités.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir accompagné au moins un nouveau territoire annuellement :

- Offre rédigée et diffusée;
- Nombre d'accompagnements.

2.4 L’AFFIRMATION DU STATUT DE CAPITALE DE LA VILLE DE QUÉBEC COMME LIEU DE PRODUCTION DISTINCTIF SUR LE PLAN CULTUREL

2.4.1 Faire pression auprès des instances gouvernementales afin de doter la capitale et ses institutions culturelles de ressources adéquates.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir documenté les besoins des institutions et exercer des représentations :

- Dépôt et diffusion d'un état de situation;
- Activités conjointes de représentation.

POUR L'EXERCICE 2019-2020

NOUS RETENONS LES ACTIONS SUIVANTES :

AXE 2 - L’AFFIRMATION DES ARTS ET DE LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

2.1.1 Participer à la coalition La culture, le cœur du Québec.

2.1.2 Poursuivre les représentations auprès de la Ville de Québec pour des ajustements à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement en collaboration avec le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ).

2.2.1 Réaliser une étude sur une base quinquennale portant sur l'impact économique de la culture par territoire.

2.2.2 Poursuivre la participation à la démarche d'accessibilité aux arts en milieu local (Projet Saint-Sauveur).



AXE 3

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES

L'accompagnement et le soutien s'exercent par des actions facilitant l'activité professionnelle des membres. Elles permettent aussi l'amélioration de leurs conditions de pratique et de vie.

3.1 LA CONSOLIDATION DU PÔLE DE FORMATION

3.1.1 Affirmer l'expertise du Conseil à titre de pôle de formation régional en arts et culture.

3.1.2 Évaluer et réviser le programme actuel en matière de pertinence et d'impact.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir consolidé le programme de formation et avoir évalué ses impacts :

- Étude d'impact réalisée;
- Stratégie et outils de communication développés.

3.2 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

3.2.1 Implanter la fonction d'agent de développement numérique (ADN).

3.2.2 Développer des stratégies disciplinaires par le numérique.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir élargi la communauté de pratique numérique à l'ensemble des disciplines :

- Nombre d'activités de représentation;
- Fonction d'ADN mise en place.

3.3 UNE PRESTATION DE SERVICES ACCURUE AUX MEMBRES EN MRC

3.3.1 Accroître les services de formation dans les MRC.

3.3.2 Développer un événement Capitale-Nationale à l'image du Grand rendez-vous des arts en Chaudière-Appalaches.

3.3.3 Revendiquer les ressources pour un service de soutien aux territoires.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir pris en compte les réalités territoriales :

- Nombre de formations en MRC;
- Événement réalisé en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale;
- Représentations faites auprès du ministère de la Culture et des Communications.

3.4 L'AMÉLIORATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

3.4.1 Rédiger une nouvelle politique de communication.

3.4.2 Élaborer un plan de communication organisationnelle en soutien à la planification stratégique.

3.4.3 Faire une refonte du site web du Conseil de la culture.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir bonifié les outils de communication :

- Politique des communications adoptée par le conseil d'administration;
- Site web revu, y compris la base de données;
- Outils de communication mis à jour.

3.5 LA CONSOLIDATION DU PROGRAMME D'ASSURANCES COLLECTIVES

3.5.1 Réaliser un audit de l'offre des services d'assurances.

3.5.2 Optimiser la gestion du service d'assurances.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir augmenté l'attractivité et la compétitivité du programme d'assurances à l'échelle du Québec :

- Augmentation du nombre d'adhérents.



POUR L'EXERCICE 2019-2020

NOUS RETENONS LES ACTIONS SUIVANTES :

AXE 3 - L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES

3.1.1 Affirmer l'expertise du Conseil à titre de pôle de formation régional en arts et culture.

3.2.2 Développer des stratégies disciplinaires par le numérique.

3.3.3 Revendiquer les ressources pour un service de soutien aux territoires.

3.4.1 Rédiger une nouvelle politique de communication.

3.4.3 Faire une refonte du site web du Conseil de la culture.

3.5.1 Réaliser un audit de l'offre des services d'assurances.

3.5.2 Optimiser la gestion du service d'assurances.

AXE 4

LE REGROUPEMENT, LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE DU CONSEIL

La gouvernance de l'organisation doit refléter la représentation optimale des membres et favoriser la concertation sectorielle et intersectorielle.

4.1 L'ADAPTATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

4.1.1 Réviser les règlements généraux.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir adopté les nouveaux règlements :

- *Modification de la composition du conseil d'administration;*
- *Modification du processus électoral;*
- *Modification des instances de concertation.*

4.2 LA CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT

4.2.1 Identifier le niveau et le type de ressources humaines requises.

4.2.2 Redéfinir les mandats et l'affectation des ressources humaines.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir adopté un plan de réaménagement du mode de fonctionnement :

- *Identification des étapes réalisées;*
- *Descriptif des mandats adopté et affectations faites.*



POUR L'EXERCICE 2019-2020

NOUS RETENONS L'ACTION SUIVANTE :

**AXE 4 - LE REGROUPEMENT, LA CONCERTATION ET LA
GOUVERNANCE DU CONSEIL**

4.1.1 Réviser les règlements généraux.

AXE 5

LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT DE L'ORGANISATION

La capacité du Conseil à s'acquitter de sa mission et à réaliser ses mandats est reliée au rehaussement et à la pérennité du financement de l'organisme par les secteurs public et privé.

5.1 LA RÉÉVALUATION ET L'ACCROISSEMENT DES REVENUS AUTONOMES

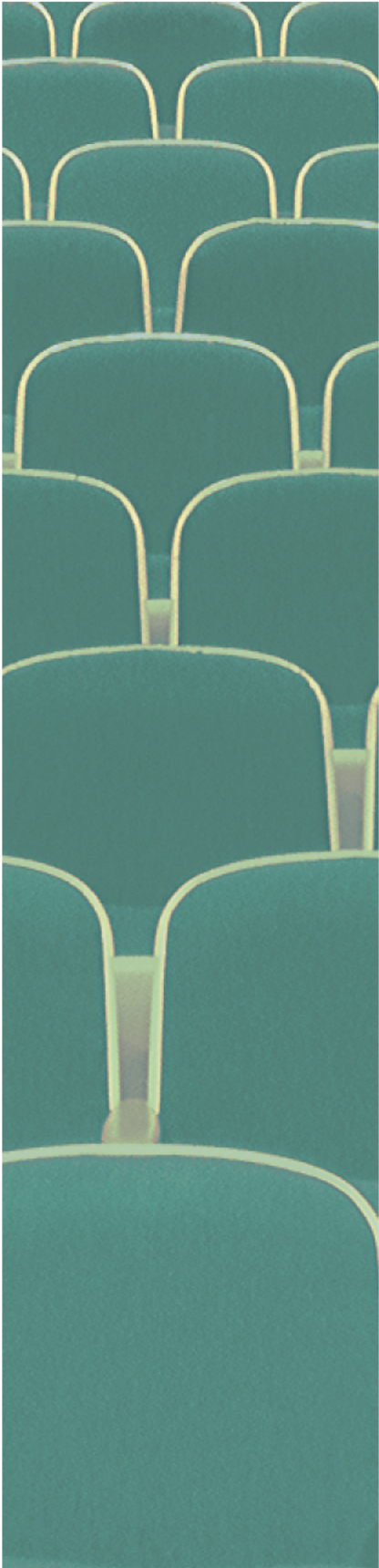
5.1.1 Réviser tous les types de cotisation en cohérence avec le nouveau panier de services.

5.1.2 Constituer les Amis du Conseil de la culture à des fins philanthropiques.

Résultats attendus et indicateurs

Avoir identifié les paramètres guidant le niveau des cotisations :

- *Panier de services révisé;*
- *Nouvelles cotisations effectives.*



POUR L'EXERCICE 2019-2020

NOUS RETENONS L'ACTION SUIVANTE :

AXE 5 - LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT DE L'ORGANISATION

5.1.1 Réviser tous les types de cotisation en cohérence avec le nouveau panier de services.



FICHE UNIVERSELLE DESTINÉE AUX AUTORITÉS MINISTÉRIELLES

Action visée	☒ Pour information	☐ Pour approbation / signature
	☐ Pour rencontre ministre	☐ Pour rencontre sous-ministre
No de la RAM :	46063	
Nom du requérant :	Mathieu Lacombe	
Objet :	Investissements en culture et communications en Chaudière-Appalaches	

Raison pour laquelle cette fiche est présentée aux autorités et ce qui leur est demandé

Cette fiche vise à présenter une analyse préliminaire des investissements consentis en culture et en communication par le Ministère et les sociétés d'État dans la région de Chaudière-Appalaches. Elle fait état également de quelques constats sur les programmes, mesures et initiatives du portefeuille ministériel dans cette région afin d'établir sommairement les points forts et les points faibles de son développement culturel. En fonction des données disponibles, des comparatifs avec la région de l'Outaouais sont établis.

Faits saillants / Historique du dossier

- De 2016 à 2020, les dépenses de l'administration publique québécoise sont passées de 37 \$ par habitant à 48 \$ en Chaudière-Appalaches.
- Malgré une croissance, l'investissement en culture demeure en deçà de celle de l'Outaouais (37 \$ à 51 \$) et de la médiane pour l'ensemble du Québec (50 \$ à 55 \$).
- Également, la Chaudière-Appalaches enregistre les dépenses municipales en culture les plus faibles (41,37 \$ par habitant par comparaison à 93,71 \$ par habitant pour l'ensemble du Québec¹). En Outaouais, les dépenses municipales en culture s'élèvent à 57,56 \$, ce qui la classe au 7^e rang.
- Toutefois, le taux de variation entre 2016 et 2018 connaît une croissance nettement plus élevée en Chaudière-Appalaches (11,8 %) qu'en Outaouais (0,3 %), alors que la moyenne pour l'ensemble du Québec est de 6,6 %.
- L'actualisation de ces données devraient révéler des améliorations en Chaudières-Appalaches, notamment grâce aux investissements dans les ententes de développement culturel depuis 2020 et grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans plusieurs ententes sectorielles de développement en culture et projets de nature culturelle soutenus dans le Fond Région et Ruralité.

Analyse / Problématique / Enjeux

Points forts

Aide aux initiatives de partenariat

Le développement culturel local et régional en Chaudière-Appalaches présente des améliorations notables au cours des dernières années. De 2017 à 2020, la proportion de la population bénéficiant d'une entente de développement culturel (EDC) est passée de 90 % à 94 % dans cette région.

Les investissements du Ministère ont également été en croissance avec l'ajout de sommes par le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. Lors du renouvellement des EDC en 2020-2021, les investissements additionnels du MCC ont eu un effet levier sur le territoire de la Chaudière-Appalaches et ont permis de générer plus d'investissements municipaux en culture (voir Annexe 1 – Investissements dans les EDC). La région, qui est composée de 10 MRC, dont près de la moitié ont un indice de développement économique négatif, ne reçoit toutefois qu'un montant de 1,22 \$ par habitant par le biais des ententes triennales en cours, ce qui la classe au 12^e rang sur 15.

¹ DUBÉ, Gaétane, et Louis-Simon CORRIVEAU (2020). « Les dépenses en culture des municipalités en 2018 », Optique culture, [En ligne], no 71, juin, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-20. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-71.pdf.

Le Ministère a conclu aussi des ententes dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) avec 4 des MRC de Chaudière-Appalaches ainsi qu'avec la Ville de Lévis. Le taux d'adhésion à ce programme est donc similaire avec celui de l'Outaouais (3 MRC sur 5). L'intérêt pour ce programme s'est avéré variable sur le territoire ; plusieurs municipalités se sentant moins interpellées par la préservation du patrimoine, notamment lorsqu'il est question de subventionner des propriétaires privés. Les plus grandes villes de la région après Lévis, soit Saint-Georges et Thetford Mines, ne participent pas au PSMMPI.

L'aide financière annoncée aux cinq territoires en Chaudière-Appalaches totalise plus de 4,8 M\$, dont près de la moitié a été consentie à la Ville de Lévis (2 M\$). La majeure partie de l'aide financière a été accordée dans le volet 1b (propriétés municipales), soit 3 M\$. Viennent ensuite le volet 1a (propriétés privées) avec 1,25 M\$ et le volet 2 (agents en patrimoine immobilier) avec près de 500 k\$ pour l'embauche de trois agents présents dans quatre MRC.

Aide aux immobilisations

Des projets d'immobilisations importants (supérieur à 500 000 \$ de subvention) ont fait l'objet d'une annonce en Chaudière-Appalaches entre 2016 et 2022 soient les projets suivants :

- ▢ Aménagement de résidences d'artistes pour Est-Nord-Est (2,29 M\$) ;
- ▢ Agrandissement du Centre culturel de la Ville de Lévis (2,8 M\$) ;
- ▢ Restauration du pont Perrault (immeuble patrimonial classé) (2,2 M\$) ;
- ▢ Construction d'une nouvelle station de radio pour Radio Bellechasse-Etchemins (0,55 M\$).

L'aide accordée entre 2016 et 2022 pour les deux régions est plutôt comparable. La Chaudière-Appalaches a reçu 10,1 M\$ et l'Outaouais 9,9 M\$, soit respectivement 23,23 \$ par habitant et 24,45 \$ par habitant, ce qui est comparable à la moyenne pour l'ensemble du Québec, soit 25 \$ par habitant. Ces montants annoncés permettent la réalisation de 28 projets en Chaudière-Appalaches, comparativement à 26 projets en Outaouais. Entre 2016 et 2021 en Chaudière-Appalaches, 31 % de l'aide financière versée en immobilisations était destinée à des travaux de restauration (par comparaison à l'Outaouais, aucune somme pour ce type de travaux n'a été versée). Cette particularité s'explique par le fait que la Chaudière-Appalaches arrive au 4^e rang des régions de l'ensemble du Québec pour le nombre de biens classés et au premier rang pour le nombre de biens cités.

Aide au fonctionnement

Entre 2016 et 2022, les organismes soutenus au fonctionnement en Chaudière-Appalaches ont reçu 14,9 M\$ du MCC, alors que ce montant est de 7,6 M\$ en Outaouais. Par ailleurs, ces montants ont permis de soutenir 28 organismes en Chaudière-Appalaches, pour une aide financière moyenne de 530 904 \$ et 11 organismes en Outaouais pour une moyenne de 690 947 \$ par organisme. Par rapport au total de l'aide financière annoncée en aide au fonctionnement durant cette période, cela représente une part de 4,5 % de l'enveloppe nationale en Chaudière-Appalaches et de 2,3 % pour l'Outaouais (le poids populationnel des 2 régions est respectivement de 5,1 % et de 4,7 %).

Patrimoine

La région de la Chaudière-Appalaches concentre un riche patrimoine immobilier en raison de l'ancienneté de son peuplement. La région se démarque par son nombre de biens patrimoniaux classés (56 immeubles et 8 sites regroupant plusieurs bâtiments). Elle se situe au 4^e rang, derrière les régions de la Capitale-Nationale, de Montréal et de la Montérégie. En comparaison, l'Outaouais (8 immeubles et 2 sites) se classe au 14^e rang sur les 17 régions administratives du Québec. Les deux régions présentent néanmoins un nombre similaire de biens patrimoniaux cités par les municipalités et figurent parmi les trois régions qui en possèdent le plus (143 en Chaudière-Appalaches et 126 en Outaouais).

Institutions muséales

La région de la Chaudière-Appalaches compte plus d'une trentaine d'institutions muséales sur son territoire. Sur ce nombre, sept sont agréées et six sont soutenues au fonctionnement par le Ministère. Soulignons que la région se situe dans la moyenne provinciale quant au nombre d'institutions soutenues et se positionne avantageusement par rapport aux autres régions dites périphériques, étant devancée seulement par la Montérégie (9).

L'enveloppe totale accordée pour l'aide au fonctionnement des institutions muséales entre 2016 et 2022 est de 106 757 642 \$ et la région de la Chaudière-Appalaches a reçu un montant de 6,2 M\$, soit 5,9 % (son poids populationnel est de 5,1 %). L'aide versée aux institutions muséales représente une large part de l'aide totale accordée aux organismes de la région (42%). Il est à noter que ce montant inclut des bonifications versées en

vertu du Plan de relance économique du milieu culturel durant la période 2020-2021 (481 500\$). Il comprend également une compensation financière de 106 129 \$ versée dans le cadre de la mesure de gratuité (1er dimanche gratuit) à laquelle participent toutes les institutions muséales soutenues de la région. Ce montant ne doit pas être considéré comme de l'aide au fonctionnement.

Points faibles

Organismes de formation en art

La région de Chaudière-Appalaches compte cinq organismes soutenus au Programme d'Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art. La région se situe donc légèrement en deçà de la moyenne provinciale, qui est de six organismes soutenus. Les écoles soutenues sont essentiellement concentrées à Lévis (3 sur 5), et seules deux écoles se trouvent éloignées des grands centres. Deux écoles de Lévis offrent néanmoins des points de services en région.

Les critères restrictifs du programme, notamment les disciplines admissibles, offrent peu de possibilités pour soutenir de nouvelles écoles de la région.

A cet égard, la région se situe au-dessus de la moyenne provinciale.

Bibliothèques publiques²

En Chaudière-Appalaches, 90 % de la population est desservie par une bibliothèque publique (bibliothèque publique autonome ou bibliothèque affiliée au Réseau-Biblio), par comparaison à 96 % pour l'ensemble du Québec. On compte 133 bibliothèques municipales (incluant les points de service) en Chaudière-Appalaches. La Chaudière-Appalaches est la 4^e région avec le plus haut pourcentage de la population non desservie par une bibliothèque publique (BPA et BA) : 10 % (par comparaison à 4 % pour l'ensemble du Québec). On estime qu'environ 10 à 15 bibliothèques municipales indépendantes, non affiliées au Réseau-Biblio, offrent un service à leurs citoyens.

Conseil des arts et des lettres du Québec

En 2021-2022, le Conseil des arts et des lettres (CALQ) a annoncé des bourses d'un montant de 382 994 \$ aux artistes professionnels, soit 1,2 % de l'ensemble du Québec (par comparaison à l'Outaouais, 1,4 %) et 26 M\$ aux organismes culturels professionnels, soit 1,7 % de l'ensemble du Québec (par comparaison à l'Outaouais, 2,3 %). Le poids populationnel des 2 régions est respectivement de 5,1 % et 4,7 %. On note une croissance des aides financières entre 2016-2017 et 2022-2023. En Chaudière-Appalaches, le montant passe de 848 918 \$ à 1,3 M\$ et en Outaouais, de 852 771 \$ à 1,6 M\$. De 2016-2017 à 2022-2023, il y a un écart moyen de 25 % entre les montants demandés et les montants accordés par le CALQ pour des subventions aux organismes, tous programmes confondus. De 2016-2017 à 2022-2023, il y a un taux de réponse positive de 87 % sur l'ensemble des demandes déposées au CALQ pour des subventions aux organismes, tous programmes confondus.

En 2019-2020, une nouvelle entente territoriale qui couvre l'ensemble des territoires a été conclue grâce une entente sectorielle de développement. Selon les termes de l'Entente, les partenaires investissent un montant total de 600 000 \$, dont 300 000 \$ proviennent du CALQ et 300 000 \$ du MAMH. Ce montant, réparti sur 3 ans (2021-2024), permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. L'Entente actuelle a été conclue sur une base triennale, pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

En 2021-2022, la SODEC fait état d'un investissement total aux entreprises de 868 691 \$ en Chaudière-Appalaches sur un budget global de 196,8 M\$, soit 0,4 % par rapport à l'ensemble du Québec. En Outaouais, c'est 1,2 M\$, soit 0,6 % par rapport à l'ensemble du Québec. Le poids populationnel des deux régions est respectivement de 5,1 % et 4,7 %. On note une croissance en Chaudière-Appalaches entre 2019-2020 et 2021-2022, passant de 244 214 \$ à 868 691 \$ (nombre de demandes passant de 27 à 34). L'augmentation est toutefois notable en Outaouais, passant de 283 925 \$ à 1,2 M\$ (nombre de demandes passant de 22 à 39).

² Le calcul est réalisé à partir des données sur les bibliothèques publiques autonomes (BPA) et les bibliothèques affiliées au Réseau-Biblio Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (BA).

Autres éléments d'analyse

Enjeu de représentation de la Chaudière-Appalaches

Il faut souligner que le conseil régional de la culture (Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) couvre deux régions, mais est siégré à Québec. Les membres de la Capitale-Nationale s'élèvent à 244, alors qu'en Chaudière-Appalaches, on en dénombre 81. La représentation élevée en Capitale-Nationale est très fortement due à la concentration d'acteurs culturels du côté de la ville de Québec. Les intervenants culturels municipaux travaillent en concertation avec le conseil régional de la culture, mais ils relatent que peu d'artistes de leur territoire sont membres du conseil.

Enjeu de professionnalisation des artistes

La difficulté de la professionnalisation des artistes est un enjeu connu en Chaudière-Appalaches. On note à cet égard le faible nombre de lieux de diffusion reconnus ou soutenus dans la région. La présentation des œuvres dans un de ces lieux est un des critères pour l'évaluation du statut d'artiste professionnel en arts visuels par les jurys de pairs, que ce soit au CALQ ou au MCC. Seulement quatre lieux de diffusion sont inscrits sur la liste des organismes reconnus pour la politique d'intégration des arts à l'architecture et seulement un de ces lieux est un centre d'exposition en art soutenu par le CALQ.

Aussi, le nombre de ressources inscrites au Répertoire est comparable dans les deux régions : 87 ressources culturelles en Outaouais par comparaison à 90 en Chaudière-Appalaches.

Recommandation / Conclusion

De 2016 à 2020, les dépenses de l'administration publique québécoise sont passées de 37 \$ par habitant à 48 \$ en Chaudière-Appalaches. Malgré une croissance, l'investissement en culture demeure en deçà de celle de l'Outaouais (37 \$ à 51 \$) et de la médiane pour l'ensemble du Québec (50 \$ à 55 \$). Une part de ce sous-investissement peut notamment s'expliquer par une difficulté des organismes à se professionnaliser. En effet, la région a une vitalité culturelle, mais ce sont souvent des organismes non professionnels qui la soutiennent, notamment en milieu rural.

Aussi, la région se caractérise par un nombre élevé de festivals et événements, dont un certain nombre avec un volet diffusion de spectacles d'envergure (Festivent, Festival de la relève de Thetford Mines, Festival western de Saint-Victor, etc.). La région se classe au troisième rang des régions ayant le plus grand nombre d'événements proposant des représentations en arts de la scène après Montréal (81) et la Capitale-Nationale (45). Toutefois, pour la plupart, les organismes qui les promeuvent ne reçoivent pas de soutien financier, soit parce que ce ne sont pas des événements à vocation culturelle (exemple du Festivent, voué à la montgolfière) ou encore parce qu'ils ne sont pas des organismes professionnels.

Préparée par :	Alexandra Roy, Julie-Anne Dallaire, Pierre-André Corriveau et Vanessa Lachance
Unité administrative :	Direction de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
Unités collaboratrices :	Dir. des immobilisations, Dir. des programmes, Dir. du numérique, des médias et des communications
Approuvée par :	Claude Rodrigue
Date / mise à jour :	13 janvier 2023

Annexe 1 – Investissements dans les ententes de développement culturel

Tableau 1. Montants annoncés pour les ententes de développement culturel, 2016-2017 à 2022-2023, ensemble du Québec (sauf Montréal et Québec)

Région administrative	\$ MCC 2016-2017	\$ MCC 2017-2020	\$ MCC 2020-2023	\$ MCC Grand Total	\$ annuel moyen
Bas-Saint-Laurent	282 000 \$	1 603 266 \$	1 493 873 \$	3 379 139 \$	482 734 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	884 900 \$	4 648 755 \$	1 587 012 \$	7 120 667 \$	1 017 238 \$
Capitale-Nationale (sans Québec)	361 500 \$	1 547 272 \$	829 157 \$	2 737 929 \$	391 133 \$
Mauricie	917 795 \$	1 792 455 \$	1 485 852 \$	4 196 102 \$	599 443 \$
Estrie	527 105 \$	1 309 128 \$	1 506 796 \$	3 343 029 \$	477 576 \$
Montréal (villes liées seulement)	0 \$	531 500 \$	200 000 \$	731 500 \$	104 500 \$
Outaouais	459 000 \$	5 172 362 \$	1 779 542 \$	7 410 904 \$	1 058 701 \$
Abitibi-Témiscamingue	338 250 \$	2 662 463 \$	961 360 \$	3 962 073 \$	566 010 \$
Côte-Nord	431 250 \$	1 048 057 \$	1 008 220 \$	2 487 527 \$	355 361 \$
Nord-du-Québec	705 250 \$	3 062 881 \$	550 000 \$	4 318 131 \$	616 876 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	429 500 \$	998 990 \$	1 205 312 \$	2 633 802 \$	376 257 \$
Chaudière-Appalaches	288 000 \$	1 145 097 \$	1 578 358 \$	3 011 455 \$	430 208 \$
Laval	360 000 \$	1 524 485 \$	1 673 038 \$	3 557 523 \$	508 218 \$
Lanaudière	324 000 \$	2 990 200 \$	1 923 137 \$	5 237 337 \$	748 191 \$
Laurentides	458 250 \$	1 355 500 \$	1 629 750 \$	3 443 500 \$	491 929 \$
Montréal	966 100 \$	5 648 540 \$	4 454 377 \$	11 069 017 \$	1 581 288 \$
Centre-du-Québec	296 500 \$	973 093 \$	1 234 970 \$	2 504 563 \$	357 795 \$
Total	8 155 430 \$	38 550 843 \$	25 100 754 \$	71 807 027 \$	10 258 147 \$

Tableau 2. Montants annoncés par habitant pour les ententes de développement culturel, 2016-2017 à 2022-2023, ensemble du Québec (sauf Montréal et Québec)

Région administrative	\$/hab. moyen	\$/hab. 2017	Rang	\$/hab. 2020	Rang	% de variation
Bas-Saint-Laurent	17,06 \$	1,42 \$	8	2,51 \$	5	77%
Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,53 \$	3,17 \$	5	1,90 \$	6	-40%
Capitale-Nationale (sans Québec)	13,25 \$	1,75 \$	7	1,34 \$	10	-24%
Mauricie	15,31 \$	3,35 \$	4	1,81 \$	7	-46%
Estrie	6,82 \$	1,08 \$	11	1,02 \$	14	-5%
Montréal (villes liées seulement)	2,94 \$	0,00 \$		0,27 \$		
Outaouais	18,48 \$	1,14 \$	10	1,48 \$	9	29%
Abitibi-Témiscamingue	26,78 \$	2,29 \$	6	2,17 \$	4	-5%
Côte-Nord	27,45 \$	4,76 \$	3	3,71 \$	3	-22%
Nord-du-Québec	93,49 \$	15,27 \$	1	3,97 \$	2	-74%
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,04 \$	4,74 \$	2	4,43 \$	1	-6%
Chaudière-Appalaches	6,96 \$	0,67 \$	14	1,22 \$	12	83%
Laval	8,04 \$	0,81 \$	12	1,26 \$	11	55%
Lanaudière	9,99 \$	0,62 \$	15	1,22 \$	12	98%
Laurentides	5,45 \$	0,73 \$	13	0,86 \$	15	19%
Montréal	7,65 \$	0,67 \$	14	1,03 \$	13	54%
Centre-du-Québec	9,95 \$	1,18 \$	9	1,64 \$	8	39%
Total	11,58 \$	1,31 \$		1,35 \$		3%